

# L'IMPARTIAL

FEUILLE D'AVIS DES MONTAGNES / FONDÉE EN 1806

70 centimes

QUOTIDIEN NEUCHATELOIS ET JURASSIEN PARAISSANT A LA CHAUX-DE-FONDS

Administration ☎ (039) 21 11 35  
Rédaction

Après l'attentat contre Lord Mountbatten

## L'IRA frappe au centre de Bruxelles

### Quatre membres d'une musique militaire britannique et onze spectateurs blessés

Une bombe a explosé hier après-midi sur l'estrade en plein air érigée sur la Grand-Place de Bruxelles, blessant quatre membres d'une musique militaire britannique qui allait donner un concert, ainsi que 11 spectateurs. L'attaché militaire britannique dans la capitale belge a estimé que cet attentat est probablement le fait de l'IRA. Celle-ci a d'ailleurs revendiqué celui-ci.

#### UNE CHANCE

La bombe visait vraisemblablement en effet la musique du régiment royal d'Edimbourg, dont les 24 musiciens s'approprièrent à donner un concert d'une heure et demie, et avaient déjà installés leurs instruments. Heureusement, la plupart des militaires britanniques s'étaient éloignés de l'estrade pour revêtir

leur uniforme rouge au moment où, à 15 h., la bombe explosait. Elle a fait voler en éclats l'estrade et brisé de nombreuses vitres sur le site historique de la Grand-Place et dans les rues voisines.

Cet attentat survient au lendemain de l'assassinat de Lord Mountbatten en Irlande, tué par une bombe placée sur son bateau, et de l'explosion qui

a tué 18 soldats britanniques en Ulster le même jour.

L'explosion de Bruxelles, a fait, selon une estimation officielle, de quatre à cinq millions de francs belges de dégâts.

Au moment de la déflagration, six musiciens étaient sur l'estrade, où se donnent quotidiennement des concerts pour le millénaire de Bruxelles.

#### UN TROU BÉANT

Les musiciens britanniques venaient juste d'arriver en autocar d'Ossendorf (RFA) où ils sont en garnison. Ils allaient commencer à jouer quelques minutes après l'explosion, qui a fait un trou béant dans le plancher de l'estrade et a ouvert le mur d'appui, à une heure où de nombreux passants et touristes étrangers circulent dans les environs.

► Suite en dernière page



Mairéad Corrigan (à droite), la pacifiste irlandaise, séjourne actuellement en Argentine où elle a été invitée par un militant du mouvement en faveur des droits de l'homme, M. Adolfo Perez Esquivel (à gauche). Sur notre bélière AP, Mairéad Corrigan montre son Prix Nobel de la paix 1976. Qu'elle semble loin aujourd'hui cette paix en Irlande !

## OPINION

### Alchimie économique

L'alchimie économique n'est pas une science exacte. Ajouter aux solutions qui mijotent actuellement dans les creusets des économies nationales d'autres éléments et d'autres solutions, n'aboutirait pas automatiquement, comme en chimie, au mélange revigorant que l'on souhaite découvrir et administrer en vue de rendre sa santé à la conjoncture.

Dans les creusets occidentaux : la solution néo-keynésienne — du nom de l'économiste britannique J. M. Keynes (1883-1946) auteur en particulier de la célèbre « Théorie générale de l'emploi, de l'intérêt et de la monnaie ». En d'autres termes le produit d'une philosophie qui s'était imposée dans l'ambiance du début des années vingt.

Une solution grâce à laquelle on devait pouvoir gérer les économies nationales comme les grandes entreprises en vue d'atteindre des objectifs précis. Cela en manipulant des « leviers de commandes » appelés : fiscalité, politique financière, dépenses publiques, etc.

Fort de l'impression qu'ils pouvaient estimer avec assez d'exactitude les besoins futurs, les gouvernements avaient imaginé être en mesure de régler la croissance économique au point d'harmoniser la demande générale, la production et l'emploi. En éliminant du même coup le chômage de masse.

Après l'analyse des chocs répétés des années trente, après le conflit de 39-45 et la mise en application du plan Marshall d'aide à l'Europe, on était convaincu d'avoir corrigé certaines erreurs de dosage et d'estimation, sur le plan de l'équilibre international économique et monétaire. Dans une conjoncture en hausse, la confiance en la régulation gouvernementale est répartie de plus belle. Les nombreux ouvrages rédigés encore durant les années soixante et même au début de 1970, montrent à quel point on était persuadé d'être entré enfin dans une ère continue de

croissance des besoins et de future surabondance.

Le système de Bretton Woods avec ses parités fixes toujours ajustables des monnaies constituait alors le palliatif aux déséquilibres d'origine externe. L'équilibre monétaire international basé sur les ajustements des taux de change soutenait donc la régulation de la demande intérieure de chaque pays. Hors de contraintes extérieures, les différentes nations étaient à même d'obtenir le plein emploi et une rapide croissance.

Le vœu de Keynes de voir la volonté humaine corriger le jeu des forces naturelles, se substituer même aux mécanismes automatiques par la régulation monétaire et économique avait pris forme réelle.

Cependant, aucun « modèle » n'avait prévu ce qui allait se passer...

Et les adversaires du volontarisme keynésien ont aujourd'hui beau jeu de prétendre que cette magnifique théorie n'a jamais fonctionné vraiment, mais a seulement coïncidé avec une croissance au rythme précédemment inconnu et presque ininterrompu. Avec un âge d'or d'un quart de siècle qui contribue encore actuellement à ancrer dans leur croyance les tenants de la régulation économique gouvernementale.

Il faut bien reconnaître que dans de nombreux cas, les équations économiques se balancent plutôt mal et le drame, c'est qu'il ne s'est encore révélé aucun nouveau Keynes capable d'élaborer de fécondes synthèses, aptes à guider la main des « régleurs » vers de plus efficaces leviers. Quoique l'injection de nouvelles solutions dans les creusets sous pression serait peut-être plus propre à faire exploser ou déborder le mélange qu'à provoquer sa cristallisation en panacée.

Mais à force de vouloir se cramponner à une philosophie, voire à une stratégie, on risque fort d'être un jour en retard d'une guerre.

Roland CARRERA

**Il y a 40 ans :**  
**MOB 1939-1945**  
Lire en pages 15, 16 et 17

Pas de solution du problème kurde en Iran

## Khomeiny demeure intransigeant

Les espoirs de solution négociée du problème kurde, que nourrissent mardi matin encore les envoyés kurdes et certains milieux politiques de la capitale iranienne, ont été anéantis hier par l'intransigeance de la hiérarchie chiite. L'ayatollah Khomeiny a en effet réitéré sa fermeté à l'égard des « rebelles criminels dans le Kurdistan », rejetant ainsi toute possibilité de négociations avec le Parti démocrate du Kurdistan iranien (PDKI). L'ayatollah, dans une instruction donnée à un dignitaire religieux chargé d'aller mener une « enquête » au Kurdistan, l'hodjatol Eslem Hosseini Kermani, lui a ordonné de collaborer sur place avec l'armée, la gendarmerie et les autorités religieuses pour que le calme revienne dans la région.

De son côté, l'ayatollah Mohamad Behecti, président de l'assemblée des experts, devenu le principal interlocuteur de la mission kurde de « bonne volonté » a déclaré hier après un entretien avec les délégués de la ville de Mahabad que « l'ayatollah Khomeiny avait décidé qu'aucune concession particulière ne pouvait être faite aux Kurdes, pas plus d'ailleurs qu'à une autre minorité ethnique iranienne ». Il a accusé le PDKI d'avoir « profité de toutes les occasions au Kurdistan pour renforcer sa position et exiger non point une simple autonomie, mais une véritable sécession ».

Fin de la visite de M. Mondale à Pékin

## La Chine et les USA se rapprochent

Le numéro un chinois, M. Hua Guofeng (Hua Kuo-feng), a accepté une invitation à effectuer une visite officielle aux Etats-Unis, hier à l'issue du séjour du vice-président américain, Walter Mondale, à Pékin.

Celui-ci a paru, au cours d'une conférence de presse suivant ses 12 heures d'entretiens et de conversations informelles notamment avec M. Hua Guofeng et le vice-premier ministre Den Xiaoping (Teng Hsiao-ping), avoir fait un pas de plus vers la Chine, en particulier sur le problème de l'Indochine, dans l'appréciation de la situation internationale. « Nous avons été d'accord en termes sévères pour estimer que l'occupation du Kampuchea par le Vietnam est indéfendable et que le gouvernement qu'il a établi est insoutenable », a notamment déclaré le vice-président américain en précisant qu'il avait eu de « substan-

En Irlande du Nord

## Les extrémistes protestants menacent de riposter

Le « Lundi noir » principalement marqué par la mort de Lord Mountbatten avait fait hier soir vingt-deux victimes et provoqué la colère des hommes politiques britanniques de tous bords ainsi que des extrémistes protestants d'Irlande du Nord qui ont menacé de « riposter » aux actions de l'armée républicaine irlandaise.

Le bilan de l'attentat contre le bateau de Lord Mountbatten s'est alourdi hier avec la mort de l'un des passagers, Lady Doreen Bradbourne, qui a succombé à ses blessures à l'hôpital.

L'état de santé de Lady Patricia Bradbourne, belle-fille de Lady Doreen, est toujours critique tandis que celui de Lord Brabourne et de son fils Timothy semble s'améliorer.

La police irlandaise appuyée par l'armée a quadrillé toute la journée la frontière avec l'Ulster et l'enquête sur les circonstances de l'assassinat a légèrement progressé.

#### UNE DATE SIGNIFICATIVE

L'armée républicaine irlandaise a, semble-t-il, choisi avec soin la date de l'attentat contre Lord Mountbatten et celle de l'explosion qui a coûté la vie à dix-huit soldats britanniques en Irlande du Nord.

Trois événements politiques viennent de ramener la question irlandaise à la « une » de l'actualité. Les communautés catholique et protes-

tante d'Irlande du Nord ont « célébré » il y a deux semaines le dixième anniversaire de l'arrivée des troupes britanniques en Ulster. Les hommes politiques américains d'origine irlandaise ont par ailleurs fait pression récemment sur le gouvernement de Londres pour que celui-ci tente de débloquer la situation.

► Suite en dernière page

#### COUR D'ASSISES NEUCHATELOISE

**Six ans de réclusion  
pour un ancien  
fonctionnaire cantonal**

Lire en page 9

#### CHAMPIONNATS DU MONDE D'ESCRIME

**Du bronze pour  
les épistes suisses**

Lire en page 12

#### ELECTIONS FÉDÉRALES

**Les partis politiques  
vont-ils s'agiter  
pour rien ?**

Lire en page 13

les rebelles de la garnison de la ville. L'ayatollah Khalkhali ne faisait du reste qu'appliquer la décision prise par l'ayatollah Khomeiny de « punir de façon révolutionnaire tout militaire insoumis ou qui aurait montré sa réticence à obéir aux ordres, d'un supérieur ».

## Hésitations de l'armée

Les hésitations de l'armée à intervenir pour réprimer les troubles au Kurdistan ont été par ailleurs soulignées par le vice-premier ministre chargé des affaires de la révolution, Mostafa Chamran qui, dans une interview au journal « République islamique » a vivement critiqué l'armée qui se « montre sans conscience de ses responsabilités ». Il existe en son sein, a-t-il affirmé notamment, des éléments corrompus, qui se livrent à des complots et à des sabotages » (afp)

La ballerine  
Ludmilla Vlassova  
de retour à Moscou

## Un accueil triomphal

Les autorités soviétiques ont réservé un accueil triomphal à la ballerine Ludmilla Vlassova hier sur l'aéroport « Cheremetievo » de Moscou.

Des centaines de personnes, mobilisées à grand renfort de publicité, étaient venues accueillir l'Ilyouchine-62 de l'Aéroflot bloqué pendant trois jours sur l'aéroport Kennedy de New York par les autorités américaines.

Lorsque l'épouse du danseur étoile Alexandre Godounov, qui a obtenu l'asile politique aux Etats-Unis jeudi dernier, est apparue sur la passerelle, danseurs et responsables du Bolchoï étaient alignés sur la piste.

► Suite en dernière page



# Une nomination dont l'honneur rejait sur La Chaux-de-Fonds

## Claude Loewer grand maître des arts plastiques...



(photo Impar-Bernard)

On sait qu'à la mi-août s'est déroulée à Lugano l'exposition de la bourse fédérale des beaux-arts, qu'a ouverte le président de la Confédération Hans Hurlimann, chef du département fédéral de l'Intérieur, de qui dépend précisément la nomination de la Commission fédérale des beaux-arts et l'administration de cet important domaine de notre culture. Le Chaux-de-Fonnier Claude Loewer qui, de vice-président, a été appelé à la gouverner, se voit ainsi confier une mission essentielle, que mérite naturellement son œuvre artistique, sa haute culture, sa connaissance de nos langues nationales et sa remarquable expérience des milieux artistiques, puisqu'il fut président de la Société des peintres, sculpteurs et architectes suisses SPSAS, et membre depuis douze ans de la commission, dont plusieurs années de vice-présidence. Ses œuvres sont non seulement dans nos musées chaux-de-fonniers ou dans nos salles de délibérations, bureaux communaux, écoles (deux tanneries à l'Hôtel-de-Ville, une à l'ancien gymnase communal devenu cantonal Numa-Droz, les céramiques du nouveau centre scolaire Numa-Droz, pour ne parler que de La Chaux-de-Fonds), mais dans ce canton, en Suisse, en France et ailleurs. Il a été invité à de nombreuses expositions internationales, en France, en particulier.

Nous souhaitons évidemment qu'une telle exposition boursière ait lieu, si cela s'avère possible, à La Chaux-de-Fonds l'an prochain: mais aurons-nous des locaux assez vastes pour contenir les œuvres des 700 candidats de cette année?

Pour l'instant, il y a du pain sur la planche, c'est la raison pour laquelle nous avons évidemment profité d'un de ses passages en notre ville (maire de Montmolin, il n'abandonne certes pas sa cité natale) pour l'interroger sur le travail qui l'attend, en lui posant un certain nombre de questions auxquelles il a fort aimablement répondu, avec sa précision et son autorité coutumières, la très grande clarté aussi de ses positions personnelles comme de celles de la commission. Ajoutons que, cette fois, la Suisse allemande s'est inclinée de bonne grâce devant une telle candidature (d'ailleurs sollicitée de manière très pressante par le Conseil fédéral et le Département de l'Intérieur), car, après la présidence de Remo Rossi, Tessinois comme bien on pense, et, sauf erreur, l'artiste genevois (d'origine jurassienne) Adrien Holy, c'eût été le tour d'un Suisse alémanique. C'est là le signe du prestige dont jouit Claude Loewer tant auprès de ses collègues, y compris d'outre-Sarine, que de nos hautes autorités.

Imp.: Quelle est la composition et la ou les fonctions de la Commission fédérale des beaux-arts?

C. L.: Il va être intéressant pour vous de jeter un coup d'œil sur les textes législatifs, mais pour l'instant, voici: ses neuf membres sont désignés par le Conseil fédéral lui-même, sur proposition du département responsable (Intérieur). Cinq Suisses allemands, trois Romands, un Tessinois. Vous voyez que, par rapport à la démographie suisse, nous nous taillons une belle part. Mais l'important, c'est que notre pays a très tôt reconnu la valeur d'une protection des arts plastiques, puisque le premier arrêté fédéral en la matière a été pris le 22 décembre 1887, le second le 18 juin 1898, modifié le 29 septembre 1924; or, lesdites ordonnances sont toujours valables, très peu de choses sont tombées en désuétude, ce qui démontre bien la clairvoyance de nos autorités du siècle dernier et du début de celui-ci.

Imp.: Alors, vos attributions?

C. L.: Voyez plutôt le texte officiel (1924): Le Conseil fédéral répartit chaque année, sur la proposition de son département de l'Intérieur, le crédit des beaux-arts entre les diverses destinations prévues à l'art. 1er des arrêtés fédéraux de 1887 et 1898, à savoir:

- l'organisation d'expositions nationales des beaux-arts et participation à des expositions étrangères;
- achats et commandes d'œuvres de des artistes suisses;
- édification de monuments publics artistiques, aux frais ou avec l'appui de la Confédération;
- allocation de bourses à de jeunes artistes de talent;
- appui accordé à d'autres efforts d'intérêt général ayant pour but d'encourager les beaux-arts.

Dans l'art 2, il est stipulé que la commission a pour tâche de donner son avis au département de l'Intérieur sur toutes les affaires importantes ayant trait à l'exécution des arrêtés fédéraux précités, ainsi que sur toutes les questions d'art intéressant la Confédération, dans le domaine de la peinture, de la sculpture et de l'architecture. La commission avise en outre de son propre chef aux moyens de faire progresser et d'encourager les arts, dans le sens des arrêtés fédéraux mentionnés; elle présente à ce sujet des propositions au département de l'Intérieur et seconde celui-ci dans l'exécution de ses décisions et des arrêtés du Conseil fédéral.

Vous voyez que, tout avait été assez exactement défini; nous continuons le travail entrepris, en l'adaptant naturellement aux circonstances.

Imp.: Précisément, ces fameuses bourses fédérales que vous avez attribuées à Lugano, dans la patrie de Remo Rossi, que signifient-elles?

C. L.: Le travail du jury est devenu terriblement astreignant, nous ne nous en plaignons nullement, mais en revenons exténués, mais riches de contacts et d'expériences nouveaux. Cette plongée dans les arts de ce pays et de notre temps est passionnante. Si, au début du siècle, les bourses allaient de 500 fr. à 2000 fr., il a bien fallu adapter ces montants. Nous préférons attribuer (proportionnellement aux envois) moins de bourses mais qu'elles puissent réellement permettre à l'artiste de travailler, d'aller étudier ailleurs que dans la ville ou le village où il réside, soit 12 à 16.000 fr. Songez qu'en 1970, il y avait 350 candidats, en 1979, 700! Le crédit attribué aux bourses est le tiers du budget de la commission, et la Confédération, malgré la récession, n'y a pas porté de coupes sombres.

Imp.: Ce qui signifie que vous avez d'autres choses à décider.

C. L.: Evidemment, je ne passe pas deux mois de l'année à m'occuper, avec mes collègues, de cette œuvre d'envergure, pour ne traiter que des bourses fédérales, encore que ce soit un chapitre fort important. Précisons aussi que celles-ci ne sont ni des prix d'excellence, ni des légions d'honneur, mais que nous considérons la qualité de la recherche, même si le concurrent montre qu'il a subi de fortes influences, ce qui est normal à son âge. Nous voulons miser sur la suite vraisemblable de son travail. 26 bourses ont été attribuées cette année. Pour le reste de notre activité, il y a, vous l'avez vu, à acheter diverses œuvres qui iront décorer nos ambassades suisses à l'étranger, faisant ainsi connaître notre art, ce qui est indispensable; à organiser des concours pour la décoration des constructions fédérales, où nous sommes toujours consultés (à l'exception parfois de certaines grandes régions qui peuvent passer des commandes directes); la représentation de notre art dans des expositions étrangères (Biennales de Venise, Sao-Paolo, Paris, etc.); l'organisation et la composition, tous les deux ou trois ans, d'une exposition nationale destinée à présenter non pas la totalité de notre production artistique, mais l'essentiel des tendances actuelles, très évolutives et somme toute assez floues, vous le savez; l'attribution de bourses spéciales pour des artistes qui vont séjourner à la Villa Maraini, maison suisse de Rome, en Inde, au Canada, voire ailleurs.

Imp.: Si nous avons bien compris, après 12 ans d'activité au sein de la Commission, vous continuez le service, encore plus astreignant?

C. L.: Oui, c'est un peu vrai mais, comme je vous l'ai dit, c'est d'un intérêt constant.

Imp.: Vous n'avez dit que vous n'avez pas directement de « programme de gouvernement », mais enfin, 50 à 60 séances par an, ça se prépare, et tout de même, le président...

C. L.: Ici, je veux vous dire ce qu'à la radio, on appelle « ma pensée profonde ». Je suis très heureux d'être Suisse, parce que la culture de ce pays, depuis pas mal de temps, est digne de ce qu'il est. Je veux pratiquer la politique la plus ouverte, la plus transparente possible, ceci autant dans l'explicitation de nos jugements d'ordre artistique que des raisons qui l'ont dicté, qui peuvent être aussi d'accorder tous leurs droits aux diverses parties de ce pays.

Imp.: Vos relations avec vos confrères alémaniques?

C. L.: Elles sont non seulement excellentes, mais il m'arrive de me sentir plus chez moi à Berne, Zurich, Bâle (ou ailleurs) qu'à Lausanne ou Genève. La germanité nous apporte beaucoup, nous collaborons finalement mieux avec l'Allemagne qu'avec la France, et ce n'est pas notre faute. Fier d'être une province de langue française, je suis tout à fait d'accord que nous devons nous efforcer de la dire le mieux possible. Mais ne me parlez pas du nationalisme linguistique. En France, nous sommes les « petits Suisses », (et je connais bien ce pays); en Allemagne, pas du tout. La fameuse « légèreté latine », très peu pour moi; la culture germanique, ça existe, et cette espèce de complexe de supériorité romand par rapport à la Suisse allemande et à ses idiomes en particulier est non fondée. Il y a un malaise, certes; eh bien, je m'efforcerai, dans mes fonctions, de l'atténuer sinon de la vaincre. Nous avons à ouvrir toutes grandes les portes et les fenêtres sur le monde qui nous entoure, où nous serons, mais qui nous apportera beaucoup. Par exemple, cette exigence des Romands de vouloir des traductions en quelque sorte simultanées m'agace: après tout, quand on a une fonction qui l'exige, qu'on apprenne la langue de l'autre, nous concitoyens en font bien l'effort.

Bien que Claude Loewer s'en défende, c'est tout de même un programme de gouvernement. Il nous a d'ailleurs dit force autres choses, qui nous font bien augurer de sa période présidentielle. Bonne chance, M. le président!

Propos recueillis par  
J. M. NUSSBAUM

CINEMA - THEATRE - MUSIQUE  
PEINTURE - SCULPTURE - LITTERATURE  
EDUCATION - JEUX  
CINEMA - THEATRE - MUSIQUE  
PEINTURE - SCULPTURE - LITTERATURE  
EDUCATION - JEUX  
CINEMA - THEATRE - MUSIQUE  
PEINTURE - SCULPTURE - LITTERATURE  
EDUCATION - JEUX  
CINEMA - THEATRE - MUSIQUE  
PEINTURE - SCULPTURE - LITTERATURE  
EDUCATION - JEUX  
CINEMA - THEATRE - MUSIQUE  
PEINTURE - SCULPTURE - LITTERATURE  
EDUCATION - JEUX  
CINEMA - THEATRE - MUSIQUE  
PEINTURE - SCULPTURE - LITTERATURE  
EDUCATION - JEUX

### Écoutez pour vous...

Notre rubrique des disques de musique classique est exceptionnellement renvoyée à notre «Page 2» de demain jeudi.

### Éphéméride

Mercredi 29 août 1979, 241e jour de l'année

#### FÊTES A SOUHAITER:

Sabrina, Sabrina.

#### PRINCIPAUX ANNIVERSAIRES HISTORIQUES:

1978. — Le président du Parti communiste chinois Hua Guofeng (Hua Kuo-feng) achève un voyage en Europe de l'Est.  
1969. — Un avion de la compagnie américaine «Trans World Airlines», avec 113 personnes à bord, est détourné entre Athènes et Tel-Aviv par un commando arabe et contraint d'atterrir à Damas.  
1965. — Après huit jours en orbite autour de la terre, les astronautes américains Cooper et Conrad amerissent dans l'Atlantique.  
1960. — Assassinat de Hazzia el-Majali, premier ministre jordanien.  
1945. — Le général MacArthur quitte Manille pour le Japon afin de recevoir la capitulation japonaise.  
1935. — La reine Astrid de Belgique trouve la mort dans un accident de voiture, en Suisse.

#### ILS SONT NÉS UN 29 AOUT:

Jean-Baptiste Colbert, homme d'Etat français (1619 - 1683); le philosophe anglais John Locke (1632-1704); le peintre français Dominique Ingres (1780-1867); Olivier Wendell Holmes, médecin et écrivain américain (1809-1894); l'écrivain belge Maurice Maeterlinck (1862-1949).

### Concours national d'exécution musicale

## Prix de soliste 1979 de l'AMS: succès des pianistes

Dans le cadre d'une tradition désormais bien établie, le Concours national d'exécution musicale «Prix de soliste» de l'AMS vient de se dérouler à la Salle de musique de La Chaux-de-Fonds. C'est un fait indéniable que depuis qu'il est devenu public, ce concours n'a cessé d'acquiescer une dimension toujours plus grande. Evénement de première importance, il attire chaque année, de plus en plus d'auditeurs et devient un centre de rencontre du monde musical suisse. L'événement est important non seulement pour les musiciens mais davantage encore pour l'avenir de la musique suisse.

On ne s'ennuie pas une minute tout au long de ces joutes. L'un des intérêts majeurs de cette manifestation est de susciter une confrontation entre différents instruments. Sept disciplines

Bâle et commence une carrière de soliste.

De toute façon les meilleurs éléments d'un concours ne le sont que par comparaison au niveau moyen des candidats, qui diffère d'année en année. Le niveau de cette année fut élevé, sans plus. D'autre part la multiplicité des critères objectifs et subjectifs rend tout classement imparfait, surtout quand il s'agit d'un niveau aussi prestigieux que celui de ce concours. Soyons convaincus que l'une des lignes de conduite du jury fut sa profonde conviction que la raison d'être de ce concours est la recherche de musiciens mettant tous leurs moyens techniques et artistiques au service de la musique.

Dans la matinée de dimanche Dagmar Clottu, pianiste de Bienne, «première mention» avait fait grosse impression auprès du public, notamment dans l'exécution des variations KV 573 de Mozart et beaucoup, dès ce moment, avaient vu en elle la détentrice du prix 1979. Elle aurait mérité mieux qu'une mention.

Pour les autres, il s'agissait le plus souvent de préférences personnelles. Theresia Klenzi, cantatrice de Bâle, «deuxième mention» avait-elle choisi le répertoire le plus adapté à son type de voix?

En attribuant une «troisième mention» à Christoph Delz pianiste de Binningen, est-ce le pianiste ou le compositeur que l'on désire honorer? «Sils» la composition pour piano qu'il présentait est intéressante, son exécution de Beethoven (sonate op. 26, 1er, 2e et 4e mouvements) est par contre superficielle.

D'ailleurs comment est-il possible d'amputer une sonate (fut-elle de Mozart ou de Beethoven) d'un de ses mouvements. Cela est désagréable pour l'auditeur, sans doute plus encore pour l'exécutant.

Est-ce l'effet de la déception, toujours est-il que le public se contenta d'appaludir poliment le palmarès sans manifester ni sa joie ni son déplaisir.

Félicitons les accompagnateurs Rosemarie Burri, Loredana Egle, Christoph Keller, Jörg Eichenberger, Anne de Dadelsen, Wally Staempfli et Midori Kitagawa. On sait combien cette fonction est délicate et combien elle peut influencer les candidats.

Le comité de l'AMS fut sensible à l'accueil chaleureux qui lui fut réservé,

apprécia la parfaite organisation de la manifestation qui fut enregistrée par la radio romande. M. Klaus Huber, président de l'AMS et du jury, remercia les autorités locales, le Conservatoire de La Chaux-de-Fonds et du Locle, la Fondation Musica-Théâtre, la Société de musique, il remercia encore les candidats qui prennent les risques d'un concours et le nombreux public qui suivit dès samedi soir ces «mini-concerts». Tel fut, avec ses larmes et ses joies, le Prix de soliste 1979 de l'AMS. D. de C.

#### PALMARES

Jurg Luthy, Bâle, Prix de soliste 1979. Ce pianiste est né en 1949 à Aarau. Il obtint en 1974 un diplôme d'enseignement avec mention, classe R. Mäser, puis un prix de virtuosité, en 1978, classe K. Linder, au Conservatoire de Bâle. Après avoir enseigné dans diverses écoles, il se consacre aujourd'hui à la carrière de soliste. Dagmar Clottu, Bienne «Première mention». C'est dans une famille de musiciens que cette jeune pianiste naît en 1952, à Bienne, où elle obtient en 1971 au Conservatoire le diplôme d'enseignement, classe G. Hegyi. Elle passe ensuite un diplôme supérieur d'exécution à Neuchâtel, classe Harry Datyner et la virtuosité à Genève en 1974, elle se perfectionne auprès de N. Magaloff et V. Perlemuter.

Theresia Klenzi, Bâle, «Deuxième mention». Cette cantatrice est née à Konstanz en 1951, elle étudie le chant au Conservatoire de Delémont, classe M. Jeanneret où elle obtient en 1972 le diplôme de capacité professionnelle. C'est ensuite le prix de virtuosité au Conservatoire de Bâle en 1978, classe K. Widmer. Elle suit de nombreux cours d'interprétation de musique moderne.

Christoph Delz, Binningen, «Troisième mention». Ce pianiste et compositeur est né en 1950 à Bâle. Il obtient les diplômes d'enseignement, classe H. Liebrecht, et de concert avec mention au Conservatoire de Bienne. Il étudie la composition chez Stockhausen et Pousseur.

#### COMITÉ DE L'AMS

Klaus Huber, compositeur, président de l'AMS et du jury; Jean Balissat, compositeur; Charles Dobler, pianiste; Robert Fallier, directeur du Conservatoire de La Chaux-de-Fonds et du Locle; Urs Frauchiger, professeur de musique; Eric Gaudibert, compositeur; Raito Tschupp, chef d'orchestre; Fritz Muggler, président de la SIMC section suisse.

étaient représentées cette année, on pouvait entendre un clarinettiste, un flûtiste, trois cantatrices, un altiste, un tromboniste, un bassoniste, trois pianistes. Le concours est destiné à récompenser des artistes âgés de 30 ans au maximum pour la haute qualité de leurs interprétations. La composition du jury, le choix des candidats, des œuvres, sont la garantie du sérieux et de la renommée de ce prix.

En raison de la diversité d'un jury offrant un panorama complet de la musique suisse, les voix se sont portées cette année sur un candidat «à point» plutôt que sur une recherche de talent en puissance. Ainsi Jurg Luthy, pianiste de Bâle, prix de soliste 1979, a tout juste 30 ans. Il est titulaire d'un prix de virtuosité du Conservatoire de

### Mots croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

HORIZONTELEMENT. — 1. Ancien instrument de musique à cordes. 2. Bêvue. 3. Légèrement humide; Coule en Suisse. 4. Poème; Table de boucher. 5. Jeu de hasard; Il maintient le sable ou les galets. 6. Oublié; Bagatelles. 7. Ville d'Italie; A fait du tort. 8. Qualifie des enfants nés de la même mère, mais non du même père; En matière de. 9. Epoque; Mot pour éviter des répétitions. 10. Papilionacée des régions chaudes; Courageux.

VERTICALEMENT. — 1. Ils s'intéressent aux fruits à pépins. 2. Instrument servant à mesurer le chemin parcouru. 3. Tribu de confères. 4. Très tentant quand il est gros; Tenter. 5. Détruite; Dieu de la mythologie hindoue. 6. Deux rivières d'Allemagne, une Blanche et une Noire. 7. Note; Pomme; Autre note. 8. Sujet de la botte; Encore une autre note. 9. Mit ailleurs; Elles obscurcissent le ciel. 10. Trouble des organes sensitifs ou moteurs.

(Copyright by Cosmopress - 5006)

#### Solution du problème paru mercredi 22 août

HORIZONTELEMENT. — 1. Vertugadin. 2. Araucarie. 3. Lé; Créent. 4. Escalé; Tau. 5. Tir; Ré. 6. Aper; Eu; Il. 7. Iémissé. 8. Llanos; Ost. 9. Lenclous; Ut. 10. Este; Rance.

VERTICALEMENT. — 1. Valetaille. 2. Erisipèles. 3. Ra; Crénant. 4. Tu; Rince. 5. Uccle; Sol. 6. Gare; Essor. 7. Aire; Rue; Sa. 8. Diète; Io. 9. Iéna; Suc. 10. Turlutte.



LA CHAUX-DE-FONDS • LA CHAUX-DE-FONDS • LA CHAUX-DE-FONDS

Le Conseil général prend du retard... mais de la hauteur

L'urbanisme, ce délicat équilibre d'intérêts multiples...

Nanti d'un ordre du jour très volumineux, le Conseil général n'est pas arrivé au bout, hier soir, tant s'en faut. Il a dû renvoyer à une prochaine séance non seulement tout le train de motions et interpellations en suspens depuis le début de l'année, et qui s'est encore allongé de cinq « wagons » hier, mais encore le dernier des cinq rapports du Conseil communal, celui concernant l'éclairage du Centre sportif de La Charrière. Parce qu'il a bien dû convenir avec M. Jaggi (ppn), « qu'on ne met pas en cause un crédit d'un demi-million à 23 h. 30 ».

Pour sa rentrée, le Parlement communal a donc pris du retard, déjà, et c'est à point nommé que le président Dubois annonçait en début de séance que le bureau avait décidé d'adapter le nombre des séances au volume des affaires à traiter, de manière à pouvoir liquider plus rapidement les objets qui « traînent » : d'ici à la mi-décembre, pas moins de cinq séances sont d'ores et déjà agendées !

Mais il a pris aussi de la hauteur, ce Conseil général, à qui les vacances semblent avoir été profitables ! Le débat d'hier soir, en tout cas, fut d'une qualité, d'un niveau intéressants. Il porta presque exclusivement sur l'urbanisme, sujet aussi important que délicat que le conseiller communal Bringolf dont ce fut, côté exécutif, le « festival » hier soir, défini assez bien comme la confrontation de plusieurs intérêts souvent contradictoires.

De la discussion se dégageait une remarquable unité de vues sur les grandes lignes. Elle s'est traduite dans l'acceptation sans opposition, avec juste une ou deux abstentions suivant les cas, des quatre objets traités (que nous avons présentés en détail ces derniers jours) : le crédit de 163.000 fr. pour l'achat, la démolition et l'aménagement de l'emplacement de l'immeuble Versoix 5 ; les crédits de 576.000 francs et 554.000 francs pour l'équipement des futurs lotissements de villas du Foullet et des Arêtes ; l'échange de terrain pour la réalisation d'un ensemble locatif à la Recorne ; l'échange de terrain en vue de la construction d'une nouvelle centrale laitière rue du Collège.

En début de séance, après les communications diverses, le Conseil général avait rapidement désigné les remplaçants de M. P. Lardon (soc), démissionnaire, à la Commission des services sociaux (M. P. Bauer), à celle des Services industriels (M. J.-C. Leuba), à celle du service communal de chauffage urbain à distance (M. F. Cuche) et à celle du gaz naturel (Mme C. Cop), ainsi que le remplaçant de Mme D. Scheidegger (rad) à la Commission de salubrité publique (M. J.-D. Bless).

DEUX NOUVELLES CONSEILLÈRES

Mais auparavant encore, le président Dubois au nom de tout le Conseil avait eu le plaisir de souhaiter la bienvenue à deux nouvelles conseillères générales, Mmes J. Auberson (soc), qui remplace M. P. Lardon, et C. Cop (soc) qui remplace Mme L. Hunziker.

UNANIMITÉ SATISFAITE

Tous les groupes exprimèrent leur satisfaction devant le projet de rachat et de démolition de l'immeuble Versoix 5, dont l'empêtement sur le trottoir crée un danger permanent dans cette rue à fort trafic. Une voisine a même écrit au Conseil général et au Conseil communal pour exprimer ses félicitations à ce sujet, ce qui est rare. Aussi, M. Bringolf (CC) n'eut-il qu'à répondre aux diverses questions et remarques de détail formulées par MM. Roulet (pop), Luthi (soc), Darbre (rad), Huot (lib), Tschanz (adi) et Ulrich (ppn), non sans esprit de part et d'autre. On apprit ainsi, notamment, que comme à l'accoutumée, un maximum de matériel provenant de cette démolition serait récupéré. Que la démolition était prévue pour l'année prochaine, au plus tard durant les vacances horlogères. Que l'achat, suscité par le Conseil communal, a été fait au plus juste prix. Que le but de la démolition n'est pas de refaire une zone verte, mais d'abord d'assainir un endroit laid et dangereux, même si quelques arbres de plus dans le coin, dans le style des petits espaces verts voisins, sont prévus. Au vote, le crédit recueillit 34 voix sans opposition.

Il en fut exactement de même pour l'échange de terrain entre commune et syndicat des producteurs laitiers, qui doit permettre à ce dernier de réaliser le vieux projet de nouvelle centrale laitière à la rue du Collège, Mme Corswant (pop) et MM. Barben (lib), Cattin (adi), Ummel (ppn) et Stauffer (soc) ayant synthétisé les avantages multiples d'une solution dans laquelle tout le monde trouve son compte.

RECORNE : BONNE OMELETTE

« On ne fait pas d'omelette sans casser des œufs, et là, l'omelette vaut mieux que le panier d'œufs » : cette image de M. Ummel (ppn) résumait bien l'opinion générale, même teintée ça et là de quelques réserves, sur l'échange de terrains devant permettre l'implantation à la Recorne du « fameux » ensemble locatif de la SI « Hôtel des Glaciers ». M. Vogel (rad) regrette bien qu'il faille accepter le projet « sous la pression de certains milieux qui solutionnent leurs problèmes en les déplaçant ». M. Robert (adi) se demanda bien s'il n'était pas encore possible de remanier légèrement l'implantation pour préserver l'intégrité de l'aire d'arrivée de la piste de slalom. M. Miserez (soc) évoqua bien le problème de l'extension de la surface bâtie en regard de la diminution de population. M. Hirsch (soc) se posa bien la question de savoir si l'on n'aurait pas pu simplement s'opposer juridiquement au projet primitif jouxtant la Musée paysan, au lieu de le déplacer. Mais dans l'ensemble, tout le monde, ainsi que Mme Châtelain (lib), MM. Greub (pop), Ummel (ppn) et Jaggi (ppn) approuvaient l'opération, réalistement.

Parmi les multiples réponses et compléments d'informations apportés par Bringolf (CC) aux différents orateurs, on retiendra surtout que si le Ski-Club maintient son opposition au projet, le Conseil communal maintient lui son offre de recherche d'autres solutions

Décès d'un artisan du pain

Nous avons appris avec consternation le décès de M. Roland Forestier, survenu après quelques semaines de maladie. Agé de 63 ans, ce maître boulanger-pâtissier faisait encore partie de ces artisans du pain. Un four à bois donnait à sa pâte une saveur inégalable. Outre son goût exquis, ce pain faisait l'objet de soins attentifs dans sa confection. Ceci à une cadence que l'on ne rencontre plus dans les laboratoires modernes. Les clients le savaient puisqu'ils ne pouvaient disposer de leur pain qu'à partir de huit heures pour la première fournée et de neuf heures pour la seconde. Parfois il fallait même attendre quelques minutes avant de se voir servir un pain sortant à peine du four. Cela donnait l'occasion d'un échange verbal avec le boulanger et parfois même avec l'artisan.

La disparition de M. Forestier ne représente pas uniquement la perte d'un pain savoureux pour ceux qui ont eu la chance de le goûter, mais marque également la fin d'une époque. Une époque où l'on prenait encore le temps de confectionner son pain à un rythme humain. Un rythme que M. R. Forestier nous a permis de vivre encore quelques jours au début du mois d'août.

Le défunt était président d'honneur de la Société des patrons boulangers-pâtissiers au sein de laquelle il a exercé des activités durant plusieurs années. Nous présentons à sa femme, à ses enfants et à toute sa famille, nos respectueuses condoléances.

pour garantir la possibilité d'organiser à La Chaux-de-Fonds des concours de slalom internationaux : par exemple en étudiant la possibilité d'exhausser artificiellement la piste à son départ, afin de garder la longueur totale voulue... Le vote fut acquis par 32 voix sans opposition.

AVEC FÉLICITATIONS

Enfin, dernier objet abordé avant que l'heure tardive impose le renvoi du reste de l'ordre du jour, les deux crédits d'équipement en vue de la création d'un lotissement de maisons familiales au Foullet d'une part, aux Arêtes de l'autre, réalisèrent respectivement un « score » de 32 et 31 voix, toujours sans opposition. Le rapport valut au Conseil communal un véritable flot de félicitations et d'approbations louangeuses de la part de MM. Jaggi (ppn), Jeanneret (rad), Barben (lib), MM. Miserez (soc) et Berger (pop) manifestant un accord ferme mais plus nuancé, et M. Robert (adi) seul exprimant quelques réserves qui le conduisaient non à refuser les projets,

Compte rendu Michel-H. KREBS

mais à demander que celui des Arêtes fasse l'objet d'un réexamen, notamment quant à sa desserte routière et à son intégration dans un plan d'ensemble de la zone. Ce plan d'ensemble, M. Bringolf (CC) en dépeint les grandes lignes déjà connues : le domaine des Arêtes sera conservé essentiellement comme zone de détente, avec ses allées piétonnières, quelques installations sportives et, côté ouest, l'ensemble restaurant-piscine couverte-parking initialement prévu dans le lotissement des Cornes-Morel. M. Payot (CC) rappela à ce propos à M. Dubois (pop) qu'on avait momentanément renoncé à une grande piscine couverte au profit d'unités « de quartier », plus modestes.

UN PROBLÈME GLOBAL

Les deux derniers objets surtout ont donc donné lieu à un débat général sur l'urbanisme et la qualité de vie en ville, alimenté essentiellement par les réflexions générales de MM. Miserez (soc), Jaggi (ppn), Ummel (ppn), Berger (pop), Robert (adi), Gyax (soc), Hirsch (soc) et Bringolf (CC). Il s'en dégageait un consensus assez général autour de l'idée qu'il est temps pour La Chaux-de-Fonds de reprendre une réflexion globale sur ses grandes options en la matière, afin de pouvoir, à l'avenir, intégrer les décisions ponctuelles dans une conception générale. Ce vœu rencontrait d'autant plus l'avis du Conseil communal que celui-ci a déjà pris l'initiative de remanier le plan général de zones de 1968 pour l'adapter aux réalités et conceptions de notre temps.

Ce remaniement, et tout ce qu'il implique, feront l'objet d'un débat ultérieur au Conseil général, et d'une mise à l'enquête publique. Un postulat de M. Gyax, accepté en principe hier soir, va dans le même sens et a aussi été renvoyé pour discussion à une prochaine séance. Nous aurons donc tout loisir de revenir sur ce thème majeur de l'aménagement de notre environnement vital.

chauxorama

Cyclomotoriste légèrement blessée

Hier à 9 h. 05, une cyclomotoriste de la ville, Mlle Françoise Maire, 21 ans, circulait rue Jean-Paul-Zimmermann en direction nord. A la hauteur de la rue du Parc, une collision s'est produite avec l'auto conduite par M. B.B. de Nidau-BE qui circulait dans la rue précitée en direction ouest. Mlle Maire a été conduite chez un médecin pour un contrôle.

40 ans aux CFF

Aujourd'hui, M. Albert Perrin-jacquet, chef de groupe à la gare des marchandises de La Chaux-de-Fonds, fêtera ses 40 ans d'activité dans l'administration des Chemins de fer fédéraux.

M. Perrinjacquet a commencé sa carrière de cheminot aux ateliers CFF d'Yverdon et c'est en 1954 qu'il se fixa à La Chaux-de-Fonds, où l'on n'eut pas de peine à reconnaître ses nombreuses qualités. Il accéda ainsi rapidement aux responsabilités de chef de groupe. Il se montra également très actif dans les rangs du syndicat SEV dont il assure la présidence de la section des Montagnes neuchâtelaises depuis de longues années et avec beaucoup de compétence.

Pour cet anniversaire, la Direction des CFF du 1er arrondissement, ainsi que ses collègues lui ont présenté leurs meilleurs vœux et félicitations en témoignage de cette longue période de fidélité. (comm.)

Un travail considérable au profit des promeneurs  
Assemblée de la Société des Sentiers du Doubs



Le comité décerne l'insigne or de la société et le titre de membre d'honneur à M. J.-A. Benoît (debout, à droite), responsable de la section des Brenets. A gauche, Mme Benoît, fleurie, au centre le président central J. Benoît, et au premier plan MM. Stauffer et Maléus, respectivement caissier et secrétaire. (photo Impar-Bernard)

L'assemblée générale de la Société des Sentiers du Doubs, section neuchâtoise, s'est déroulée samedi dans la halle des fêtes, mise à sa disposition par ses amis des Planchettes.

Le président Jacques Benoît avait bien préparé son ordre du jour, facilité dans sa tâche par le fait qu'aucun nuage ne devrait venir ternir l'excellente marche de la société. En effet, les membres se montrent généreux dans le versement de leur cotisation. Le Conseil d'Etat, les communes de La Chaux-de-Fonds, Le Locle et des Brenets, lui versent des subventions annuelles, sachant qu'ainsi, non seulement elles permettent d'augmenter sensiblement le volume des travaux entrepris sur les sentiers, mais lui permettront d'ici quelques années d'entreprendre la réfection de la longue passerelle construite en 1952, en aval du Châtelot.

UN EXCELLENT TRAVAIL

En plus du cantonnement normal des sentiers, à l'exception de celui de Bonaparte, soigneusement remis en état en 1978, et sérieusement endommagé depuis l'entreprise d'une coupe de bois, la société a procédé à la réfection totale des secteurs de sentiers de la rive des Moulins-Delachaux aux Gravières, de la Rasse à Biaufond, et de la Rasse à la Verrière. Elle a procédé à la réouverture de la tranchée qui sert d'exutoire au lac du Cul-des-Près, a remplacé les barrières arrachées en bordure du lac de Moron par des chaînes. Elle se félicite d'avoir pris une part active à la mise sous protection de l'étang de Biaufond, ce qui permettra de sauver la colonie de canards colverts. Les rencontres amicales des rives du Doubs ont été joyeuses et largement fréquentées, la course guidée s'est soldée par un succès. L'assemblée souligne l'excellent travail accompli par la Société des Sentiers pédestres, qui a multiplié ses interventions par un balisage toujours plus dense et bien documenté de ses sentiers.

Le verbal, le rapport de caisse, celui des vérificateurs, le rapport de gestion très fouillé du président, ont tous été acceptés par acclamations. L'édition nouvelle de la carte de géographie est en vente au bureau de « L'Impartial ».

Un seul regret : malgré les nombreux appels à la raison, pour que les sentiers pédestres restent exclusivement à l'usage des piétons, quelques amateurs de trial et d'équitation n'en tiennent pas compte. Ils feraient mieux de s'illustrer en créant leurs propres pistes. Enfin, pour couronner dans la joie cette belle assemblée, J.-A. Benoît, responsable de la section des Brenets depuis plus de dix ans, reçoit l'insigne or de la société et le titre de membre d'honneur. Ceci sous les applaudissements de l'ensemble de l'assemblée, qui entonne le Chant des Sonneurs.

DANS LES SECTIONS SOEURS

Franches-Montagnes, président Jacques Froidevaux : la section a procédé au cantonnement normal des sentiers, a amélioré celui du Cerneux Madeux, a participé avec les sociétés de pêche aux nettoyages des rives du Doubs.

Damprichard : le sentier du Bied de Valloriel au rocher de la Coquille, a été rénové et doté d'une échelle de fer. L'amélioration du sentier de la rive en direction de Goumois se poursuit régulièrement. Justin Racine, président de la section depuis sa fondation, annonce, l'âge aidant, qu'il espère présenter un successeur l'an prochain.

Charquemont : Chs Perrot, président, annonce la remise en état d'un secteur du sentier des Grandes Randonnées GR 5, aux Champs-du-Doubs, ainsi que du sentier conduisant du Boulois à la ferme de la Crampoulotte, dans laquelle les travaux de restauration vont bon train. Le gîte pour touristes du Boulois n'est pas laissé en arrière pour autant.

Villers-le-Lac : Georges Caille, président, ne s'est pas contenté de présider à la remise à neuf de la Vierge du Col-des-Roches, de présenter une exposition d'anciennes cartes postales de la région et de photographies. Il a

conduit de nombreux groupes pédestres à la découverte de nos sentiers qu'il avait auparavant remis en excellent état. A la suite de la reconstruction de l'écluse du Châtelot par les Forces Motrices, il a décidé de favoriser l'accès à la rive française par la pose d'une échelle métallique. Cette entreprise rendra de grands services aux touristes qui tiennent à traverser la rivière, car depuis la suppression du passage en barque au Saut-du-Doubs, il n'existe plus rien entre Villers-le-Lac et la Rasse pour passer d'une rive à l'autre.

Grand-Combe-des-Bois : Joseph Racine, président est accompagné de son prédécesseur Paul Chapotte, qui fête son 80e anniversaire. Ce dernier a été fêté le matin même, dans une réunion aussi officielle que cordiale, à la mairie de son village à qui il a rendu de très grands services, et où il ne compte que des amis. La section des sentiers du Doubs en a profité pour lui remettre son insigne or en signe de reconnaissance et d'estime. Le sentier de la rive a été remis en bon état du Moulin-Callame à proximité de Bonaparte. Un éboulement entre Les Planots et la Grotte du Grenier a coûté de nombreuses heures de travail pour rétablir une circulation normale.

Grand - Combe - Châteleux : Jean Mairot, président, annonce la réouverture de sentiers désertés dans la région de Chaudèche, le Rondard, la Grotte de la Canne du Poucet, et le début d'un abri forestier. Et son désir d'éditer une modeste carte de géographie de son secteur, qui ne figure pas sur la carte redéitée.

PROGRAMME DE FIN D'ANNÉE

Samedi 22 septembre, journée de travail à La Maison-Monsieur, sentier de la rive en amont.

Dimanche 7 octobre, réunion de la section des Franches-Montagnes à Biaufond, à proximité de la ferme de la famille Genin.

Course guidée à la découverte du sentier des Officiers, puis la Rasse-Biaufond, et rencontre avec nos amis des Franches-Montagnes.

Dimanche 14 octobre, réunion de la section de Charquemont à la ferme de la Crampoulotte. E. Mls

état civil

MARDI 28 AOUT 1979

Promesses de mariage

Juvet Jean Marie et Kocher Paulina del Carmen. — Zwicky Beat et Steudler Marlyse.

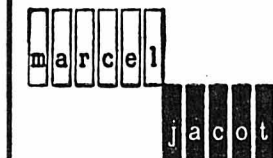
Décès

Vartiyan Sirakan, née le 13 janvier 1930, dom. Porrentruy. — Forestier Roland Alfred, né le 4 mars 1917, époux de Renée Lucie Henriette, née Batôt. — Hauri Samuel, né le 4 avril 1902, époux d'Emma, née Schüttel.

avis urgent

Amateurs de pièces uniques !

Les tables de Californie en racines de séquoia sont arrivées et exposées dans nos vitrines... A ne pas manquer !



formes nouvelles s. a. Rue Neuve 1 - La Chaux-de-Fonds 18724

Autres informations chaux-de-fonnières en page 5

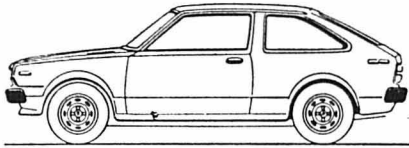
**BIJOUX BONNET**

238.- 250.-

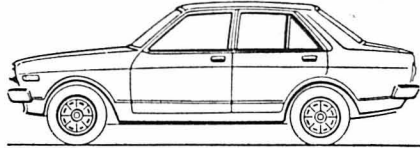
**VENTE DIRECTE AUX PARTICULIERS**  
Numa-Droz 141 - La Chaux-de-Fonds - Tél. 22 22 25



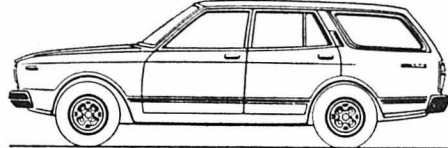
# Près d'un million de DATSUN circulent en Europe



**Hatchback Cherry**  
988 cm<sup>3</sup>, traction avant. Fr. 9250.-



**Limousine Sunny 120Y**  
1171 cm<sup>3</sup>, 4 portes, superéquipement. Fr. 9990.-



**Bluebird Break 180B** 1770 cm<sup>3</sup>,  
5 portes, grand espace de chargement. Fr. 13 890.-

Si près d'un million d'automobilistes européens ont choisi DATSUN, c'est pour de bonnes raisons. La qualité supérieure et les nombreux avantages qui caractérisent chaque DATSUN ont fait de DATSUN la marque d'automobile japonaise la plus vendue en Europe. Et ce succès, DATSUN, le quatrième plus grand fabricant de véhicules du monde, ne l'a pas qu'en Europe. Grâce à sa fiabilité, son économie, sa sécurité et son exploitation sans problèmes, la gamme de modèles remporte un succès de plus en plus foudroyant dans 135 pays, imbattable qu'elle est avec son prix, ses formes et sa contre-valeur.

Et voici les bonnes raisons qui ont convaincu un million d'automobilistes:

### 1. Fiabilité

Avec une DATSUN, vous achetez une qualité sans compromis. 17% de tous les employés, soit plus que chez n'importe quel autre fabricant d'automobiles du monde, s'occupent exclusivement du contrôle de qualité et veillent à une exécution absolument impeccable. C'est cette qualité qui rend chaque DATSUN si durable, si sûre et si puissante. Ce n'est pas pour rien qu'une DATSUN Violet a gagné en 1979 le rallye Safari et le rallye de l'Acropole (au rallye Safari, DATSUN a remporté la première place au classement général, le classement par catégories et de plus celui par équipes). Ce que cela signifie pour vous, vous vous en apercevrez au plus tard après avoir parcouru sans problèmes, avec votre DATSUN, les 100 000 premiers kilomètres.

### 2. Economie

Cette fiabilité extrême de DATSUN se reflète également dans les frais d'entretien. Et ceci non seulement par ce que toutes nos voitures ont une consommation incroyablement faible (une Cherry 100A par exemple se contente de 5,3 litres aux 100 km et DATSUN a gagné des tests de consommation dans le monde entier, de l'Australie à la Finlande),

mais aussi parce qu'une DATSUN n'est pratiquement jamais à l'atelier.

### 3. Gamme de modèles

Quelle que soit la voiture qu'il vous faut, vous trouverez chez DATSUN le modèle qui vous convient parfaitement. De la petite Cherry économique et maniable à la voiture de sport la plus vendue au monde, la 280ZX. Il existe des DATSUN en Hatchback, limousines familiales, combis, coupés, voitures de sport, utilitaires (bus de 6, 9 ou 25 places) et des voitures de livraison et camionnettes. A 2, 3, 4 ou 5 portes, avec 4 ou 5 vitesses ou automatiques, et des moteurs de 1 à 2,8 litres (en partie avec injection). Dans la vaste gamme DATSUN, vous trouverez exactement la voiture qui vous convient.

### 4. Equipement

Un équipement extrêmement complet et confortable fait partie de chaque DATSUN. Des extras sont l'évidence même, pour lesquels vous devez payer un supplément pour toute autre voiture. Vous trouverez dans chaque DATSUN des appui-têtes et accoudoirs, un rétroviseur intérieur antiéblouissant, un compteur kilométrique journalier, une lunette arrière chauffable, des essuie-glaces à 2 vitesses et un couvercle de réservoir à serrure. En outre, la plupart des modèles ont un dégivreur de vitres latérales, un éclairage

de coffre, un miroir make-up, toutes les vitres teintées, des phares à halogène, des sièges-couchettes, etc., sans aucun supplément de prix. La DATSUN a tout ce que vous voulez dès le départ.

### 5. Combien coûte une DATSUN?

DATSUN vous offre pour votre argent le maximum de contre-valeur. Vous pouvez avoir la Cherry Hatchback avec moteur 1000 ou 1200 cm<sup>3</sup> dès Fr. 9250.-, la Sunny avec moteur 1200 ou 1400 cm<sup>3</sup> dès Fr. 9990.-, la Violet avec moteur 1600 cm<sup>3</sup> dès Fr. 11 780.-, la Bluebird avec 1800 cm<sup>3</sup> dès Fr. 12 890.-, la Laurel avec 2000 ou 2400 cm<sup>3</sup> dès Fr. 15 390.- et la 280ZX de renommée mondiale dès Fr. 24 550.-.

### 6. Concessionnaires

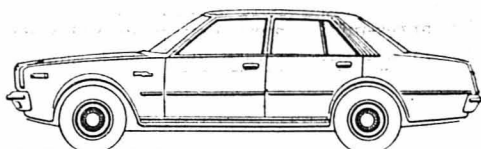
Chez nos 220 concessionnaires, vous êtes en bonnes mains. Des cours de formation à Urdorf, siège central de DATSUN Suisse, permettent à chacun de nos représentants de connaître les moindres détails. Un moteur bien accessible et une construction claire et nette permettent d'effectuer immédiatement et économiquement de petites réparations éventuelles. Bien entendu, chez DATSUN, les pièces de rechange sont caractérisées également par des prix extrêmement bas.

### 7. Livraison immédiate

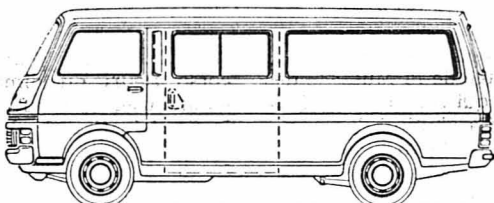
Nous ignorons les longs délais de livraison. La grande capacité de notre usine nous permet de vous livrer toutes les voitures pratiquement de suite. Visitez dès aujourd'hui votre concessionnaire DATSUN, peut-être serez-vous dès demain parmi les automobilistes enthousiastes DATSUN.

## DATSUN

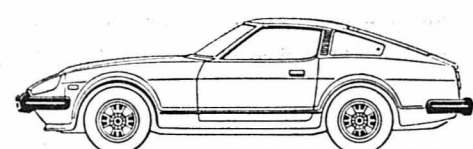
Qualité et fiabilité



**Laurel Limousine 200L**  
1997 cm<sup>3</sup>, 6 cylindres. Fr. 15 390.-



**Window-Van E20**  
1982 cm<sup>3</sup>, 75 CV-DIN (55 kW). Fr. 17 550.-



**Coupé 280ZX**  
2753 cm<sup>3</sup>, 6 cylindres, 5 rapports. Fr. 24 550.-



La Chaux-de-Fonds: Garage-Carosserie de l'Est, Visinand & Asticher, tél. (039) 23 51 88  
La Chaux-de-Fonds: Garage du Puits, Frédéric Winkelmann, tél. (039) 22 17 81  
Neuchâtel: City-Garage, R. Blaser, tel. (038) 25 73 63

## PETITES ANNONCES

au tarif réduit de 50 ct. le mot (minimum 10 mots)  
à l'exclusion de toute annonce commerciale ou ayant une certaine importance

### Chambres à louer

**INDÉPENDANTE**, jolie, meublée, confort. Possibilité de cuisiner. — Tél. (039) 22 44 85.

**INDÉPENDANTE**, jolie, meublée, confort. Possibilité de cuisiner. Tél. (039) 23 22 39 ou 23 36 94 midi ou soir.

### A vendre

**QUATRE PNEUS NEIGE** Dunlop, 145 x 13, en bon état. Fr. 120.-. Tél. (039) 26 01 71.

**UHER 4200 IC**, état neuf, 2 micros AKG, 1 platine «Thorens». Prix à discuter. Tél. (039) 22 38 14 heures des repas.

**6 CHAISES**, 1 petite table. Tél. (039) 22 16 45.

### Perdus - Trouvés

**LUNETTES DE MONTRE**, façon coquillage. Forte récompense. Tél. (039) 23 43 45.

### LE LOCLE

### Demandes à acheter

**ACHÈTE VIEUX CADRES** même en mauvais état. Tél. (039) 31 64 54.

DEMAIN

**10%**

dans les

**DROGUERIES**

(articles réglementés et nets exceptés)

Cherche à louer

**GARAGE**

environs Temple-Allemand 80 - Progrès 75.

Tél. (039) 22 16 45.

A louer pour tout de suite

**APPARTEMENT**

2e étage, Temple-Allemand 11, tout confort, Fr. 300.- charges comprises. Tél. (039) 22 14 78.

**PAPIER SUISSE RECYCLE**

**Français**

(pour élèves de langue étrangère)

Classes du matin, de l'après-midi et du soir. Tous degrés

**Bénédict**

Serre 15 - Tél. (039) 23 66 66

### BRADERIE

**Au stand de la Boucherie MONTANDON**

Av. Léopold-Robert 36

venez déguster :

**Choucroute garnie  
Soupe aux pois  
Schublings de Saint-Gall  
Poulets rôtis  
Sandwiches, etc.**

A vendre en copropriété, quartier Point-du-Jour, bel

**APPARTEMENT de 4 pièces**

salle de bain, WC séparés, garage.

Ecrire sous chiffre DM 18802, au bureau de L'Impartial.

### OFFRES D'EMPLOIS

**CARROSSERIE** renommée de la Suisse romande cherche pour entrée immédiate ou date à convenir

**chef peintre**

très bon salaire.

**peintre sur autos**

capable. Très bon salaire.

Fonds de prévoyance

Offres sous chiffre 28-21351, à Publicitas, Treille 9, 2001 Neuchâtel.

CHERCHONS

**tapissier-décorateur**

capable de travailler de façon indépendante et aimant le travail soigné.

**MARCEL PETER** — Ameublement  
2314 LA SAGNE — Tél. (039) 31 51 00

### OFFRES D'EMPLOIS

Nous cherchons pour entrée immédiate ou à convenir

**2 carrossiers**

S'adresser à Willemin SA, Garage de la Gare, 2800 Delémont, tél. (066) 22 24 61.

Nous offrons

à des femmes aimant un travail indépendant

**une intéressante activité à mi-temps**

compatible avec leurs occupations ménagères, puisqu'elles fixent elles-mêmes leur emploi du temps à raison de 4 à 5 demi-journées par semaine.

Aux candidates possédant de bonnes connaissances de l'allemand et disposant d'une voiture, nous donnerons volontiers de plus amples renseignements pendant les heures de bureau.

Tél. (022) 43 55 30.

**Possibilités de gains accessoires intéressants**

en travaillant un ou deux soirs par semaine.

Seule obligation: pas d'actes de défaut de biens, pas de poursuites en cours et bonne moralité.

Ecrire sous chiffre 14-35018 à Publicitas SA, 2800 Delémont.

**CARREFOUR HÔTELLERIE**

**OFFRE (vente - location - gérance) auberges de campagne hôtels - motel restaurants bars**

ainsi que situation de gérant ou directeur pour un très beau RESTAURANT avec ou sans HOTEL aménagé pour personnes seules ou couples (pension) **CHERCHE** plusieurs établissements de bon rendement. Régions diverses.

Pour renseignements :  
Tél. (038) 24 16 84 le matin.



Pour notre station-service de La Chaux-de-Fonds, s'occupant des produits CUENOD, nous cherchons

**un monteur en chauffage**

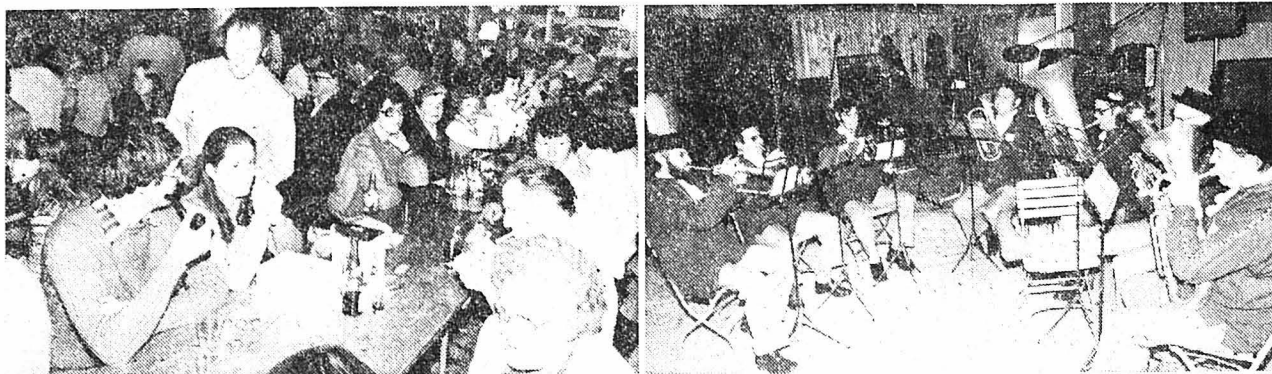
ayant quelques années d'expérience.

Veuillez adresser votre offre à  
**CUENOTHERM S. A.**, Thunstrasse 87, 3000 BERN 16,  
tél. (031) 44 83 83.



LA CHAUX-DE-FONDS • LA CHAUX-DE-FONDS • LA CHAUX-DE-FONDS

Fête villageoise aux Planchettes: très beau succès malgré la pluie



La Fête du village, qui avait lieu le week-end dernier au Pavillon des fêtes des Planchettes, s'est déroulée dans une ambiance formidable malgré le temps humide et froid. Les festivités ont débuté samedi soir par un bal qui a démarré assez timidement mais qui a rapidement pris une ampleur extraordinaire. L'orchestre « The Shamrock » a été nettement à la hauteur de sa tâche, si bien que jusque tard dans la nuit, dans une salle pleine à craquer, les danseurs n'ont pas cessé de se trémousser, de rire et de chanter. Ceux qui désiraient prendre un bol d'air avaient la possibilité de s'exercer aux divers jeux prévus à l'extérieur. Le mauvais temps n'a même pas empêché les jeunes gens de prendre un bain dans le bassin réservé à la pêche aux truites. Le bar, installé dans la grange des abattoirs, a lui aussi trouvé nombre d'amateurs.

donnaient à cœur joie aux jeux de massacre, tire-pipe, tir à l'arbalète, pêche à la truite, ou tentaient leur chance à la tombola. Mais il restait encore à suivre le tiercé, le jeu le plus attendu de la journée.

Ce jeu consistait en une course à laquelle participaient 13 petits cochons. Pour gagner, il fallait donner dans l'ordre d'arrivée les numéros des trois premiers cochons. Les pronostiqueurs étaient très nombreux autour du parcours à encourager leurs favoris. Le commentateur de la course, M. Miserez, n'a pas ménagé ni sa voix ni ses jeux de mots, si bien qu'il s'adressait à une foule hilare. Finalement, le tiercé gagnant était le 5, le 8 et le 6. Nul n'a pronostiqué cette combinaison dans l'ordre. Deux personnes l'ont donnée

dans le désordre et après le tirage au sort, c'est M. Richard Lehmann, membre de l'orchestre « Pier Nieder's », qui a gagné et remporté une magnifique bicyclette.

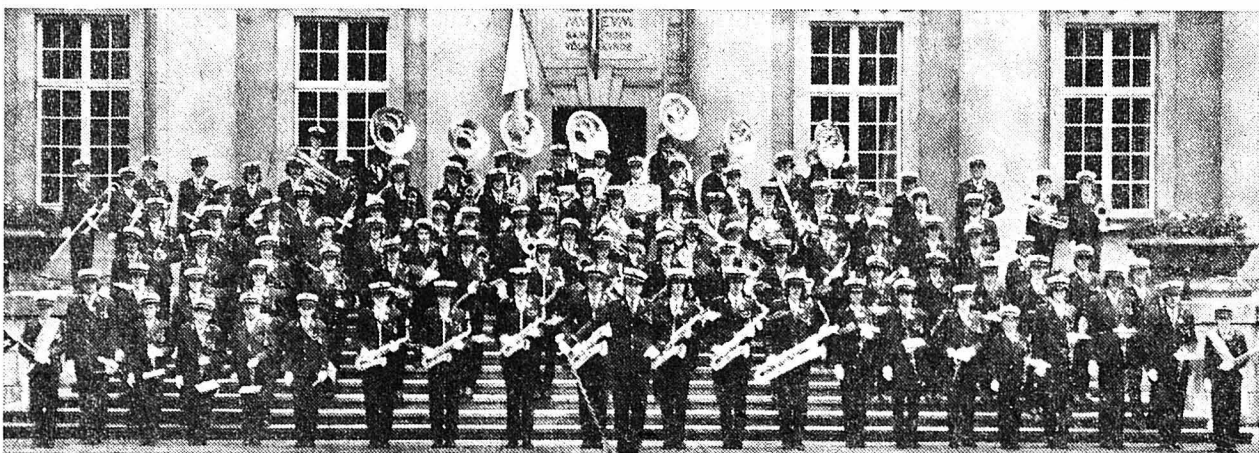
Si cette fête s'est une nouvelle fois parfaitement bien déroulée, c'est grâce à une équipe homogène de membres de la Société de développement et d'habitants planchottiers qui, chaque année, fournit un travail considérable. Le succès de la fête est donc bien mérité. Un seul regret et un seul absent: le soleil. (yb — photos Impar-Bernard)



Hôpital: un parc à voitures supplémentaire

Les possibilités de parcage aux abords de l'hôpital étant devenues notoirement insuffisantes, du moins aux heures de visite, depuis pas mal de temps, la commune les a fort heureusement étendues cet été. Depuis quelque temps, en effet, une nouvelle place de stationnement a été réalisée au nord du garage couvert, à l'ouest de la place existante. Plusieurs dizaines de voitures trouvent à s'y garer, et le taux d'occupation de cette nouvelle surface dit bien à quelle nécessité elle répondait. (k - photo Impar-Bernard)

Samedi à la Salle de musique à l'occasion de la Braderie  
Grand concert de gala des Cadets de Zurich



Cent quarante-cinq exécutants, des jeunes de moins de 20 ans qui ont tous une solide formation d'au moins sept ans, tel est le visage de la Musique des Cadets de Zurich qui sera avec la fanfare italienne « I Carabinieri di Roma » l'hôte de la Fête de la montre et 26e Braderie qui débutera comme chacun le sait vendredi à 14 heures. Ce corps de musique qui s'est déjà produit à de nombreuses reprises à l'étranger, en Allemagne notamment, participera aux

deux cortèges prévus au programme: celui des enfants le samedi après-midi « Carrousel des jeunes » et le grand cortège fleuri du dimanche après-midi « Carrousel 79 » qui verra notamment la participation de douze chars fleuris, de dix autres corps de musique, de 1500 figurants, d'une soixantaine de chevaux des Franches-Montagnes et d'une vingtaine de groupes costumés. Un spectacle qui s'annonce haut en couleurs. Mais ce corps de musique zu-

richois n'en restera pas là. Il a accepté de donner le concert de gala de cette Fête de la montre et braderie. Celui-ci aura lieu à la Salle de musique, le samedi à 17 h. 15, sous la direction de M. Karl Baumann, un concert qui devrait passionner tous les amateurs de bonne musique. Ces jeunes musiciens interpréteront une quinzaine de morceaux extrêmement variés si bien que chacun devrait y trouver son plaisir. (md)

• VIE POLITIQUE •

Elections fédérales: la liste de l'ADI

La section neuchâteloise de l'Alliance des Indépendants réunie en assemblée générale extraordinaire le 27 août 1979 a pris la décision, après réflexion approfondie, de participer à l'élection du Conseil National de cet automne.

A une époque où les forces politiques sont, par les apparentements, nettement divisées entre la gauche et la droite, les membres de l'Alliance des Indépendants ont estimé nécessaire d'offrir à l'électeur une possibilité de choix démocratiquement ouverte.

En conséquence, l'Alliance des Indépendants déposera dans les délais légaux, sa liste sur laquelle figureront:

Françoise Vuilleumier, députée, conseiller général, responsable d'agence d'assurance à La Chaux-de-Fonds;

Georges Montandon, pharmacien à Neuchâtel;

Claude Robert, ancien conseiller communal, député et conseiller général à La Chaux-de-Fonds. (comm)

Dimanche, la journée a commencé par un culte qui avait pour officiants les pasteurs Noël Martin et Jean-Paul Lienhard. Le groupe « Déclie » de la Béroche y a participé en interprétant brillamment plusieurs chants liturgiques.

Ensuite, le petit groupe de la « Persévérante », composé de sept musiciens réunis sous le nom de « La Per 7 », a donné un concert-apéritif de morceaux variés et entraînants que chacun a apprécié à sa juste valeur. Après quoi, le public, déjà fort nombreux, s'est réuni pour le repas de midi préparé par le « cuisinot » de la Société de développement.

Dès le début de l'après-midi, l'orchestre « Pier Nieder's » a enchanté et fait danser le public aux sons d'un programme de musique folklorique. Rapidement, l'ambiance est devenue aussi chaude que celle de la veille. A l'extérieur, les enfants surtout s'en

mémento

- Bois du Petit-Château: Parc d'acclimatation, 6 h. 30 à 20 h.
- Musée paysan: 14-17 h.
- Vivarium: 14 - 17 h.
- Musée international d'horlogerie: 10 - 12 h., 14 - 17 h.
- Musée des beaux-arts: 10-12, 14-17 h.
- Musée d'histoire naturelle: 14 - 17 h., exposition macrophotos F. Merçay.
- Biblioth. de la Ville: 9-12, 13.45-20 h.
- Bibliothèque des Jeunes: 13 h. 30 à 18 h.
- Bibliothèque SF, Recrètes 29, 17-19 h.
- ADC: Informations touristiques (039) 22 48 21, rue Neuve 11.
- Le Scotch: Bar-Dancing.
- Club 55: Dancing, attractions.
- Le Domino: Cabaret-Attractions.
- Cabaret Rodéo: Dancing-Attractions.
- La Boule d'Or: Bar-dancing.
- Service d'aide familiale: tél. 23 88 38, 8-12, 14-16 h.
- Baby-Sitting Croix-Rouge: 7 h. 30 - 11 h. 30, tél. 22 22 89.
- Ecole parents: tél. 23 33 57 - 22 12 48.
- Permanence de jeunes (D.-P.-Bourquin 55) 9-21 h., tél. 22 12 73.
- Boutique 3e âge, T.-Allemand 23, lundi au vendredi, 14-17 h.
- Vestiaire Croix-Rouge: Paix 73, 14-19 h.
- Accueil du Soleil 4: 14-18 h.
- SOS alcool: tél. 23 39 22 ou 23 79 87.
- Alcooliques Anonymes AA: tél. (039) 23 75 25.
- Armée du Salut: Poste de secours, tél. 22 44 37.
- La Main-Tendue: tél. 143. 20' d'attente
- Pharmacie d'office: jusqu'à 21 heures, Henry, L.-Robert 68.
- Ensuite, police locale, tél. 22 10 17, renseignera.
- Service d'urgence médicale et dentaire: tél. 22 10 17 renseignera. (N'appellez qu'en cas d'absence du médecin de famille).
- Société protectrice des animaux: tél. 23 58 82 et 22 63 43.
- Drop in (Industrie 22): 16-19 h. Tél. 23 52 42 et 31 74 35.
- Service soins à domicile: tél. 23 41 26.
- Planning familial: tél. 23 56 56.
- Consult. conjugales: tél. (038) 24 76 80.
- Police secours: tél. No 117.
- Feu: tél. No 118.

**CINÉMAS**  
Corso: 20 h. 30, Les désirs de Melody.  
Eden: 20 h. 30, Hair; 18 h. 30, Derrière les portes closes.  
Plaza: 20 h. 30, Le retour des anges de l'enfer.  
Scala: 20 h. 45, Le trouble fesses.

**Fleuristes de service cet après-midi:**  
Mottier, Léopold-Robert 83  
Pierrefleurs, place Neuve 8

TRIBUNE LIBRE

TRIBUNE LIBRE

TRIBUNE LIBRE

Ces merveilleux Suisses

Merci, Monsieur Willy Moser, d'avoir raconté ce qui vous est arrivé pendant vos vacances en Italie, ma patrie. Vous ne pouvez savoir combien ce témoignage touche une immigrée qui trop souvent entend des remarques blessantes à l'adresse de ses compatriotes. Je me permets de vous remercier de votre gentillesse et de votre franchise et d'avoir fait connaître à tous le généreux accueil que vous avez rencontré en Italie. Plus d'un, on le sait, a bénéficié de cette même générosité, mais a gardé le silence une fois rentré au pays. soit par égoïsme, soit pour ne pas nous donner la joie de le savoir.

Bien des gens sont incapables de

comprendre que le bien et le mal existent dans toutes les nations. Comment aurais-je pu rester indifférent à votre récit? Et je me sentirais égoïste si je voulais garder pour moi la joie que vous m'avez procurée, Monsieur Moser. Vous êtes un exemple de ces nombreux Suisses dont la bonté et la compréhension à notre égard attirent le respect et je ne puis que vous en exprimer ma gratitude, moi qui vis en Suisse depuis 30 ans. Merci, M. Moser, du fond du cœur et merci à la rédaction qui a accepté de publier ces quelques lignes.

Mme Ada Venturini  
La Chaux-de-Fonds

«Une cause si mal introduite»...

Sous le titre «L'esthétique clapier», L'Impartial du jeudi 16 août dernier a publié un article qui veut faire le procès de l'architecture et de l'urbanisme pratiqués à La Chaux-de-Fonds, voire dans l'ensemble de la Suisse romande, au cours de ces 30 dernières années.

Le procès est expédié en un touremain: on ne s'y gaspille pas en vaines nuances, on y tranche bravement, on s'y débonde, hasardant à l'envi les généralisations, les considérations péremptives. On nous y enseigne — immanquablement — l'environnement et sa sauvegarde. On y fait l'inévitable appel à la caution de Le Corbusier, à contresens, tout aussi inévitablement.

On y flétrit aussi le sordide profit. Pauvre de nous!

Le ton est racoleur de grogne. On s'est gardé d'y oublier le doigt (un gros doigt) de cette familiarité paternelle sans quoi il ne saurait y avoir de bon cocktail de l'esprit authentiquement montagnard.

N'étant pas Jeannot-Lapin, je suis mauvais juge en matière de clapier et ne me risquerai pas à en parler.

N'étant pas architecte, je n'aurai pas non plus la légèreté, quand la parole n'a pas été donnée aux hommes de l'art, d'aventurer des affirmations dont

je sais, à coup sûr, que je n'ai pas, par une longue et habituelle pratique de l'architecture, acquis le droit de les avancer.

N'étant pas non plus, par état, tout à fait étranger aux problèmes plastiques, je crois pouvoir, sans témérité, m'autoriser à affirmer que l'architecture, art premier et premier des arts plastiques, est tout à fait autre chose qu'un art de «l'agréable joint à l'utile».

Je crois, enfin, que «l'honneur de l'architecture contemporaine» à La Chaux-de-Fonds ne demande pas à être «sauvé». La prévention d'iconoclasme, à tout propos, comme les nostalgies éplorées ne conduisent pas fatalement à une connaissance éclairée du passé. A tout le moins ne sont-elles pas les aiguillons les mieux inspirés de l'imagination créatrice.

Il ne m'appartient pas d'entrer plus avant en matière dans une cause si mal introduite. Il y faut des architectes, et qui la remettent à l'angle droit.

Il serait au moins convenable qu'on les appelle à le faire.

Les sentiments de collégialité dont je suis animé à leur égard me font un devoir d'honneur de le réclamer ici.

Claude LOEWER  
Montmollin

Energie: maintenir le niveau du débat

La découverte d'une nouvelle source d'énergie est très importante pour l'humanité. Avant de passer à l'utilisation, il est indispensable de se poser la question suivante: les avantages surpassent-ils les inconvénients? Démarche intellectuelle que les hommes du début de l'ère industrielle n'ont jamais entreprise.

Les adversaires du nucléaire sont pour la plupart des gens qui estiment que les problèmes posés par cette énergie sont inacceptables ou irrésolus. Il serait faux de répandre l'idée, cela s'est vu, que les milieux antinucléaires sont truffés de poètes, d'inadaptés et de snobs en mal de mode. Les savants s'opposant à l'utilisation du nucléaire

sont suffisamment nombreux pour le prouver.

De même, ce serait une erreur de croire que l'énergie est une alternative au pétrole et considérée comme telle par les opposants. La question globale d'un choix nucléaire-pétrole ne sera jamais posée et la création de nouvelles centrales limitera tout au plus l'accroissement de la consommation de fuel.

Il serait regrettable de porter le débat sur les qualités et les défauts respectifs des groupes en présence. Bornons-nous à faire la critique du nucléaire et non pas des opinions.

J.-P. Hirschi  
La Sagne

Parapluies interdits?

Si l'optimisme doit être de règle lorsqu'on prépare une fête telle que celle de la Braderie, il n'en est pas moins nécessaire de tout prévoir, c'est-à-dire quelques gouttes de pluie, par exemple (je pense que beaucoup de lecteurs ont encore en mémoire certains cortèges qui furent abondamment arrosés... et même tellement que l'on aurait pu se demander si «là-haut» on n'avait pas constitué des réserves exprès pour la circonstance!).

Mais lorsque la pluie s'avise de tomber sur le cortège de la Braderie, on constate que chacun s'empresse d'ouvrir son parapluie, plus personne ne peut voir passer le cortège. Et de toute façon le parapluie est à peu près inefficace en cette circonstance, vu que chacun laisse dégouliner le sien dans le cou du voisin, qui lui rend généreusement la pareille.

Et comme les spectateurs qui ont payé leur entrée ont tout de même droit à l'intégralité du spectacle, la question se pose de savoir si l'on ne devrait pas interdire l'usage du parapluie sur le parcours du cortège. Chacun pourrait prendre avec lui une cape en matière synthétique - toujours moins encombrante qu'un parapluie. Et mieux

encore: pourquoi le comité de la Braderie ne mettrait-il pas lui-même en vente des capes en matière synthétique à l'entrée du parcours... au bénéfice de la caisse de la Braderie?

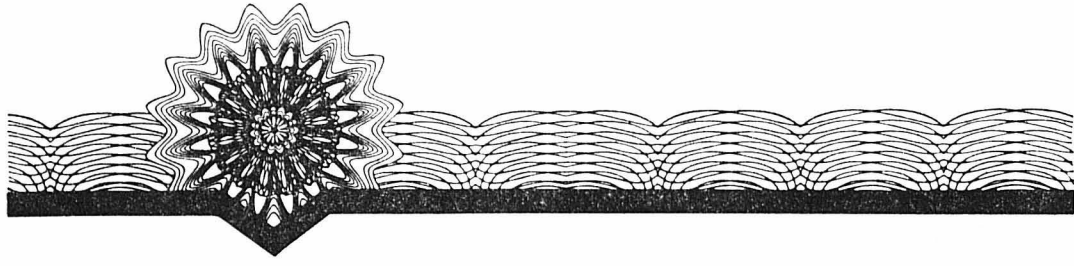
Louis Ducommun  
La Chaux-de-Fonds

Erreur de prénom

Dans une récente «Tribune libre» (L'Impartial du 25.8) parue sous le titre «Une belle et heureuse réalisation», la signature a été malheureusement déformée. L'auteur n'en était pas Marcel Evard mais bien, au féminin, Marcelle Evard. Nos excuses pour cette erreur. (Imp)

Notre rubrique TRIBUNE LIBRE est ouverte (sans frais) à tous les lecteurs qui désirent exprimer leur opinion ou faire connaître des faits d'intérêt public. Les lettres, brèves et conformes aux usages, seront signées et mentionneront l'adresse complète de l'auteur.





**IEIEG**  
**Kernkraftwerk**  
**Gösgen-Däniken AG, Däniken**  
 (Centrale nucléaire Gösgen-Däniken S.A.)

**4 1/4 %**

**Emprunt 1979-89 de**  
**Fr. 70 000 000**

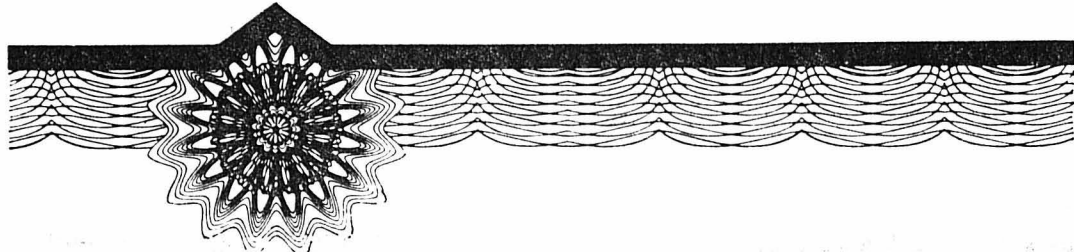
Le produit de l'emprunt est destiné au financement partiel de la construction de la centrale nucléaire.

Titres: obligations au porteur de Fr. 1000, Fr. 5000 et Fr. 100000 nominal.  
 Coupons: coupons annuels au 12 septembre.  
 Durée: 10 ans au maximum; possibilité de remboursement anticipé au pair le 12 septembre 1987 et le 12 septembre 1988.  
 Cotation: aux bourses de Zurich, Bâle, Berne et Genève.  
 Prix d'émission: 100%  
 Délai de souscription: au 29 août au 5 septembre 1979 à midi.  
 No de valeur: 112.046

Des bulletins de souscription sont à la disposition des intéressés auprès des banques soussignées.

Union de Banques Suisses  
 Crédit Suisse  
 Société de Banque Suisse  
 Banque Populaire Suisse  
 Banque Leu SA  
 A. Sarasin & Cie  
 Société Privée de Banque et de Gérance

Banque Cantonale de Soleure  
 Banque Cantonale de Zurich  
 Banque Cantonale de Bâle  
 Banque Cantonale de Berne  
 Banque Cantonale d'Argovie  
 Banque Cantonale Lucernoise  
 Banque Cantonale de Bâle-Campagne



**JANTES pour AUTOS**

JANTES pour Opel Kadett, Ascona Rekord, Morris Mini, Ford, Audi 60, Fiat, Simca, VW, Peugeot et Renault 16. Tél. (039) 26 01 71.



**Publicité intensive**  
**Publicité par annonces.**

Si vous oubliez de faire de la **publicité** vos clients vous oublieront

**appartement de 1 1/2 pièce**

à louer pour le 1er octobre 1979 au chemin de la Perrière 11, à Neuchâtel, avec cuisine séparée et salle de bains-WC. Loyer mensuel: Fr. 266.-, charges comprises. Pour visiter: G. Natter, tél. (038) 31 53 85.

En toute saison, **L'IMPARTIAL** votre compagnon!

A louer au Crêt-du Locle

**STUDIO**

meublée ou non, avec garage, jardin, téléphone installé, douche et toilettes séparées, 250 fr. toutes charges comprises. Tél. (039) 23 40 01 heures de bureau ou midi et soir 28 02 91.

**À LOUER**

2 appartements, partiellement meublés, dont l'un avec cheminée. Quartier poste Charrière.

Tél. (039) 22 51 61 dès 18 h. 30.

**DAME**

36 ans, libre 1er décembre, cherche emploi en fabrique sur parties de montage, ou comme fournisseuriste.

Ecrire sous chiffre RF 18810, au bureau de L'Impartial.



**L'annonce reflet vivant du marché**

**dans votre journal**

A louer au Locle, rue du Midi

**PETIT 2 PIÈCES**

cuisinette équipée, tout confort. Libre tout de suite ou date à convenir.

Tél. heures des repas (039) 31 66 71.

Nous cherchons pour nos périodiques «Uhren Rundschau / Revue de la montre» (Edition technique) et «Watch Review / Revista del reloj» (Edition mondiale) un(e)

**Conseiller(ère) en publicité**

Les annonceurs de nos revues se recrutent parmi l'industrie horlogère et ses fournisseurs ainsi que dans les branches apparentées: électronique, machines de précision, micromécanique, bijouterie et joaillerie. Le candidat idéal est un commerçant bilingue, ayant l'expérience de la vente, bien introduit dans l'industrie horlogère et aimant les contacts. Nous offrons un salaire supérieur à la moyenne et une mise au courant approfondie par notre bureau d'annonces VS-Annonces à Zurich. Le domicile de notre futur collaborateur (ou de notre future collaboratrice) doit se situer à l'ouest de la ligne Bâle-Soleure-Berne.

Les candidatures détaillées (avec curriculum vitae, photo et prétentions de salaire) sont à adresser à M. Claude Haenggli, directeur, téléphone 065 21 41 31, qui répondra volontiers à d'éventuelles demandes de renseignements supplémentaires.

Editions **Vogt-Schild SA**  
 Dornacherstrasse 39, 4501 Soleure 1.



**La Nationale SA**

**industries**

4, rue Jaquet-Droz — Tél. (039) 22 41 80

CHERCHE pour tout de suite ou date à convenir :

**mécanicien de précision**

AVEC CERTIFICAT DE CAPACITÉ FÉDÉRAL  
 OU AUTRE ATTESTATION CORRESPONDANTE

Sera mis au courant pour assurer l'entretien et la surveillance d'une fabrication en grandes séries de pièces pour lunetterie et briquets de luxe.

Rétribution en conséquence.

**LE LOCLE Feuille d'Avis des Montagnes LE LOCLE**

On cherche

**remplaçante**

pour 2 mois ou **extra**

2-3 jours par semaine. Horaire selon entente.

**RESTAURANT DE LA PLACE**  
 Le Locle Tél. (039) 31 24 54

**CAFÉ - RESTAURANT DES CHASSEURS**

Ce soir :

**saucisse à rôtir de campagne röstis - salade**

Fr. 8.-  
 Tél. (039) 31 60 10


**GARAGE DU RALLYE - A. DUMONT**  
 DISTRIBUTEUR OPEL — LE LOCLE

VOITURE DE SERVICE A VENDRE

**OPEL MONZA 31**

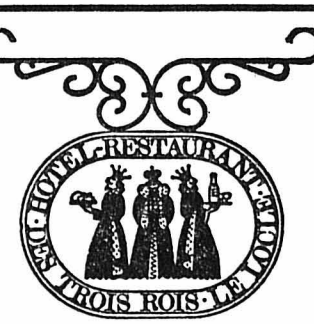
injection, automatique, bleu métal, modèle 1979, 11.000 km.

Tél. (039) 31 33 33.



**Une seule adresse:**  
 Serre 90  
 Tél. (039) 23 00 55  
 La Chaux-de-Fonds

plein, rôtir, manger



**HÔTEL - RESTAURANT DES TROIS ROIS - LE LOCLE**  
 A. Wagner, cuisinier  
 Tél. (039) 31 65 55

Cette semaine, nous vous recommandons :

**LOUP DE MER AUX FENOUILS**

**TURBOTIN**

**POUSSIN DU PAYS AUX ÉCREVISSÉS**

**NOS MENUS D'AFFAIRES à Fr. 19.50**

**NOS MENUS GASTRONOMIQUES DE CUISINE NOUVELLE de Fr. 39.- à Fr. 58.-**

**innovation**  
 LE LOCLE

Nous cherchons

**des vendeuses**

Formation possible.

Entrée tout de suite.

Nous offrons tous les avantages d'une entreprise moderne.

Si vous voulez vous joindre à notre équipe dynamique, téléphonez au (039) 31 66 55.


**GARAGE DU RALLYE - A. DUMONT**  
 DISTRIBUTEUR OPEL — LE LOCLE

**Voitures d'occasion intéressantes**

OPEL Kadett 1200 S	1975
OPEL Kadett 1600 S	1978
OPEL Ascona 1200 S	1974
OPEL Ascona 1600 L	1974
OPEL Ascona 2000 S	1978
OPEL Manta GT-E	1976
OPEL Rekord Caravan 1900	1976
AUDI 80 L	1974
FORD Escort 1300	1975
RENAULT 17 TL Coupé	1975
SIMCA 1501	1973
SIMCA 1100 S	1975
TOYOTA Corolla 1200	1972
TOYOTA Carina 1600	1974
Fourgon-Bus FIAT 238 BL 9 places, 21.000 km.	1975

GARANTIE

Prix intéressant - Crédit - Tél. (039) 31 33 33





Sortie des aînés des Brenets

Plus qu'une balade, un trait d'union



La photo souvenir de cette dixième sortie des aînés des Brenets.

Tous ceux qui participent, en tant qu'invité ou chauffeur bénévole, à une sortie des aînés, ressentent ce que représente un tel moment. C'est l'occasion pour beaucoup de découvrir un endroit de la région qu'ils avaient ignoré jusque-là, mais pour tous, c'est encore bien plus que cela: un véritable trait d'union entre générations, la concrétisation de la fraternité d'une communauté villageoise. A voir les sourires radieux de chacun des participants, on a pu se rendre compte samedi que cet esprit avait été réellement le but atteint de cet après-midi.

Ils étaient 95, dont 24 chauffeurs, à se retrouver en début d'après-midi sur

VIN D'HONNEUR POUR UN DIXIÈME ANNIVERSAIRE

Vu le nombre élevé de participants, dont la doyenne était Mme Schöpfer qui avait fêté deux jours auparavant son 91e anniversaire, les organisateurs avaient retenu la halle de gym pour servir le repas à 104 convives. La commune avait tenu à marquer d'une manière particulière le dixième anniversaire de cette traditionnelle course des aînés en offrant un vin d'honneur à l'apéritif. Le repas fut succulent, agrémenté de productions musicales du petit orchestre de la Fanfare et de Mme Thourot à l'accordéon, qui incitèrent quelques couples à démontrer que les

optimisme, M. P. Deléglise, conseiller communal, au nom des autorités releva les acquis sociaux obtenus grâce aux aînés et les invita à continuer à participer à la vie collective.

Se faisant l'interprète de toutes les personnes âgées, particulièrement choyées en cette journée, M. Chs Pellaton remercia les organisateurs avec d'émouvantes paroles. Il releva combien il avait senti l'affection et l'amitié sincère de tout le village au cours de moments pénibles qu'il a récemment vécus.

Affection et amitié de toute une communauté, ce fut l'esprit qui présida à cette sortie combien sympathique et qui se déroula dans une joyeuse ambiance, tous les participants se donnant rendez-vous à l'année prochaine, pour la onzième sortie des aînés des Brenets, qui sera sans doute une aussi belle réussite. (texte et photos dn)



Des sommeliers «d'occasion», mais qui s'en sortirent avec les honneurs!

la place du village, ayant répondu à l'invitation des dévoués organisateurs de cette sortie des aînés, Mmes M. Dubois et M. Rosselet et MM. L. Billod et Z. Kolly. A travers les pâturages franc-montagnards, la colonne rallia Mont-Crosin puis St-Imier avant de grimper sur les Pontins et se rendre « sur les hauteurs du Val-de-Ruz », aux Vieux-Prés, où une collation était servie.

Après cette pose, la caravane reprit son chemin pour rejoindre les Brenets par Cernier et la Vue-des-Alpes.

ans n'avaient en rien altéré leurs qualités de danseurs. Les divertissements visuels étaient confiés à Jean-Paul, qui sut amuser chacun et présenter avec esprit trois jeunes magiciens, Carlo, Patrice et Vincent, dont les tours laissèrent béat le public enchanté.

Le pasteur M. Bridel et l'abbé Cham-martin apportèrent le message des deux paroisses et incitèrent les aînés à chercher le réconfort dans la Bible et à faire profiter la jeune génération de leurs expériences, leur force et leur

Au centre de la ville du Locle

Les travaux de la rue aux Etoiles «enterrés»

S'il est bien un sujet délicat à aborder ces temps au Locle, c'est celui qui concerne les travaux actuellement en cours au centre de la ville. Ceux-ci ont pour but la réfection du 3e tronçon du sens unique nord. Nous aurons l'occasion de l'aborder plus en détail, avec toute la prudence voulue, lors d'une prochaine édition. En bref, disons simplement que bon nombre de Loclois, comme les commerçants de la rue « des étoiles », ont exprimé divers plaintes au sujet de ces travaux, plus précisément en ce qui concerne l'état de leur avancement. Du côté officiel, on n'est pas dans ces vues, et l'on assure que les travaux se sont parfaitement déroulés, en respect du planning prévu.

Enfin, tout sera bientôt terminé, au grand soulagement de chacun. Hier, des commerçants tenant leur boutique sur

cette rue transformée en chantier ont tenu à célébrer à leur manière, sous l'oeil amusé de quelques badauds, la proche fin de ces travaux.

En effet, sur un grand tas de cailloux, ils ont planté une croix sur laquelle était inscrit: « Mon repos; le travail fut sa vie; mai 79 - septembre 79 ».

Vêtus de grandes capes noires, les instigateurs de cette action digne d'un commando — elle s'est déroulée à 12 h. 30 — se sont ensuite recueillis quelques minutes sur cette « tombe ».

Une plaisanterie bien gentille qui ne fut pas appréciée de tous, en particulier du chef de chantier, qui reconnaissons-le n'a pas eu la tâche facile depuis plusieurs semaines, devant subir nombre de reproches. (texte et photo jcp)

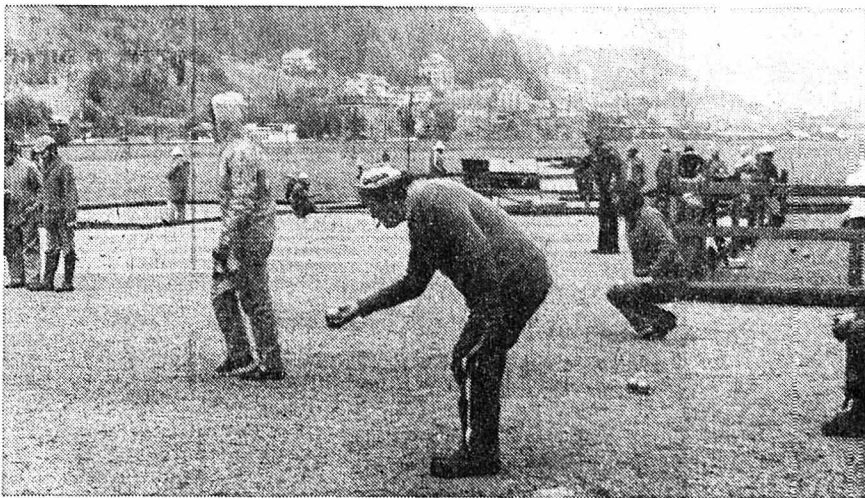


Tournoi international de pétanque au Col-des-Roches

Plus de 200 joueurs ont pris part aux concours

Généralement, on imagine qu'un tournoi de pétanque doit se dérouler sous un brillant soleil, alors que les verres de pastis se trouvent à portée de

main. Samedi et dimanche, au Col-des-Roches, lors du tournoi international organisé par le club du lieu, un de ces éléments faisait cruellement défaut:



Tu tires ou tu pointes!

c'était bien sûr le soleil, désagréablement remplacé par une pluie parfois abondante et un brouillard froid qui a contraint les joueurs à conserver des vêtements chauds. Toutefois de nombreux amateurs de la pétanque ne craignirent pas d'affronter ces mauvaises conditions pour prendre part à cette compétition, qui réunit samedi déjà, 55 équipes en doublettes, présentes sur les pistes magnifiquement préparées. Les parties furent intéressantes à suivre, malgré le fait que le public fut très peu nombreux. La finale du concours principal fut remportée par l'équipe du Col-des-Roches, J. Bugada et L. Salvi.

Le dimanche matin, à 9 heures, les membres formant 49 équipes s'inscrivent avec beaucoup de courage pour la seconde journée de cette compétition. Tous les concours se déroulent fort bien et l'apéritif offert par une maison bien connue des joueurs de pétanque n'eut aucune difficulté à être mouillé. Le comité du club organisateur s'est déclaré satisfait de ces deux journées où il faut relever que ceux qui tinrent les cantines, en particulier les dames, ont dû braver un froid coriace.

Voici les principaux résultats de ce tournoi international:

Samedi: 1. Salvi Lino - Bugada Joseph; Col-des-Roches; 2. Salvi Adriano - Salvi Angelo; Le Verger; 3. De Piante Mario - Salvi Roberto; Col-des-Roches; 4. Matthey Pierre - Allas Jean; La Geneveysanne; 5. Terrini Jacky - Beer Charles; Col-des-Roches.

Concours complémentaire: 1. Zillo Tino - Drezet Bernard; Montlebon (Fr); 2. Chabod Gabriel - Remonay Pierre; Gilley (Fr); 3. Groux Jacques - Martinez José; mitige.

Dimanche: 1. Vona Joseph - Vona Ferdinand; 3 couleurs; 2. Bugada Joseph - Salvi Lino; Col-des-Roches; 3. Vouillot Jacques - Marguet Pierre; Morteau (Fr); 4. Voirel Luc - Bonny Jean-Jacques; Bricole; 5. Monnin André - PetitRichard Jean; Montlebon (Fr).

Concours complémentaire: 1. Couriat Gérard - Villard Marcel; Col-des-Roches; 2. Grammatico Francesco - Melano Mireille; Geneveysanne; 3. Matthey Pierre - Allas Jean; La Geneveysanne.

sociétés locales

SEMAINE DU 29 JUILLET AU 4 SEPTEMBRE

Contemporaines 1900: Mercredi 5 septembre, Cercle de l'Union, 14 h. 30, séance mensuelle.

Contemporaines 1903: Mercredi 5 septembre, Cercle de l'Union, 14 h. 30, séance mensuelle.

Contemporaines 1907: Assemblée lundi 3 septembre, 14 h., Hôtel des Trois Rois (1er étage).

Contemporaines 1912: Sortie du 6 septembre, train de 14 h. 49. Pour renseignements se référer à la circulaire reçue.

Contemporaines 1924: Pas d'assemblée en septembre. Sortie au Saut du Doubs, vendredi 7 septembre. Départs 14 h. 30 et 18 h. Place du Marché. Inscriptions au 32 11 81 jusqu'au jeudi 6, au soir.

Club Soroptimiste: Mercredi 29 août, sortie à St-Ursanne. Départ 14 h., Place du Marché.

CSFA: Assemblée mensuelle, 5 septembre, 19 h. 30, au Cercle.

La Montagnarde: Jeudi 30 août, réunion hebdomadaire à la salle unioniste de la maison de paroisse. Réunion, ce même soir de toutes les personnes inscrites à la course d'Alpes annulée le week-end dernier, pour informations et détermination d'une nouvelle date.

Société de pêche l'Hameçon: Samedi 8 septembre, 14 h., au Pré-du-Lac Les Brenets, concours de pêche pour juniors jusqu'à 14 ans. Inscriptions chez Lebas, articles de pêche, Le Locle, ou sur place.

Société philatélique: Echange et assemblée, lundi 10 septembre, 19 h., Hôtel des Trois Rois.

La France à notre frontière

Voyage au vieux pays de Morteau

Jusqu'à la fin de la semaine est ouverte une exposition intéressante qui se tient à Morteau, au Château Pertusier, situé à la sortie de Morteau, sur la route de Pontarlier.

Sur le thème « voyage au pays de Morteau », les organisateurs de cette exposition, en l'occurrence le comité des Arts et traditions populaires du Haut-Doubs, « Les Fontenelles Saint-Julien-Bonnetage » l'ont réalisée afin de permettre aux habitants du Haut-Doubs de retrouver les paysages d'autrefois. Essentiellement composées de reproductions photographiques de diverses dimensions, qui sont autant de témoignages d'un passé proche que chacun peut regarder avec l'oeil de son goût, cette exposition est également susceptible d'intéresser les habitants du Locle ou de la région qui entretiennent de fréquents contacts avec cette région voisine.

De plus, à l'intérieur de cette exposition se trouvent plusieurs centaines de cartes postales sur le Doubs, ses bassins, la construction du barrage du Châtelot. Grâce à ces anciennes vues, on suit la rivière de Chez Némorin aux Gravières; des Gravières à Biaufond. Des lieux fréquentés aussi bien par des promeneurs suisses que français.

A l'entrée de l'exposition, grâce à d'anciennes photographies et des fac-similés de documents divers, le visiteur peut revivre la naissance de ce fameux train, désigné sous le terme de « Tacot ». Reliant Morteau à Trévillers, via Maiche, l'idée de la création de cette ligne fut lancée en 1901. L'inauguration officielle eut lieu en 1908. Par l'image, les visiteurs revivront les péripéties qui ont marqué l'existence de ce train,

disparu en 1952. Une héroïque épopée, durant laquelle le train parcourut tout de même la valeur de 20 fois le tour de la terre.

Dans d'autres salles, chacun retrouvera les gestes des artisans d'autrefois. Ceux des sabotiers, des vanniers ou autres charbonniers. La vie d'antan à la campagne est aussi retracée. Le labeur d'un ancien paysan, ses préoccupations, l'organisation de ses travaux: tout y est très bien décrit.

Dans la dernière salle au rez-de-chaussée du Château Pertusier, des ma-

quettes donnent une bonne idée de ce qu'était l'habitat traditionnel. Les anciennes échopes des artisans sont aussi présentes.

Dans un style « maison de poupées » tout est fidèlement reconstitué et reproduit, jusqu'aux meubles. Une grande maquette, représente encore l'intérieur des pièces de la ferme comtoise. L'exposition dans son ensemble donne une excellente idée sur ce que fut le Val de Morteau d'autrefois.

A voir jusqu'à samedi prochain. (texte et photo jcp)



L'héroïque épopée de ce train est fidèlement racontée dans cette exposition.

memento

Le Locle

Bibliothèque des jeunes: 13 h. 30 - 18 h. Bibliothèque de la Ville: 14 h. 30 - 18 h. 30.

Pharmacie d'office: Coopérative jusqu'à 21 h. Ensuite le No 117 renseignera.

Permanence dentaire: No 117 renseignera.

Permanence médicale: en l'absence du médecin traitant, tél. No 117 ou service d'urgence de l'hôpital, tél. (039) 31 52 52.

Planning familial: tél. 23 56 56.

Consult. conjugales: (038) 24 76 80. Service aide-familiale: tél. 31 41 44 (heures repas) ou 31 49 70.



**JA** Jean-Charles Aubert  
Fiduciaire et régie  
immobilière  
Av. Charles-Naine 1  
Tél. (039) 26 75 65  
La Chaux-de-Fonds

**A LOUER**  
tout de suite ou date à convenir  
Quartier Sud-Est  
**splendide appartement  
de 4 chambres**  
Cuisine agencée. Balcon. Coditel.  
Ascenseur.

Pour le 31 octobre 1979 :  
Quartier Ouest  
**très bel appartement  
de 2 chambres**  
Tout confort. Salle de bains. Con-  
ciergerie.

Pour le 31 octobre 1979 :  
Quartier de l'Abeille  
**splendide appartement  
de 3½ chambres**  
Tout confort. Salle de bains. Con-  
ciergerie.

**ATELIER DE POLISSAGE  
DE BOITES**  
entreprendrait  
**quelques séries**  
pour compléter sa production.  
Travail soigné.  
Ecrire sous chiffre PR 18834, au  
bureau de L'Impartial.

**RESTAURANT ÉLITE**  
cherche  
**jeune homme**  
pour travailler au buffet pendant la  
Braderie.  
Tél. (039) 23 94 33

ING. DIPL. EPF **FUST**  
**Reprise maximale**  
pour votre  
**aspirateur** usagé  
à l'achat d'un aspirateur neuf.  
Demandez nos  
**offres d'échange  
SUPER.**  
Seulement des marques  
connues, telles que  
ELECTROLUX, VOLTA, MIELE,  
HOOVER, ROTEL, SIEMENS,  
NILFISK, etc.  
Chaux-de-Fonds: Jumbo Tél. 039/26 68 65  
Bienne: 36 Rue Centrale Tél. 032/22 85 25  
Lausanne, Genève, Etoy, Villars-sur-Glâne  
et 36 succursales

**HUG  
INTEGRAL  
YOGA  
INSTITUT**  
Collège 11, La Chaux-de-Fonds  
**Respiration - Relaxation -  
Hatha-yoga**  
Cours privés et en groupes  
(maximum 8 personnes)  
Renseignements: **039 23 88 19**  
Mme et M. R. Maytain

**von  
gunten**  
maître opticien  
diplômé fédéral  
Av. L.-Robert 23  
Tél. (039) 22 38 03

Apaisez les douleurs d'estomac après un  
repas abondant - laissez fondre dans  
la bouche 2 pastilles Rennie. En vente  
dans les pharmacies et drogueries.

**Rennie®**  
pour mieux digérer

Nicholas Soulagent indigestions,  
aigreurs, hyperacidité,  
lourdeurs, brûlures,  
dyspepsie, flatulences

**Rennie® agit vite  
dans  
l'estomac**

**SAMEDI ET DIMANCHE**  
1er et 2 septembre dès 08.00 heures

**Concours  
hippique  
St-Imier 1979**

organisé par la Société d'Équitation  
du Vallon de St-Imier

**Terrain :  
près de la gare  
de SONVILIER**

400 départs — Cantine — Prix modérés

**FABRIQUE DES BRANCHES ANNEXES  
DE L'HORLOGERIE**  
cherche pour son département placage or  
**électroplaste diplômé**  
pour poste à responsabilités.  
Situation intéressante pour candidats sérieux.  
Entrée immédiate ou à convenir.  
Ecrire sous chiffre FR 18793, au bureau de L'Impar-  
tial.

**Prêts personnels  
pour tous et pour tous motifs**

C'est si simple chez Procrédit.  
Vous recevez l'argent dans le minimum  
de temps et avec le maximum de dis-  
crétion.

Vous êtes aussi assuré en cas de décès.  
Vos héritiers ne seront pas importunés;  
notre assurance paiera.

**X** Prêts de Fr. 1.000.- à Fr. 30.000.-, sans  
caution. **Votre signature suffit.**

1.115.000 prêts versés à ce jour  
Une seule adresse:  
**Banque Procrédit**  
2301 La Chaux-de-Fonds,  
Avenue L.-Robert 23, Tél. 039-231612

Je désire Fr. ....  
Nom ..... Prénom .....  
Rue ..... No. ....  
NP ..... Lieu .....

**DEMAIN  
10%**  
dans les  
**DROGUERIES**  
(articles réglementés et nets  
exceptés)

**GARAGE ET CARROSSERIE  
DE LA RONDE**  
Fritz-Courvoisier 55  
Tél. (039) 23 54 04  
**A 112**  
1974 - 58.000 km.  
**A 112**  
57.000 km. - Fr. 3500.-  
Expertisées avec garantie  
Echange - Crédit immédiat

**OFFRES D'EMPLOIS**

**NOUS CHERCHONS**  
**SOMMELIÈRE**  
Tél. (039) 23 19 98

André PASCHE, Vignier 1, Saint-Blaise (NE)  
Entreprise d'Electricité  
cherche tout de suite ou pour date à convenir  
**un monteur-électricien**  
Tél. (038) 33 60 44 (heures des repas)

**Velours. Plus de confort. Moins d'entretien.**

**A B M**  
Qualité à prix raisonnables!

Pulls garçons, velours, coton/polyamide, nombreux  
modèles, coloris mode.

Veste avec fermeture éclair. Tailles 116-176, <b>19.-</b> à 28.-	Col rond «University». Tailles 116-176, <b>16.-</b> à 26.-	Encolure V, velours à côtes. Tailles 116-176, <b>16.-</b> à 28.-	Col rond, velours à côtes. Tailles 116-164, <b>16.-</b> à 24.-	Encolure V. Tailles 116-176, <b>14.-</b> à 20.-
---	---	---	---	---

La Chaux-de-Fonds : POD 2000, av. Léopold-Robert



# • NEUCHÂTEL • NEUCHÂTEL • NEUCHÂTEL • NEUCHÂTEL •

La Cour d'assises de Neuchâtel a jugé un ancien fonctionnaire cantonal

## Denis Couchoud, prévenu d'abus de confiance pour une somme dépassant un million de francs, condamné à 6 ans de réclusion

De taille élancée, les cheveux poivre et sel, de belle prestance, vêtu d'un blouson de daim, d'un pantalon gris, d'une chemise rouge et d'un pullover, Denis Couchoud s'est présenté hier devant la Cour d'assises pour y répondre de faux, d'escroquerie et d'abus de confiance.

Son arrestation, il y a un peu plus d'une année, avait fait grand bruit: il avait dérobé des sommes dépassant un million de francs au détriment de l'Etat, alors qu'il fonctionnait en tant que fonctionnaire cantonal au Département de l'Agriculture.

Le prévenu a toujours admis les faits, il est prêt à payer sa dette à la société un subsistant la peine qui lui sera infligée. Du côté financier, il ne pourrait jamais rembourser ce qu'il doit, à moins de vivre et de travailler pendant plusieurs siècles.

### LES MOBILES: ACHETER DES COLLECTIONS

Passons tout d'abord aux mobiles qui ont poussé Couchoud à commettre ces vols: il avait un salaire au-dessus de la normale, il est marié, père de deux enfants, il n'a jamais eu des besoins urgents d'argent, sachant mener sa barque.

Il a en revanche toujours été un grand amateur de beaux livres et il a acheté, avec les sommes subtilisées, une remarquable collection d'ouvrages, notamment des encyclopédies. Il a aussi jeté son dévolu sur des centaines de trains miniatures, des minéraux qui ont été rachetés par l'Université, des disques par centaines, des armes, des boîtes de construction et autres objets qui ont été mis en vente aux enchères, les livres et les trains ayant été repris en bloc par des maisons spécialisées.

Ces trésors coûtaient une fortune et ils reposaient dans des locaux spécialement loués à cet effet. La majorité d'entre eux n'ont jamais été utilisés.

— Je n'ai jamais imaginé un plan pour me procurer des sommes qui ne m'appartenaient pas. L'occasion m'en a été donnée tout simplement; j'en ai profité et, comme je n'avais aucun ennui, que personne ne me demandait des comptes, j'ai continué. C'était l'engrenage duquel je ne pouvais plus sortir. Un contrôle au début de mes malversations aurait immédiatement mis fin à celles-ci.

L'avocat du prévenu, Me Claude Loup a fait citer trois témoins. Le patron de Couchoud s'est déclaré très satisfait du travail de son employé. A sa sortie de prison préventive, une place de manoeuvre lui a été offerte par une entreprise de génie civil. Il s'est rapidement habitué à ce nouvel emploi et il touchait un salaire bien inférieur aux prestations qu'il aurait pu obtenir en s'adressant à la caisse de chômage.

Les deux autres témoins étaient attendus impatiemment, il s'agissait du supérieur hiérarchique de Couchoud, le premier secrétaire du Département de l'Agriculture, M. Willy Sieber et M. Fred Besson, chef du contrôle des finances.

Les questions posées au premier concernaient d'abord la reconstitution du vignoble. Les viticulteurs qui replantent des parchets ont droit à des subsides. Les commissaires communaux établissent des listes des plantations nouvelles, listes transmises ensuite au premier secrétaire qui se rend sur les lieux pour évaluer les subsides qui peuvent être accordés, la surface, la déclivité des terrains reconstitués et d'autres détails techniques entrant en ligne de compte pour le calcul. La somme attribuée était portée en face du nom du viticulteur et la liste revenait à Couchoud, préposé à la viticulture. Il établissait les quittances que devaient

signer les bénéficiaires en recevant leur argent et rédigeait l'ordre de paiement pour la somme totale à verser. Est-ce volontairement ou par erreur que, la première fois, il établit un ordre de paiement d'un montant supérieur aux subsides à verser? Toujours est-il que l'ordre fut signé par son chef Sieber, par le contrôle des finances et par le chef du Département de l'Agriculture, M. Jacques Béguin, avant d'être encaissé à la banque.

Sieber et Couchoud s'en allaient alors dans les communes et versaient de main à main les subsides aux viticulteurs qui signaient les quittances. La tournée dans une commune durait deux ou trois jours et, naturellement, celle-ci terminée, il restait le «supplément» qui finissait dans la poche du préposé. Après coup, il faisait de fausses quittances et rédigeait une nouvelle liste, fausse, des subventions accordées, afin de pouvoir présenter des comptes qui se tenaient en cas de contrôle. Ce travail était inutile: on ne lui demanda jamais aucun décompte, ni la présentation d'aucune pièce justificative pendant treize ans. Il empocha ainsi 443.253 fr. 30.

### PUISQUE C'ÉTAIT SI SIMPLE

Les sommes, toujours plus importantes, auraient pu lui suffire mais le jeu était si facile qu'il en tenta un autre avec le même succès.

Des campagnes d'élimination du bétail de qualité inférieure ont lieu dans le canton chaque année. Pour permettre cet écoulement, des subsides, allant jusqu'à 500 fr. par tête, sont versés au paysan qui sacrifie du bétail à l'abattage. Lors des marchés, les amateurs choisissent les bêtes qu'ils destinent à l'abattoir ou à un engraissement de quelques mois. C'est eux qui avancent les subsides au moment du marché, l'Etat faisant office de dépositaire. L'argent est remis au contrôle des finances qui le reverse en temps voulu, lorsque le Département de l'Agriculture lui donne l'ordre de le faire.

Couchoud encaissa ainsi des sommes rondelles lors des premiers marchés auxquels il participa. Il remit soigneusement l'argent au bureau dès sa rentrée. Une fois, toutefois, un acheteur avait différé son paiement, n'ayant pas assez de liquide sur lui. Couchoud retarda lui aussi le versement au bureau et, la somme ne lui étant pas réclamée au bout de quelques jours, il la mit de côté. Nouveau marché, nouveaux encaissements, nouveau dépôt personnel et toujours aucune réclamation.

Aucun sou n'était plus donné à l'Etat qui, en revanche, remboursait sans autre les subsides et établissait ses décomptes avec la Confédération qui finance les campagnes d'élimination.

Les encaissements effectués sur 137 marchés aboutirent ainsi dans la bourse du préposé, au total 669.370 fr. accumulés de 1965 à 1978.

— Je ne pouvais plus revenir en arrière. Si, une fois, j'avais de nouveau remis les sommes encaissées, on aurait automatiquement cherché dans quelle rubrique les placer... et elle n'existait plus!

Le total est rapidement fait: les sommes détournées se montent au total à 1.112.623 fr. 80. De quoi mettre du beurre dans les épinards...

### SI ON DEVAIT DEMANDER DES QUITTANCES POUR TOUT!

— Votre devoir était d'effectuer des contrôles, pourquoi ne les avez-vous pas effectués de temps en temps? demande l'avocat à M. Sieber.

— Parce que j'ai toujours fait confiance à mes collaborateurs. Je suis mal à mon aise si je dois suspecter un

collaborateur. Effectivement, je n'ai pas demandé de quittances mais si on devait en demander pour toutes les opérations, on ne ferait que ça!

Nul étonnement non plus en comparant le montant des sommes à payer en tant que subsides aux viticulteurs et celles que le premier secrétaire avait lui-même définies. Une simple vérification avec la liste rédigée aurait suffi à dévoiler le pot aux roses. Mais la confiance est sacrée à un certain échelon.

— Couchoud avait son travail, j'avais le mien.

— Mais c'était votre subordonné?

— Oui, j'avais confiance en lui. La découverte de l'affaire m'a rendu malade.

Quant à M. Fred Besson, chef du contrôle des finances, il déclare que son service ne peut constater l'absence d'une rubrique. Ses tâches sont multiples, elles consistent à contrôler les comptes des départements, des institutions, des écoles, etc, il ne peut s'agir d'une vérification de tous les postes des budgets et des comptes, c'est du ressort des chefs de services.

Notons que les malversations de Couchoud ont été décelées lors de l'établissement d'un nouveau projet de budget et d'une enquête ouverte en vue de réa-

liser des économies dans tous les domaines.

Un nouveau plan comptable a été mis maintenant sur pied pour faciliter le travail du contrôle des finances.

### UNE ENQUÊTE ADMINISTRATIVE

Afin d'éclaircir la situation, le Conseil d'Etat a demandé à M. Raymond JeanPrêtre, ancien juge cantonal, d'établir un rapport. Tous les faits y sont mentionnés mais on y trouve aussi des remarques nombreuses soulignant la négligence dont ont fait preuve les supérieurs du prévenu en ne procédant jamais à un seul contrôle, en ne demandant jamais une seule facture, aucun décompte. Lors des tournées pour la remise des subsides par exemple, un supplément de 2500 francs était accordé pour payer immédiatement du personnel auxiliaire engagé par les commissaires communaux. On ne trouve nulle part de décompte... ni de soldes éventuels.

Le rôle de la Cour d'assises n'est pas de juger des gens non inculpés mais le président tient à annoncer que le Conseil d'Etat attend le prononcé du jugement pour prendre éventuellement des sanctions administratives contre des fonctionnaires ayant fait preuve de négligence.

ce à un laisser-aller impardonnable de la part de ses supérieurs. Je ne plaide pas la clémence du tribunal; je fais appel à son sens de la justice et je lui demande de prononcer une peine bien inférieure aux huit ans de réclusion requise par le ministère public.

### BONJOUR LES COLLÈGUES!

Il est 15 h. 15 lorsque la Cour se retire pour délibérer. Les commentaires vont bon train parmi le public, certains sont favorables aux réquisitions, d'autres les trouvent trop lourdes.

Quant à Denis Couchoud, il en profite pour passer à l'étage supérieur à la Salle des Etats pour s'en aller dire bonjour à ses anciens collègues, au Département de l'Agriculture.

— Il n'y a pas grand monde dans le bureau et j'aurais volontiers donné un coup de main aux quelques fonctionnaires qui s'y trouvent, mais je n'ai hélas pas beaucoup de temps devant moi.

— Que pensez-vous des réquisitions?

— C'est beaucoup, huit ans; le tribunal statuera. De toute manière, j'accomplirai la peine qui me sera infligée, je payerai ma dette puisque j'ai fait d'énormes bêtises. J'en ai le courage, je dois en avoir pour retrouver ma famille.

## Le jugement: six ans de réclusion

A 16 h. 45, le tribunal rend son jugement. Il a retenu les infractions contenues dans l'arrêt de la Chambre d'accusation: plus d'un million de francs détournés au détriment de l'Etat alors que l'accusé occupait les fonctions de préposé au Département de l'Agriculture. Celui-ci a contesté avoir falsifié les listes et les quittances avant d'obtenir de l'argent, il a créé les faux par la suite pour tenter de justifier ses détournements en cas de contrôles éventuels. Il s'agit de mensonges écrits qui auraient pu être facilement contrôlés et découverts.

Pour prononcer son jugement, la Cour a tenu compte de la gravité objective des infractions, des multiples infractions commises pendant 13 ans. Il a aussi retenu que les malversations ont été facilitées par un manque total de surveillance et de la personnalité du prévenu qui est un délinquant mineur.

Pour abus de confiance, Denis Couchoud est condamné à une peine de six ans de réclusion, dont à déduire 200 jours de détention préventive. Il ne pourra pas occuper de charges et de fonctions officielles pendant dix ans et payera les frais de la cause par 8000 francs.

RWS

## Le procureur général requiert une peine de huit ans de réclusion

M. Henri Schupbach estime qu'il n'y a pas eu falsification de titres pour les subsides dus aux viticulteurs. Couchoud a créé de fausses quittances et de fausses listes après avoir reçu l'argent et les ordres de paiements ne peuvent être considérés comme des faux.

Faut-il retenir l'escroquerie ou l'abus de confiance? Il retient quant à lui l'abus de confiance.

Avant de prononcer ses réquisitions, le ministère public tient à faire quelques observations:

— On ne doit plus s'étonner des critiques formulées dans le public envers l'Etat après l'arrestation de Couchoud. Je pensais naïvement que tout mouvement de valeur devait être comptabilisé, les faits relatés ici prouvent que cela est loin d'être le cas;

— Je souhaite que, dans plusieurs secteurs, on ne s'occupe pas seulement à vérifier les francs et les centimes des factures mais aussi et surtout les grands chiffres;

— En prenant connaissance des achats faits par l'accusé, je suis resté contrit en voyant ce que l'on peut faire avec l'argent du contribuable: les stocks de marchandises constitués rappellent les caves et les entrepôts des grands magasins.

— Le prévenu a été déclaré en faillite, une manière simpliste de creuser l'écart avec ses créanciers. Qui sont ces créanciers? Deux banques et l'Etat qui perd des sommes considérables et même les impôts impayés par Couchoud.

Et, tel un couperet, le procureur général prononce ses réquisitions: huit ans de réclusion et l'incapacité pour le prévenu de revêtir une charge officielle pendant dix ans.

Un silence plane dans la salle du tribunal, Couchoud et son avocat semblent s'affaïsser sur leurs sièges. Huit ans!

### LE REPRÉSENTANT DE L'ÉTAT

La partie plaignante, l'Etat de Neuchâtel représenté par le conseiller d'Etat Jacques Béguin, chef du Département de l'Agriculture, s'était fait représenter par Me Blaise de Montmollin. Il avait demandé en début d'audience l'extension des présomptions pour retenir également la gestion déloyale et la violation des devoirs de fonctionnaire. Cette demande a finalement été retirée, elle aurait pu nécessiter un renvoi des débats que personne ne souhaitait.

### POURQUOI UN SEUL BOUC ÉMISSAIRE?

L'avocat de la défense, Me Claude Loup a demandé l'autorisation de plaider après la pause de midi. Il avait besoin de faire le point après les réquisitions du procureur général.

Son intention n'était pas d'attaquer l'Etat mais celui-ci s'étant défendu en attaquant, il choisira lui aussi cette méthode. Me Blaise de Montmollin avait en effet accablé très fermement l'ancien fonctionnaire.

### avis urgent

Galerie Ditesheim - Neuchâtel  
Exposition GRAVURES CUBISTES et AVANTI  
jusqu'au 8 septembre 1979  
Tél. (038) 24 57 00

P 18911

## VAL-DE-RUZ • VAL-DE-RUZ

Au Louverain

## Nouveau Collège et programme pour septembre

Dès le 1er septembre, le Louverain pourra compter sur les services d'un nouveau maître de maison. Il s'agit de M. André Schulé, marié et père de deux enfants, qui remplacera M. Roger Gyag, qui lui, a assuré un intérim de six mois.

Quant au nouveau Collège du Louverain, chargé de veiller à la bonne marche de la maison et de porter le travail du résident et de l'équipe du Centre, il se composera désormais de MM. et Mmes Siegfried Fluckiger, Jean-Bernard Wälti, Jean-Denis Renaud, Claire Soquel, Monique Gillardin, Henri Colin, Daniel Monnin, Marc Morier, Blaise Perret et Pierre-André Cattin. Plusieurs membres ont donc quitté le Collège, après nombre d'années de collaboration efficace, soit Christian Nussbaum (président), René Gaschen (trésorier), Thierry Perregaux, Georgette Berthoud, Jean-François Breguet et Claude Rollier.

Que se passera-t-il au Louverain en septembre?

— 7 et 8: quatrième rencontre sur le thème « Dieu en question »;

— du 15 au 21: vacances pour le 3e âge;

— 29 septembre: troisième rencontre sur l'initiation au montage audio-visuel. Thème: « Comment faire préparer, sur un thème donné, un montage audio-visuel très simple ».

Enfin, sachez qu'en octobre (le 14), il y aura, comme l'année dernière, une journée portes ouvertes avec culte, concert, jeux, expositions, cantine. (pub)

## Près de 700 conseillers paroissiaux installés dans l'Eglise neuchâteloise

Au seuil de sa dixième législature, l'Eglise réformée évangélique neuchâteloise s'apprete à installer ses nouvelles autorités. Dimanche 2 septembre, quelque 700 conseillers prendront leur responsabilité d'anciens dans 52 paroisses. Le Conseil paroissial (organe désormais unique) pourra être présidé soit par un pasteur, soit par un laïc. (spp)

## mémento

### Neuchâtel

Jazzland : Bee-Bop.  
Pharmacie d'office: jusqu'à 23 heures, Tripet, rue du Seyon.  
Ensuite, tél. 25 10 17.  
SOS alcoolisme: tél. (038) 33 18 90 - 61 31 81.  
La Main-Tendue: tél. 143.

### CINÉMAS

Apollo: 14 h., 20 h., Ben-Hur.  
Arcades: 15 h., 20 h. 30, Guet-apens.  
Bio: 15 h., 20 h. 45, Midnight Express.  
18 h. 30, Le retour de Don Camillo.  
Palace: 15 h., 18 h. 45, 20 h. 45, Trinita va tout casser.  
Rex: 15 h., 20 h. 45, La cage aux folles.  
Studio: 15 h., 21 h., Les aventures de Bernard et Bianca.

### Val-de-Ruz

Pharmacie de service: dès 18 h. 30, Marti, Cernier, tél. 53 21 72 et 53 30 30.  
Main-Tendue: tél. 143.  
Aide familiale: tél. 53 10 03.

Hôpital et maternité, Landeyeux: tél. 53 34 44.

Ambulance: tél. 53 21 33.  
Soins à domicile: lundi, mercredi, vendredi, 17 h. 30 - 18 h. 30. Tél. 53 15 31.

### Val-de-Travers

Couvet, cinéma Colisée: relâche.  
Galerie du Château de Môtiers: expos. artisans du Pays-d'Enhaut.  
Ambulance: tél. 61 12 00 et 61 13 28.  
SOS alcoolisme: tél. (038) 33 18 90 et 61 31 81.  
La Main-Tendue: tél. 143, 20" d'attente.  
Hôpital de Fleurier: tél. 61 10 81.  
Hôpital et maternité de Couvet: tél. 63 25 25.

Fleurier infirmière visit.: tél. 61 38 48.  
Police cantonale: tél. 61 14 23.  
Police (cas urgents): tél. 117.  
Police du feu: tél. 118.  
Centre de secours du Val-de-Travers: tél. 63 19 46; non-réponse: 63 17 17.  
Fleurier, service du feu: tél. 61 12 04 ou 118.



Avenue Léopold-Robert 45  
Tél. (039) 23 93 66  
La Chaux-de-Fonds

### Pour la Braderie:

AU RESTAURANT: demandez nos trois menus sur assiette avec potage et dessert à Fr. 10.—, 11.— et 12.—

À NOTRE STAND: en face du Bel-Etage nous vous servirons Bières - Minérales - Sangria - Sandwiches, etc.



# GRAND MARCHÉ DE L'OCCASION

**Nous bradons - Une vraie surprise!**

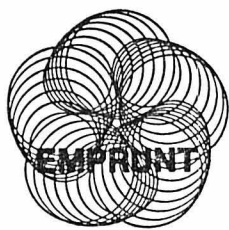
**Choix immense de voitures de tourisme - sport et break de toutes marques... ..à des prix!**

Garantie - Echange - Financement

Une visite vaut la peine!

**AUTO CENTRE EMIL FREY**

Fritz-Courvoisier 66 - La Chaux-de-Fonds



**Société de Banque Suisse**  
Schweizerischer Bankverein  
Società di Banca Svizzera  
Swiss Bank Corporation

**3 3/4 %**

**Emprunt 1979-87  
de fr. 150 000 000**

Remboursement de l'emprunt convertible 6% 1976-86 de fr. 120 000 000, dénoncé au 20 septembre 1979 ainsi qu'au financement de ses opérations à long terme

**100 %**

**Prix d'émission**

**Délai de souscription  
du 28 août au 3 septembre 1979,  
à midi**

No de valeur: 89 865

**Modalités de l'emprunt**

Durée:  
8 ans ferme

Titres:  
obligations au porteur de fr. 5000  
et fr. 100 000

Libération:  
20 septembre 1979

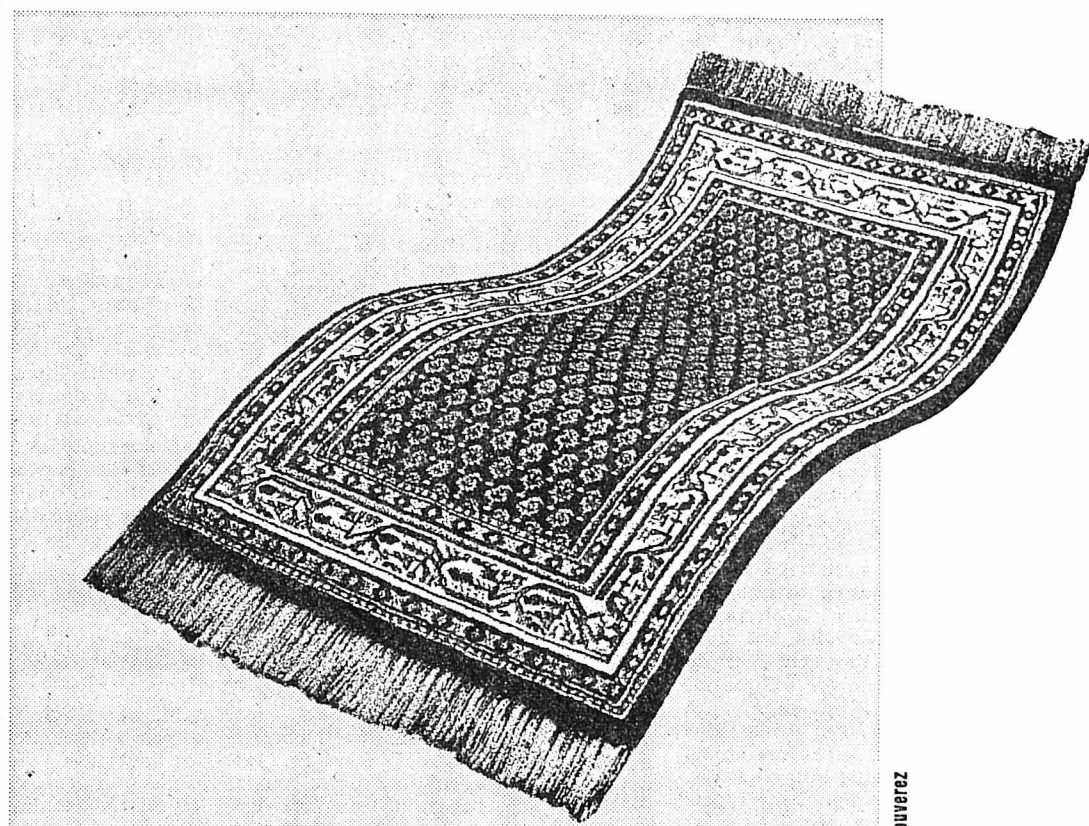
Coupons:  
coupons annuels au 20 septembre 1979

Cotation:  
aux bourses de Bâle, Berne, Genève,  
Lausanne, Neuchâtel, St-Gall et Zurich

Souscription:  
A. Souscription avec droit de priorité pour les détenteurs d'obligations convertibles 6% 1976-86 Société de Banque Suisse de fr. 120 000 000, dénoncé au remboursement pour le 20 septembre 1979.  
B. Souscription libre pour les obligations qui n'auront pas été acquises en priorité par les détenteurs d'obligations convertibles.

Un extrait du prospectus d'émission paraîtra le 28 août 1979 dans les journaux suivants: «Basler Zeitung», «Journal de Genève», «Gazette de Lausanne», «Nouvelle Revue de Lausanne» et «Neue Zürcher Zeitung». Il ne sera pas imprimé de prospectus séparés. Des bulletins de souscription avec les modalités essentielles seront remis par tous les sièges, succursales et agences en Suisse.

**Société de Banque Suisse**



**Sachez le saisir au vol!**

**Vient d'arriver:  
Indo-Mir env. 90 x 156 cm  
seul. 395.-**



● Bienne Place du Marché-Neuf ●  
● Neuchâtel Terreaux 7 ● Avry-Centre près Fribourg, sortie de l'autoroute Matran

Chaque tapis d'Orient est une pièce unique. Si celui que vous désirez est déjà vendu, vous en trouverez chez nous de tout aussi beaux dans les mêmes dimensions et la même catégorie de prix. a/1 01 41

A louer à La Chaux-de-Fonds pour tout de suite ou à convenir

**APPARTEMENT**

3 pièces, salle de bain, cuisine agencée, chauffage central, Côte 9.

S'adresser: Boulangerie Müller, Côte 9, tél. (039) 22 34 58.

A louer

**appartement  
2 pièces**

enseiellé, quartier Hôpital de La Chaux-de-Fonds. Loyer Fr. 90.-.

Tél. (038) 31 25 56.

**LEÇONS**

Etudiante ayant fait un séjour en Allemagne (1 année), donnerait leçons d'allemand. Tél. (039) 22 23 55, heures des repas.

Robert Sabatier

**ALAIN  
ET LE NÈGRE**

Roman

Copyright by Editions Albin Michel, Paris et Cosmopress, Genève

— Oh, j'ai assez fait de boxe; ça ne me dit plus rien! L'enfant alla ranger les gants, persuadé que cette possession ne serait jamais complète et qu'un jour on les lui retirerait. Il revint et se confondit en remerciements.

— Ils sont bien usés, dit le nègre.

Alain pensa que les gants ne pourraient pas lui servir avant la fin des vacances. Ils l'amusaient, mais dans la mesure où il pensait que les copains les admireraient, les lui emprunteraient, les essaieraient. La joie fut grande tout de même de constater qu'une chose réservée aux grands avait une chance de lui appartenir.

Il continua de regarder le nègre ranger ses affaires, mais avec le sentiment obscur que ce dernier pourrait croire qu'il restait là comme un chien dans l'attente hasardeuse d'un autre sucre.

Brusquement, il demanda:

— Pourquoi rangez-vous vos affaires?

Le nègre s'arrêta, le prit aux épaules, le regarda bien en face, sourit tristement, mais ne répondit pas.

L'enfant pensait à un départ, mais en désirait confirmation. Rien ne la lui donnait: tout se déroulait trop calmement. Quand Vincent s'était rendu à Vichy, la mère en avait beaucoup parlé à la boutique. Cette fois, le père Bosquet, la mère Huque, Lucienne, étaient venus et il n'avait été question que de l'accident du matin.

Il pensa qu'il «vieillissait». Depuis quelques jours, la marelle ne lui disait plus rien. Plus rien ne le tentait. Il n'avait pas envie de jouer, mais de regarder, d'être immobile et d'assister à de nouveaux spectacles. Il demeurait dans l'attente des vacances promises. Août se terminait et rien n'était encore fixé. Il n'osait en parler et aussi craignait de quitter tout ce qu'il aimait, de plonger dans le vague, dans l'indéfini.

Chouquette maintenant savait très bien faire la belle et même danser en tournant. Il ne se privait pas de lui imposer ce travail. Il s'approcha d'elle et constata qu'elle avait les yeux bêtes. Il retint un coup de pied, mais lui tapa sur l'échine avec sa main pour qu'elle s'éloignât.

La mère vint caresser les cheveux de Vincent. Elle lui parla tout bas et comme il lui désignait Alain, alla dans sa chambre en pleurant.

L'enfant eut envie de la suivre, mais un véritable aimant le retint. Il ne voulait pas commettre d'erreurs. La situation lui paraissait trop compliquée déjà.

Il se contenta de prendre une bouchée au nougat et d'y planter ses dents, conscient que son travail de mastication lui ferait oublier bien des choses.

Dehors, deux sourds-muets passèrent, échangeant des signes et se livrant à leur mimique expressive. Alain regarda ces mimes et pensa qu'on lui avait appris un bien vilain mot qu'il pouvait traduire dans leur langage. Dans sa poche, ses doigts l'interprétaient.

La bouchée mangée, il eut soif. Il se versa de la limonade. Sa soif éteinte, il eut envie d'une autre bouchée, mais sa volonté dit un «non» catégorique. Il ne voulait pas entrer dans ce cercle infernal où la gourmandise amène la soif; la soif finie, la faim, etc...

Il ouvrit un tiroir où gisaient trois vieux soldats de plomb et autant de billes. Il fut satisfait et imagina un jeu de quilles à sa façon; il sortit pour l'expérimenter devant la porte.

Vincent vint bientôt le rejoindre. Il le regarda jouer un moment et l'enfant se sentit plus maladroit que jamais. Il mit dans la poche de sa culotte, au risque de la déchirer, les soldats et les billes.

— Veux-tu m'accompagner au bureau de tabac? demanda le nègre.

Alain ayant accepté, ils descendirent vers l'avenue. En marchant, l'homme lui donna quelques tapes amicales sur l'épaule.

Au tabac, ils s'assirent et commandèrent des consommations. Alain joua avec sa paille et il lui sembla qu'un verre durait plus longtemps lorsqu'on l'aspirait ainsi. Vincent tira une cigarette et après

l'avoir allumée dit à l'enfant en soufflant sa fumée au fur et à mesure qu'il parlait:

— Je vais partir en tournée à Casablanca.

— Ah bon? fit Alain.

— C'est très loin, Casablanca... et je ne reviendrai probablement pas avant longtemps, plusieurs mois, plus peut-être...

— C'est si loin que ça?

— Non, en avion, on y est très vite. En bateau, ce n'est pas long non plus...

— ... Vous prendrez quoi?

— L'avion, je pense.

Les yeux de l'enfant s'agrandirent. Il connaissait maintenant quelqu'un qui allait voyager en avion.

— Vous n'avez pas peur?

— De quoi?

— De tomber!

— Ça, dit Vincent, c'est un risque à courir.

— Et pourquoi, demanda Alain, resterez-vous si longtemps?

— Je suis engagé par contrat et quand on a signé, c'est fini, on est lié.

— Il ne fallait pas signer! déclara Alain.

Le nègre sourit et du bout du doigt, toucha une mèche de cheveux d'Alain:

— Il y en a trop dans cette tête! Ça te fait donc tant de peine que je te quitte?

Alain sentit la nécessité d'élever son petit mur et de se cacher derrière. Il se hérissa même un peu, eut l'envie de dire que «non», que ça lui était égal, qu'il serait bien tranquille, qu'il... qu'il... (A suivre)



## • CANTON DE BERNE • CANTON DE BERNE •

Session du Grand Conseil

# L'Eglise a besoin de l'Etat

Les clameurs se sont tues. Au sein de l'hémicycle du Grand Conseil du canton de Berne, la demi-journée réservée aux débats a été moins passionnée que lors de la séance d'ouverture. Il est vrai que l'ordre du jour ne prévoyait pas de sujets exceptionnels. L'après-midi de la première semaine est toujours consacrée aux séances de groupes. Les parlementaires ont tout de même avancé dans leurs délibérations. Les affaires de l'agriculture, des forêts et des cultes appartiennent désormais au passé. Ce sont le rapport de gestion de la Direction des forêts et une motion du député Gygi (prd) demandant la suppression des impôts paroissiaux pour les personnes morales qui ont tenu le plus longtemps en haleine le légis-

latif bernois. Pour ce dernier sujet, le débat a mis un peu d'animation dans ces trois heures de la matinée. A relever plus particulièrement la déclaration de M. Blaser, directeur du Département, comme quoi « l'Eglise a besoin de l'Etat ». La motion du député de Berne n'a pas passé la rampe du législatif. La netteté du vote (101 contre 19) ne constitue à vrai dire qu'une demi-surprise. Enfin, à l'heure de l'apéritif, le Parlement a entamé l'entrée en matière de la modification des lois sur les Ecoles primaires et moyennes. Le débat en deuxième lecture sur cet important objet continuera aujourd'hui.

L'attention était moins soutenue, hier matin, dans la salle de l'Hôtel du Gouvernement réservée aux séances du Grand Conseil du canton de Berne. Le débat sur le rapport de gestion de la Direction de l'agriculture ne révéla pas de secret d'Etat. Tout au plus pour la partie francophone du canton, mentionnons que M. Blaser, directeur de ce département, a répondu à des questions du rapporteur, M. Weber (udc) de Niederried portant sur l'Ecole d'agriculture du Jura bernois. Le président actuel du gouvernement rappela que l'Ecole de Tavannes n'était qu'une solution provisoire bien qu'elle connaisse un essor réjouissant. La Direction de l'agriculture a toujours des vues sur le domaine de Loveresse. Des discussions sont en cours avec le Département de l'hygiène publique afin de trouver une solution. De toute manière, le bâtiment sera soit acheté ou transformé pour accueillir l'Ecole d'agriculture du Jura bernois.

### PAS UN SEUL FRANCOPHONE A LA TRIBUNE

Les développements des diverses interventions concernant l'agriculture n'ont pas donné lieu à de grandes discussions. Tous les postulats présentés ont été acceptés. Un socialiste demandait des mesures pour mettre en valeur des pâturages intermédiaires nouvellement desservis alors que les trois autres émanaient de membres de l'udc. L'un exigeait la limitation, par la Confédération, des effectifs du bétail de manière plus stricte. Le second demandait une étude pour le développement des régions de montagne. Nous avons eu l'occasion dans une précédente édition de présenter la réponse écrite du gouvernement. Le dernier, enfin, préconisait des mesures destinées à améliorer la situation des revenus des paysans des régions de montagne et de la zone pré-alpine. Pour sa part, le député Aurèle Noirjean (udc), de Tramelan, se déclara satisfait de la réponse écrite de l'exécutif portant sur son interpellation destinée à augmenter les primes cantonales en faveur de l'élevage du che-

val. Il fut d'ailleurs le seul francophone à s'exprimer tout au long de ces trois heures mais en ne montant pas à la tribune. L'indépendant Gunter demanda la discussion sur ce point pour demander la révision du problème des primes qui sont, selon lui, surtout destinées à quelques snobs et non à de petits éleveurs.

### DIX ORATEURS POUR UNE MOTION

Le rapport de gestion 1978 sur la Direction des forêts donna lieu, comme déjà dit plus haut, à une discussion fournie. Les questions portèrent surtout sur des aspects généraux et de peu d'intérêt pour le public ou les lecteurs. Au chapitre des cultes, les deux décrets portés à l'ordre du jour passèrent comme lettre à la poste. Le premier concernant la création de postes à l'Eglise réformée évangélique (dont un à Nidau pour les francophones) devait être accepté par 89 voix sans opposition. Par 87 voix sans opposition, le second passa le cap du législatif bernois. Il prévoit la division de la Paroisse catholique romaine Saint-Antoine - Saint-Maurice de Berne en deux paroisses autonomes.

Pas moins de dix orateurs montèrent à la tribune pour se prononcer sur la motion déposée par le député Gygi de Berne en février dernier. Le radical bernois demandait au Conseil exécutif de créer les bases légales qui permettraient de retirer aux paroisses la compétence d'imposer les personnes morales. Les partis gouvernementaux, à l'exception du parti radical démocratique, divisé, rejetèrent cette idée tout comme le gouvernement. L'argument principal résidait dans le fait que l'Eglise avait besoin de l'Etat et de plus que les personnes physiques seraient, en cas d'acceptation, soumises à une imposition encore plus élevée. Avant le vote final, M. Blaser releva encore qu'il était juste que l'Eglise doive encourager elle-même ses activités, mais elle ne le pourrait pas si on la limitait au niveau de ses ressources financières. Par 101 voix contre 19, la motion de M. Gygi devait être repoussée.

En présence de M. Henri-Louis Favre, conseiller d'Etat, les affaires en relation avec l'instruction publique ont été entamées. La deuxième lecture de la révision partielle de la loi sur l'Ecole primaire et de la loi sur les écoles moyennes se poursuivra aujourd'hui. Le débat d'entrée en matière n'était pas terminé lorsque M. Krahenbühl leva la séance sur le coup de midi. Quant à la discussion de détail il s'agira d'être patient puisque 34 nouvelles interventions ont été déposées pour ce second passage devant le plénum.

Laurent GUYOT

## Une équité à respecter

Si les députés francophones du Jura bernois et de Bienne romande ne se sont guère mis en évidence à la tribune hier matin, ils l'ont compensé, pour certains d'entre eux tout au moins, par la réalisation de tâches plus ingrates ou en déposant des interventions parlementaires. Enfin une minorité œuvre déjà pour les élections fédérales qui se rapprochent à grands pas.

Dans le domaine des interventions parlementaires, M. Roland Katz (pnr), de Bienne, a déposé, hier matin, une motion munie de 43 signatures. Un fait assez peu commun pour qu'il mérite d'être relevé. L'élu du pnr (Parti national romand) s'est attaché à un problème humain qui mérite d'être résolu dans le plus court délai.

Il s'agit de celui des invalides de 18 à 50 ans qui ont besoin de soins infirmiers réguliers et qui sont trop atteints dans leur santé (par exemple sclérose en plaques, para ou tétraplégie) pour exercer une activité quelconque. A l'heure actuelle de tels malades, qu'ils soient âgés de 20 ou 30 ans, n'ont pas d'autre alternative, si les parents viennent à manquer, que de vivre dans un asile de vieillards bernois. Or, en général, l'intelligence de ces personnes est intacte et elles souffrent de mise au rebut tant il est vrai que leur rythme de vie ou leurs besoins ne correspondent nullement à ceux de personnes du 3e, voire du 4e âge. M. Katz conclut que « la plus simple équité exige qu'il soit remédié à cet état de chose. Je demande donc au gouvernement de proposer un plan de réalisation susceptible d'offrir à ces défavorisés des possibilités d'hébergement adéquates ». (lg)

Règlement des travailleurs étrangers

## Le canton de Berne s'estime défavorisé

Le canton de Berne s'estime défavorisé par le projet de révision à l'étude concernant la répartition des différents contingents de nouveaux travailleurs étrangers — à l'année, saisonniers et pour de courts séjours — et désire qu'il soit tenu compte d'avantage du fait que Berne est, de loin, le deuxième canton du point de vue de sa population, indique un communiqué de la chancellerie bernoise.

Dans sa communication relative au projet de révision de l'ordonnance du Conseil fédéral du 23 octobre 1978 concernant la limitation du nombre des travailleurs étrangers, le Conseil exécutif du canton de Berne constate avec inquiétude qu'aujourd'hui, de nouveau, il est très difficile de trouver des travailleurs, indigènes ou étrangers déjà sur place, disposés à exécuter un certain nombre de tâches qui, dans les

années de haute conjoncture déjà, étaient « peu recherchées. »

Face aux problèmes sérieux que posent en beaucoup d'endroits les emplois vacants parce que peu attractifs, le Conseil exécutif est d'avis qu'il faudrait prendre la responsabilité de relever encore un peu les quotas prévus pour les nouveaux travailleurs étrangers à l'année, sans cependant s'éloigner de l'objectif fondamental des mesures de limitation. En ce qui concerne la nouvelle répartition des quotas pour les étrangers séjournant à l'année, le Conseil exécutif déplore que les quotas prévus pour Berne tiennent trop peu compte, non seulement de sa grandeur, mais encore et particulièrement du fait que le canton de Berne, avec ses 10.000 lits d'hôpitaux, occupe la position de deuxième canton de Suisse.

Au sujet de la nouvelle répartition des travailleurs saisonniers, le gouvernement bernois se réjouit du fait

qu'une hausse du contingent bernois ait été prévue, mais souligne en même temps l'extension entreprise depuis des années dans le domaine de l'équipement touristique et qui doit également être poursuivie comme prévu, conjointement avec le programme de développement des régions montagnardes, ce qui entraîne forcément un besoin croissant d'employés saisonniers. Le Conseil exécutif demande donc également un examen de l'indice de répartition en ce qui concerne le contingent des travailleurs saisonniers.

Enfin, le gouvernement bernois estime tout à fait incompréhensible que le quota attribué au canton de Berne pour les stagiaires et autres personnes dont le séjour est de courte durée doive être réduit l'année prochaine. Le Conseil exécutif considère ce procédé comme une injustice non motivée envers le canton de Berne, et c'est pourquoi il exige d'urgence une rectification appropriée. (ats)

## mémento

### SAINT-IMIER

La Main-Tendue: téléphone 143.  
Service du feu: tél. 118.  
Services techniques: Electricité, tél. 41 43 45; eaux et gaz, tél. 41 43 46.  
Police cantonale: tél. 41 25 66.  
Police municipale: tél. 41 20 46.  
Bureau rens. et centre de culture et loisirs: tél. 41 44 30.  
Infirmière visitante: tél. 41 49 27 ou 41 40 29.  
Hôpital: tél. 42 11 22.  
Chambre commune: tous les jours, 13 h. 30 à 15 h., 18 h. 30 à 19 h. 30.  
Demi-privé, 13 h. 30 à 16 h., 18 h. 30 à 20 h. Privé, 13 h. 30 à 20 h.  
Ambulance: tél. 42 11 22.  
Aide familiale: tél. 41 33 95, 9 - 11 h., et 41 38 35 (urgence).  
A. A. (alcool. anon.): 41 12 18.

### COURTELARY

Service du feu: No 118.  
Police cantonale: tél. 44 14 27.

Préfecture: tél. 41 11 04.  
Sœur visitante: tél. 44 11 68.  
Médecins: Dr Chopov (039) 44 11 42 - Dr Salomoni (032) 97 17 66 et Dr Leuenberger (032) 97 11 67 à Corgémont.

### TRAMELAN

L'Impartial: Gde-Rue 147, tél. 97 58 58.  
Services techniques et permanence eau-électricité: tél. 97 41 30.  
Feu et police cantonale: tél. 97 40 69; en cas de non-réponse (039) 44 14 27.  
Police municipale: tél. 97 51 41; en dehors heures bureau 97 50 66 et 97 58 29.  
Médecins: Dr Haemmig (032) 97 40 16. Dr Graden (032) 97 51 51. Dr Rossel (032) 97 40 28. Dr Notter (032) 97 65 65.  
Pharmacies: L. Boillat (032) 97 42 48; J. von der Weid, (032) 97 40 30.  
Centre de puériculture: tél. 97 62 45.  
Aide familiale: tél. 97 42 50.  
Inf. visitante: tél. 97 68 78.

## TRAMELAN • TRAMELAN

Concours de pêche de la Marnière

## Deux pesées pour départager les vainqueurs



La pesée, une mission bien délicate...

Le traditionnel concours de pêche de la Marnière s'est déroulé samedi der-

nier dans d'excellentes conditions. Une très belle participation a été enregistrée puisqu'une quarantaine de membres y ont pris part, chacun cherchant à s'attribuer le challenge mis en jeu à cette occasion.



Les deux premiers, avec à droite M. J. F. Houriet, vainqueur du challenge, et à gauche M. G. Glauser 2e.

Ce concours a été remporté par le président M. Jean-Fred Houriet, suivi de très près par M. Georges Glauser qui fut un sérieux prétendant au challenge. Il aura fallu recourir à une deuxième pesée pour pouvoir départager les deux premiers, car la balance était seule juge de ce concours. Relevons que ce ne sont pas moins de 77 truites qui ont été retirées de l'étang de la Marnière.

Relevons que la veille, 130 truites avaient été mises à l'eau et ce nombre est aujourd'hui bien réduit avec le nombre de pièces sorties à l'occasion du concours qui s'est déroulé dans un bel esprit de sportivité.

Résultats: 1. J.-F. Houriet 1380 points; 2. G. Glauser 1350; 3. Ch. Zryd 1250; 4. Ch. Bieri 1000; 5. R. Ferrin 900; 6. ex. Y.A. Rossel et J.C. Dessales; 8. F. Torreggiani et P. Châtelain; 10. R. Mathez; 11. W.A. Wyss; 12. A. Ducommun; 13. P.A. Vuilleumier; 14. M. Christen; 15. J. Boillat.  
(texte et photos vu)

## DISTRICT DE COURTELARY

Ventes de terrains et aménagements de routes

### L'exécutif de Corgémont à la tâche

Le Conseil municipal s'est rendu à différents endroits de la localité pour examiner sur place des problèmes de ventes et d'échanges de terrains, de parage de voitures, d'aménagements de routes ainsi que de places de parage.

La Commission de construction a été chargée d'examiner le problème du parage sur la Place de l'ancien collège comme aux alentours de l'Hôtel de l'Ettoile.

Les autorités ont constaté la nécessité de faire procéder à des travaux de réfection à la façade sud du collège secondaire ainsi qu'à des aménagements aux pelouses de ce bâtiment ainsi que de celui de l'Ecole primaire.

La pose d'un indicateur de direction « Tramelan » est envisagée à la hauteur du signal de limitation de vitesse près de la propriété Strahm.

Le Bureau de prévention des accidents — BPA — sera consulté sur l'a-

ménagement du chemin communal qui rejoint la route cantonale au sud-est de la Halle de gymnastique. Il s'agit de permettre aux cyclistes — notamment aux élèves de Sonceboz fréquentant le collège secondaire — de se mettre en présélection sur un élargissement futur de la route. Il est également indiqué de séparer la limite de la Place de la Halle de celle du chemin par un îlot obligeant les cyclistes à observer aussi le signal stop avant d'entrer dans le trafic de la route.

Le Conseil municipal est favorable aux échanges de terrain qui pourraient être effectués avec un agriculteur de la localité pour permettre une extension vers l'ouest des terrains à but sportif.

Dans sa prochaine séance, il prendra une décision quant aux suites à donner à ces tractations. Il prendra également position au sujet des demandes d'achat de petits terrains épars dans le village, jouxtant à des propriétés privées. (gl)

## DISTRICT DE LA NEUVEVILLE

### Après les incidents de La Neuveville

#### La FSJ condamne

A la suite des incidents de La Neuveville, la Fédération suisse des journalistes (FSJ) publie le communiqué suivant:

« Dimanche 26 août, à l'occasion d'une manifestation antiséparatiste organisée à La Neuveville, des journalistes et des photographes de presse ont été injuriés et menacés. Un correspondant de la Radio-télévision romande a été attaqué lâchement et blessé. Aspergé aux yeux par un spray, il n'a dû qu'au port de verres de contact de ne pas subir de graves lésions.

La Fédération suisse des journalistes (FSJ) condamne cette agression délibérée contre des journalistes envoyés sur place pour faire leur métier d'informateurs. Elle voit dans cette action violente une manifestation d'intolérance inquiétante, un mépris caractérisé de la liberté de la presse et une atteinte dangereuse au droit de l'opinion publique à l'information.» (ats)

### Protestation de l'Association de la presse jurassienne

L'Association de la presse jurassienne a élevé une vive protestation contre l'agression dont M. Antoine Berthoud,

correspondant de la radio-télévision, a été victime dimanche à La Neuveville. Selon des témoignages recueillis, elle constate que d'autres confrères n'ont échappé que par chance au même sort et déplore de tels agissements qui portent une grave atteinte au droit de l'opinion publique à l'information. (ats)

### Après l'agression d'un de ses membres L'ANJ inquiète de la violence

Le comité de l'Association neuchâteloise des journalistes (ANJ), réuni hier, proteste avec indignation contre l'agression dont a été victime l'un de ses membres, M. Antoine Berthoud, correspondant de la télévision romande, perpétré à La Neuveville dimanche 26 août par des éléments antiséparatistes. Aggression gratuite commise à l'égard d'un confrère agissant dans l'exercice de ses fonctions. Le comité de l'ANJ déplore vivement que s'aggrave, dans les régions agitées par le problème jurassien, un climat d'agressivité et de censure à l'égard des journalistes qui doivent y exercer leur travail.

## SAINT-IMIER

### Nouvelle possibilité de perfectionnement pour les électroniciens

En collaboration avec l'Ecole d'ingénieurs, l'Ecole professionnelle de Saint-Imier met sur pied un cours de perfectionnement destiné à préparer l'obtention de la maîtrise fédérale d'électroniciens RTV. Ce cours, réparti sur deux ans, d'octobre à avril, à raison de deux fins d'après-midi par semaine, permettra aux électroniciens RTV, aux radio-électriciens et aux électriciens RTV des cantons de Berne, Neuchâtel et Jura de se préparer plus aisément aux examens 1981 de maître électronicien en radio et télévision diplômé. Jusqu'ici, seule Lausanne dispensait, en Suisse romande, un tel enseignement. En accord avec les sections Jura - Bienne - Littoral neuchâtelois — Montagnes neuchâteloises de l'USRT, une Commission de surveillance de ces cours est en création. Inscriptions et renseignements à l'Ecole professionnelle de Saint-Imier. (comm.)

Voir autres informations jurassiennes en page 23



Le monde sportif • Le monde sportif • Le monde sportif • Le monde sportif

Fin des championnats du monde d'escrime, à Melbourne

# A l'épée, médaille de bronze pour la Suisse

Les 35es championnats du monde d'escrime se sont terminés, à Melbourne, sur un exploit sans précédent de l'URSS. En remportant le tournoi à l'épée aux dépens de la RFA, battue en finale par 8-5 et une double défaite, les Soviétiques ont enlevé tous les titres par équipes, ce qu'aucun pays n'avait réalisé auparavant. La Suisse, deuxième en 1977 mais cinquième seulement l'an dernier, s'est retrouvée sur le podium en battant la Suède (8-6 et une double défaite) en finale pour la troisième place.



De gauche à droite, les médaillés helvétiques Giger, Poffet, Gaille et Kauter (manque Suchanecki).

## Les Russes souverains

Ces championnats australiens ont vraiment été totalement dominés par les escrimeurs soviétiques puisqu'ils se sont adjugés six titres sur les huit décernés, rééditant leur performance de 1967 aux « mondiaux » de Montréal. Mais, cette année-là, ils avaient gagné les quatre titres individuels et ils avaient perdu deux fois par équipes. Cette fois, ils ont laissé échapper le fleuret féminin individuel, en plaçant toutefois Valentina Sidorova à la seconde place, derrière l'Allemande de l'Ouest Cornelia Hannisch, et l'épée individuelle, gagnée par le Français Philippe Riboud.

Dans une finale inédite qui dura 2 h.20, ils furent toujours au commandement face aux Allemands de l'Ouest: 3-0 et une double défaite après le premier tour, 5-2 après le second. La RDA revint à 7-4 au troisième tour grâce principalement à son champion olympique, Alexander Pusch (3 v.), retrouvé après deux sorties médiocres auparavant. Il restait aux Soviétiques à enlever un assaut sur les quatre derniers. Pusch retarda l'échéance sur Abouchakmetov (5-3) mais Karagian faisait la décision en remportant son match contre Borrmann.

## La Suisse menait 5-1...

Cette finale, les Soviétiques l'avaient en fait gagnée au tour précédent, lorsqu'ils revinrent pratiquement de l'enfer face à la Suisse. Menés 5-1 et 3 doubles défaites, ils ne pouvaient plus, contre les épéistes helvétiques, perdre que deux rencontres sur sept. Avec la combativité, les nerfs d'acier et la remarquable homogénéité qui ont été

Plus tard, ce devait être la victoire finale, attendue depuis dix ans. Les Suisses — dont les Chaux-de-Fonniers Gaille et Poffet — qui n'ont pas été loin de rééditer leur exploit de l'an dernier (ils avaient éliminé les Soviétiques en quart de finale), se consolèrent en obtenant la médaille de bronze aux dépens de la Suède.

## Résultats

**DEMI-FINALES:** RFA (H. Jana, E. Borrmann, C. Adrians 3 v., A. Pusch 0 v.) bat Suède (J. Harmenberg 3 v. R. Edling, L. Hogstrom, H. Jacobsson, 1 v.) 9-6.

**URSS (B. Lukomski 3 v. M. Mojaev 0 v., L. Dunaev 2 v., A. Abouchakmetov, A. Karagian 1 v.) bat Suisse (M. Poffet, F. Suchanecki 2 v., D. Giger 1 v., P. Gaille 1 v., C. Kauter 0 v.) 7-6 et 3 doubles défaites.**

**FINALE POUR LA TROISIEME PLACE:** Suisse (D. Giger 3 v., P. Gaille, F. Suchanecki 2 v., C. Kauter 0 v., M. Poffet 1 v.) bat Suède (H. Jacobsson 3 v., J. Harmenberg 1 v., G. Malkar 1 v., R. Edling 0 v., L. Hogstrom 1 v.) 8-6 et une double défaite.

**FINALE:** URSS (A. Karagian 3 v., B. Lukomski, L. Dunaev 2 v., A. Abouchakmetov 1 v.) bat RFA (A. Pusch 3 v., E. Borrmann, C. Adrians 1 v., H. Hana 0 v.) 8-5 et une double défaite.

**CLASSEMENT FINAL DE L'EPEE PAR EQUIPES:** 1. URSS; 2. RFA; 3. SUISSE; 4. Suède; 5. Grande-Bretagne; 6. France; 7. Pologne; 8. Italie.

1. URSS 6 or, 2 argent, 1 bronze; 2. RFA 1 or, 1 argent, 2 bronze; 3. France 1 or, 1 argent, 0 bronze; 4. Italie et Hongrie 0 or, 2 argent, 1 bronze; 6. Pologne 0 or, 0 argent, 2 bronze; 7. SUISSE 0 OR, 0 ARGENT, 1 BRONZE.

leurs qualités dominantes en Australie, ils firent tout leur retard dans une tension extrême, profitant de la baisse de régime des Suisses.

L'URSS égalisa ainsi à 6-6 et 14 secondes avant la fin du dernier match, Karagian porta la touche libératrice.

Après un brillant début de ce championnat

# FC Boudry saison 1978-79

Si le comité du club qui fait ses preuves sous la direction du dynamique président Robert Kaeser a subi peu de changements, il n'en va pas de même de la 1re équipe. L'entraîneur Debrot s'en est allé à Orbe, Molliet à La Chaux-de-Fonds, Hirschi à Bulle et Porret à Portalban; Wick a demandé un congé. Ces départs ont été compensés par les arrivées de Perissinotto (La Chaux-de-Fonds), Donzallaz (Les Geneveys-sur-Coffrane), Leuba (Béroche), Gomes (Audax), Zogg (Weinfelden) et Fritsche (Aurore). C'est Max Fritsche (ancien joueur de LN ex-Chênois et La Chaux-de-Fonds) qui entrainera l'équipe. Il sera secondé dans sa tâche par le coach Ernest Castek de retour au club. Tout va pour le mieux dans ce domaine, après le succès contre Guin. 8-0...

## SOUS LE SIGNE DE LA CAMARADERIE

Comme l'année dernière, les Boudryens évolueront sous les couleurs rouge et bleu du célèbre champion de bob Hans Leutenegger, directeur de sa propre entreprise de travail temporaire et mécène très apprécié dans de nombreux sports (cyclisme, boxe, bob, football). Le contingent de la 1re équipe a une moyenne d'âge de 23 ans 3/4. L'entraîneur Fritsche s'est fixé comme but de présenter un football plaisant au sein d'une bonne camaraderie, tout en se maintenant dans la première moitié du classement. Il aura à sa disposition les joueurs à raison de trois entraînements hebdomadaires.

Seule ombre au tableau, un second terrain d'entraînement devient urgent. En effet, le terrain Electrona ne suffit plus pour neuf équipes (trois de seniors et six de juniors) et il n'est pas question de s'entraîner sur le stade.

## LE CONTINGENT

**Gardiens:** Perissinotto, 1958; Blaser, 1958. — **Arrières:** Bulliard, 1955; Donzallaz, 1960; Grosjean, 1954; Zogg, 1956. — **Demis:** Fritsche, 1946; Eberhardt, 1958; Maier, 1949; Gerber, 1961; Leuba, 1961. — **Avants:** Aubée, 1960; Borel, 1951; Dubois, 1946; Gomes, 1961.

F. B.

L'activité du Club de billard chaux-de-fonnier

# Quatre finales suisses en 1979-1980

Le Club des amateurs de billard de La Chaux-de-Fonds a renouvelé son comité, par suite de la démission de M. Gaston Schwarz qui s'était dévoué pendant six années à la tête de la société et qui renonce à son mandat pour raisons professionnelles. Ce poste a été repris par M. Gino Amerio. Nul doute qu'avec ce dernier — joueur de billard —, la société continuera à se faire connaître tant sur le plan national que sur le plan international.

## DATES A RETENIR

Pour la saison future, les championnats attribués aux Chaux-de-Fonniers sont les suivants: 8 et 9 décembre 1979, cadre 4 finales; 2 et 3 février 1980, cadre 2 finales; 8 et 9 mars 1980, 3 bandes 3 finales; 10 et 11 mai 1980, 3 bandes honneur finales.

D'autre part, la société a inscrit deux équipes pour la coupe FSAB à la partie libre, compétition par élimination qui débutera les 8 et 9 septembre 1979.

Pour la coupe suisse au cadre qui débutera les 20 et 21 octobre 1979, l'équipe a été inscrite et, pour la coupe au jeu de trois bandes deux équipes se présenteront les 16 et 17 février 1980. Rappelons que la saison passée, la première équipe s'est inclinée en finale face à l'excellente formation de Genève.

Sur le plan national se dérouleront à Zurich du 17 au 20 janvier 1980 les championnats d'Europe de billard artistique, compétition très spectaculaire.

## PROJETS A SUIVRE

Le club a prévu, au mois de janvier 1980 d'engager pour deux jours l'entraîneur national (le Belge M. Corin), plusieurs fois champion d'Europe et du Monde pour donner des conseils aux jeunes joueurs et aux chevronnés.

Concernant les jeunes joueurs, le cours donné la saison passée a donné ses fruits aussi, l'expérience sera renouvelée cette saison, c'est à dire tous les jeudis soirs à 19 h. 30 dès le mois de septembre. Le Cercle du billard se fera un plaisir de recevoir ceux qui désirent jouer ou regarder.

R. L.

Bientôt les Coupes d'Europe de handball

# Tirage au sort favorable aux Suisses

Les clubs suisses ont eu de la chance lors du tirage au sort des tours éliminatoires des coupes d'Europe interclubs, effectués à Bâle, dont les matchs aller devront être disputés entre le 8 et le 14 octobre, et les matchs retour entre le 15 et le 21 octobre. Ainsi, les Grasshoppers en Coupe des champions et BSV Berne en Coupe des vainqueurs de coupe affronteront respectivement Sporting Lisbonne et Avanti Lebekke (Be), deux clubs qui semblent à la portée des formations helvétiques. Chez les dames, Bruhl St-Gall a renoncé à la Coupe des champions tandis qu'en Coupe des vainqueurs de coupe, où RTV Bâle est engagé, il n'y aura pas de tour éliminatoire, seuls quinze clubs étant inscrits.

## ORDRE DES RENCONTRES

**Messieurs, Coupe des champions (23 équipes):** Tus Hofweier (RFA) - Club Mechelen (Be), Sittardia Sittard (Ho) - Fola Esch (Lux), Brentwood HC (Ang) - Kyndil Thorhavn (îles Feroe), BK Karis (Fin) - Oppsal Oslo (No), Trieste It) - Hapoel Rehovot (Isr), CSCA Sofia (Bul) - ASK Linz (Aut), Sporting Lisbonne - Grasshoppers. — **Qualifiés d'office pour les huitièmes de finale:** Kfwm Frederica, TV Grosswaldstadt (tenant du trophée), Stella Sports St. Maur, Valur Reykjavik, Partizan Bjelovar, Atletico Madrid, Drott Halmstad, Dukla Prague et Tabanya.

**Coupe des vainqueurs de coupe (21):** Dudelage (Lux) - Bluw Wit Beek (Ho), Avanti Lebekke (Be) - BSV Berne (S), Sparta IF Helsinki (Fin) - Fjellhammer IF (No), Volani Rovereto (It) - Trakia Plovdiv (Bul), FC Porto (Por) - Maccabi Ramagan (Isr). — **Qualifiés d'office pour les huitièmes de finale:** Akademisk Copenhagen, VFL Gummersbach (tenant du trophée), Gruenweiss Dankersen, SL Dijon, Vikingur Reykjavik, Borac Banja Luka, Union Krems, Calpisa Alicante, Heim Goeteborg, Slavia Prague, Dozsa Debrecen.

## CHEZ LES DAMES

**Coupe des champions (20):** Hapoel Shasdot (Isr) - St. Poelten (Aut), Neistin Thorshavn (îles Feroe) - Fram Reykjavik (Isr), Forst Brixen (It) - HC Bascharage (Lux), Graphite Eagles (Ang) - Uilenspiegel Borgerhout (Be).

— **Qualifiés d'office pour les huitièmes de finale:** VIF Georgi Dimitrov Sofia, Svendborg, Bayer Leverkusen, Troyes, Radnicki Belgrade, Swift Roermond, IL Skogen, Stiinta Bacau, Ballonmano Iber, Polisens Stockholm, Inter Bratislava, Lyceum de Oeiras.

**Coupe des vainqueurs de coupe:** Pas de tour éliminatoire (15 équipes inscrites seulement).

Le tirage au sort des huitièmes de finale aura lieu le 22 octobre à Bâle.

## Voir autres informations sportives en page 19

## Rendement moyen brut à l'échéance des emprunts de débiteurs suisses

(Ensemble des titres cotés aux bourses de Bâle, Genève, Lausanne et Zurich)

	10.8	17.8	24.8
Confédération	3.47	3.46	3.34
Cantons	4.22	4.24	4.21
Communes	4.42	4.42	4.39
Transports	4.81	4.80	4.75
Banques	4.24	4.22	4.17
Stés financières	4.96	4.94	4.91
Forces motrices	4.67	4.66	4.62
Industries	4.94	4.97	4.97

Rendement général 4.27 | 4.26 | 4.20

Communiqué par la Société de Banque Suisse

# BULLETIN DE BOURSE

Cours communiqués par: SOCIÉTÉ DE BANQUE SUISSE

A = Cours du 27 août		B = Cours du 28 août	
<b>NEUCHÂTEL</b>	A B	<b>ZÜRICH</b>	A B
Cr. Fonc. Neu.	850 d 850 d	B.P.S.	1915 1915
La Neuchâtel.	515 520 d	Landis B	1330 1340
Cortailod	1875 d 1950	Electrowatt	2140 2140
Dubied	155 d 180	Holderbk port.	582 582
<b>LAUSANNE</b>		Holderbk nom.	538 d 540
Bque Cant. Vd.	1545 1555	Interfood «A»	880 d 880 d
Cdit Fonc. Vd.	1250 1240 d	Interfood «B»	4500 4450
Cossonay	1500 d 1545	Juvena hold.	77 72
Chaux & Cim.	550 d 555 d	Motor Colomb.	650 640
Innovation	435 427	Oerlikon-Bühr.	2620 2610
La Suisse	4400 d 4400 d	Oerlik.-B. nom.	685 685
<b>GENÈVE</b>		Réassurances	3390 3410
Grand Passage	435 432	Winterth. port.	2485 2485
Financ. Presse	240 239	Winterth. nom.	1690 1695
Physique port.	310 335	Zurich accid.	10275 10275
Fin. Parisbas	83.— 82.75	Aar et Tessin	1285 1280
Montedison	—48 —46	Brown Bov. «A»	1920 1910
Olivetti priv.	2.85 2.90	Saurer	1110 1120
Zyma	825 820 d	Fischer port.	715 710
<b>ZÜRICH</b>		Fischer nom.	132 128 d
(Actions suisses)		Jelmoli	1480 1490
Swissair port.	808 807	Hero	3070 3065 d
Swissair nom.	810 814	Landis & Gyr	135 134.50
U.S. port.	3280 3275	Globus port.	2475 2455
U.S. nom.	622 620	Nestlé port.	3600 3595
Crédit S. port.	2295 2290	Nestlé nom.	2370 2370
Crédit S. nom.	443 441	Alusuisse port.	1310 1300
		Alusuisse nom.	501 503
		Sulzer nom.	2820 2825
		Sulzer b. part.	391 393
		Schindler port.	1760 1760
		Schindler nom.	330 d 330 d

BALE	A	B
Girard-Perreg.	565 d	570 d
Portland	3000 d	3015
Sandoz port.	4400	4400
Sandoz nom.	2065	2065
Sandoz b. p.	558	550
Bque C. Coop.	1040	1040
(Actions étrangères)		
Alcan	63.25	64.50
A.T.T.	95.—	94.50
Burroughs	121.—	122.50
Canad. Pac.	49.75	50.75
Chrysler	14.—	14.—
Colgate Palm.	30.50	30.75
Contr. Data	76.25	77.25
Dow Chemical	49.25	49.75
Du Pont	69.75	71.50
Eastman Kodak	96.25	97.50
Exxon	91.25	93.50
Ford	69.—	70.50
Gen. Electric	88.—	87.25
Gen. Motors	97.75	98.50
Goodyear	25.25	25.50
I.B.M.	115.—	116.—
Inco B	34.25	34.75
Intern. Paper	73.50	74.50
Int. Tel. & Tel.	50.—	50.25
Kennecott	41.50	43.—
Litton	56.25	59.—
Halliburton	127.50	130.—
Mobil Oil	70.50	72.—
Nat. Cash Reg.	131.50	133.—
Nat. Distillers	46.50	46.—
Union Carbide	70.—	71.25
U.S. Steel	38.—	38.75
<b>NEW YORK</b>		
Ind. Dow Jones	885,41	884,64
Industries	270,11	269,38
Transports	108,86	108,69
Services public	32,120	29,430
Vol. (milliers)		

Cours indicatifs	A	B
Dollar USA	1.58	1.73
Livres sterling	3.55	3.90
Marks allem.	89.—	92.—
Francs français	37.50	40.50
Francs belges	5.25	5.65
Liens italiennes	—18 3/4—21 3/4	
Florins holland.	81.—	84.—
Schillings autr.	12.20	12.60
Pesetas	2.30	2.65

Billets de banque étrangers	Dem.	Offre
VALCA	67.—	69.—
IFCA	1570.—	1600.—
IFCA 73	88.—	91.—

FONDS SBS	Em.	Rachat
UNIV. BOND SEL	67.50	64.50
UNIV. FUND	72.80	70.64
SWISSVALOR	243.50	233.50
JAPAN PORTFOLIO	367.75	348.25

Fonds de la Banque Populaire Suisse	Dem.	Offre
Automation	60,0	61,0
Eurac	249,0	251,0
Intermobil	62,5	63,5
Pharma	110,5	111,5
Siat	1665,0	—
Siat 63	1220,0	1225,0
Poly-Bond	61,0	62,0

FONDS DE PLACEMENT COMMUNIQUÉS PAR L'UNION DE BANQUES SUISSES		
Fonds cotés en bourse	Prix payé	
	A	B
AMCA	21.25	21.50
BOND-INVEST	58.25	58.25
CONVERT-INVEST	61.50d	61.50d
EURIT	123.—d	123.50d
FONSA	99.50	99.50
GLOBINVEST	51.25	51.50
HELVETINVEST	106.50	106.—
PACIFIC-INVEST	62.50d	62.75d
SAFIT	183.—	185.—
SIMA	216.—	216.50
<b>Fonds cotés hors-bourse</b>	<b>Demande</b>	<b>Offre</b>
CANAC	73.25	74.25
ESPAC	88.50	90.50
FRANCIT	84.50	85.50
GERMAC	86.50	87.50
ITAC	72.—	74.—
ROMETAC	290.50	293.50

Crédit Suisse		
	Dem.	Offre
CS FDS BONDS	60,0	61,0
CS FDS INT.	57,75	58,75
ACT. SUISSES	299,0	300,0
CANASEC	430,0	440,0
USSEC	437,0	447,0
ENERGIE-VALOR	80,5	82,0

INDICE BOURSIER SBS		
	27 août	28 août
Industrie	322,1	322,1
Finance et ass.	370,1	369,8
Indice général	340,4	340,3



Les élections fédérales du 21 octobre approchent

## Les partis politiques vont-ils s'agiter pour rien ?

Le 21 octobre approche. Les partis politiques fourbissent leurs armes. Quelques jours encore, et ils se lanceront systématiquement à l'assaut de la clientèle, de vous et de moi. Ils brandiront leurs rutilants programmes, ils multiplieront les sourires, ils décocheront quelques flèches à l'adversaire. Pour quel résultat ? Le citoyen se rendra-t-il aux urnes ? Devant l'Association suisse de la presse radicale-démocratique, hier à Berne, les dirigeants des principaux partis n'ont pas caché leur crainte. Crainte que la participation électorale tombe au-dessous de 50 pour cent. De qui sera-ce la faute ?

Depuis que le Conseil national est élu selon le système de la proportionnelle, depuis 1919, la participation des citoyens aux élections fédérales est en constant recul. De 80 pour cent, elle s'est assez bien tenue jusqu'en 1935 (78,3 pour cent). En 1943, elle est tombée à 70 pour cent. Depuis 1967 (65,7 pour cent), c'est la chute libre: 56,9 pour cent en 1971, 52,4 pour cent en 1975.

### L'AVOCAT DU DIABLE

Le politologue Jean-Pierre Hoby, coauteur avec le professeur Lechard Neidhart d'un fameux rapport sur les causes de l'abstentionnisme civique en Suisse, publié en 1977, a rappelé hier aux dirigeants des partis le peu de prestige dont les hommes politiques, avec les journalistes, jouissent dans l'opinion publique. Cinquante-huit pour cent des personnes interrogées à l'époque estimaient que les partis font la même politique, sauf au moment des élections. Plus de la moitié des citoyens jugeaient que les partis ne se préoccupent pas assez de leurs problèmes concrets.

Manifestement, a poursuivi M. Hoby, le courant entre les partis et le peuple ne passe pas. Car les programmes élaborés par les partis sont de qualité. Ce n'est pas là que le bât blesse. Il faut chercher les raisons dans le manque d'argent des partis, dans le fait qu'ils ne disposent pratiquement plus de leurs propres journaux, dans le fait que leurs représentants au Parlement siègent dans trop de Conseils d'administration.

Mais M. Hoby met l'accent sur deux autres raisons surtout: d'une part, la fonction réduite qui est celle des partis en Suisse; les partis recrutent des

membres, désignent des représentants pour les Parlements, essayent de rassembler les citoyens autour d'eux; il s'agit pour eux de maintenir des positions, et non de conquérir le pouvoir.

D'autre part, dit M. Hoby, les partis sont par trop organisés régionalement, au lieu d'être organisés d'après les centres d'intérêt. Ils éliminent ainsi tous les citoyens — une bonne moitié de l'électorat — qui n'ont aucun intérêt pour l'idéologie partisane, mais qui sont préoccupés en revanche par la solution de problèmes concrets. Ces citoyens boudent les urnes et créeront d'éphémères comités ad hoc lorsqu'une question les touchera de près.

### L'AVIS DE QUATRE GRANDS

Comment les dirigeants des partis réagissent-ils à ces propos ? Comment considèrent-ils le 21 octobre, sous l'angle de l'abstentionnisme ?

De notre rédacteur parlementaire à Berne : Denis BARRELET

Pour le président du parti démocrate-chrétien, le conseiller d'Etat valaisan Hans Wyer, l'abstentionnisme est dû en grande partie au fait qu'on demande trop à l'électeur. Cinquante sujets soumis au verdict populaire en une législature, c'est excessif ! La démocratie directe n'a pas que des avantages, surtout en période d'évolution rapide. D'où l'intérêt d'une refonte de la Constitution fédérale. Si celle-ci ne se fait pas, avertit M. Wyer, si les conceptions globales des transports et de l'énergie ne se réalisent pas, les citoyens auront alors vraiment matière à douter de la capacité des partis.

Ceux-ci, au demeurant, ont tiré les leçons qu'il convenait après 1970, date à laquelle l'initiative Schwarzenbach sur les étrangers recueillit 46 pour cent de oui, gifle retentissante pour toute la classe politique. Aujourd'hui, affirme M. Wyer, les partis ont de bons programmes, qu'ils adaptent sans cesse aux besoins qui se font jour.

Pour le Parti socialiste suisse et son président, le conseiller national bâlois Helmut Hubacher, l'abstentionnisme est un signe d'impuissance politique. Le citoyen a l'impression d'être appelé aux urnes pour des détails, alors que les problèmes qui l'intéressent vraiment lui échappent. M. Hubacher voit dans la révision totale de la Constitution fédérale un grand espoir, notamment pour l'initiative populaire, droit factice tel qu'il est aménagé aujourd'hui.

De plus, les partis ne peuvent pas correctement assumer leur tâche, faute de moyens financiers. « A l'ère de l'automobile, dit M. Hubacher, nous roulons à vélo ». Il faut cesser de repousser ce problème, cesser de dire que les partis doivent être indépendants de l'Etat quand, en cachette, on est à la solde du Vorort.

Enfin, dit M. Hubacher, il y a lieu aussi de rendre plus apparentes les divergences de vues entre les partis sur les problèmes concrets. Les socialistes suisses, affirme leur président, se sont engagés dans cette voie, craignant de voir leur électorat s'endormir. Apparemment, les autres partis ne sont pas mécontents de les suivre. On voit ainsi les radicaux emboucher la trompette antiétatiste et « rompre de la sorte avec leur propre histoire ». Mais, lance M. Hubacher, « qu'ils sachent que nous ne prendrons pas leur place dans la défense de l'Etat, que nous ne réparerons pas les pots qu'ils auront cassés ! »

### « NE RIEN DRAMATISER »

Oui, l'abstentionnisme indique que la démocratie est arrivée à ses limites, dit-on dans le camp des démocrates du centre, au nom desquels s'exprimait hier le président Fritz Hofmann, conseiller national bernois.

Si elle est arrivée à ses limites, c'est que les exigences formulées à l'égard de l'Etat sont démesurées.

Mais il n'y a pas matière à larmoiements, estime M. Hofmann. L'abstentionnisme est aussi un signe de satisfaction et de confiance, et de paresse également, très propre à l'être humain d'ailleurs. Pourquoi devrait-on s'inquiéter que la politique se fasse parfois en dehors des partis ?

Le ton, chez les radicaux, est tout autant rassurant et rassure. C'est le conseiller national zurichois Rudolf Friedrich qui parle. L'abstentionnisme, dit-il, signifie aussi qu'il n'y a pas matière pour le citoyen à s'exciter. Les petits partis qui se créent en marge des partis traditionnels ? Ils n'ont rien d'inquiétant. Ils disparaissent aussi vite qu'ils ont surgi.

Fermeture chez von Roll à Gerlafingen

## 140 personnes licenciées

Von Roll de Gerlafingen (SO) a décidé de cesser ses activités dans le domaine de la forge pour pièces en matrice. Quelque 140 personnes seront touchées par cette mesure de rationalisation. Von Roll, qui a réalisé un chiffre d'affaires de 477 millions de francs en 1978, connaît des difficultés depuis le début de la récession, ses comptes 1978 accusaient un déficit de 17 millions de francs malgré les réserves libérées de 30 millions de francs.

### INQUIÉTUDES SYNDICALES

Informé de la fermeture de la forge pour pièces en matrice de von Roll et de la perte de 140 emplois, la Fédération chrétienne des ouvriers sur métaux de la Suisse est inquiète du fait que la restructuration de l'entreprise von Roll n'est pas encore achevée et que les fautes commises par le passé sont toujours corrigées au détriment

des travailleurs. Ce syndicat exige que von Roll n'effectue aucun licenciement avant que tous les travailleurs concernés n'aient trouvé un autre emploi dans la région à des conditions similaires. En outre ce syndicat exige qu'aucun ouvrier âgé de plus de 50 ans ne soit licencié.

Quant à la FTMH, elle s'étonne de cette mesure à une époque où la direction de von Roll parle d'amélioration du chiffre d'affaires et de la marge bénéficiaire de divers secteurs de production. La FTMH entend tout mettre en œuvre pour sauver les emplois et exige des négociations. (ats)

## Niveau de l'emploi En hausse

Selon la statistique de l'Office fédéral de l'industrie des arts et métiers et du travail, le niveau de l'emploi, dans l'industrie, dans le secteur de la construction et dans celui des services s'est élevé de 3,5 pour cent au cours du 2e trimestre 1979 par rapport à celui du trimestre précédent.

Au regard de la même période de l'année dernière, on a enregistré une progression de 0,5 pour cent (plus 1,3 pour cent une année auparavant). Le taux de hausse a atteint 1,1 pour cent (plus 1,5 pour cent) dans le secteur des services et 0,8 pour cent (plus 0,3 pour cent) dans celui de la construction, en revanche, on a constaté une baisse de 0,6 pour cent (plus 1,1 pour cent) dans l'industrie et les arts et métiers.

Au cours du 1er trimestre 1979, la base antérieure du calcul de l'indice de l'emploi, c'est-à-dire le 3e trimestre de 1966, a été abandonnée et remplacée par la nouvelle base, qui est le 3e trimestre de 1975 - 100. (ats)

Achat d'obusiers blindés M-109

## On n'avait pas exagéré les coûts

En juin dernier, le projet d'achat d'obusiers blindés américains M-109 (chars d'assaut d'artillerie) avait été renvoyé à la Commission par le Conseil des Etats qui avait jugé insuffisantes les explications du Conseil fédéral dans le message consacré à cet objet.

Par 22 voix contre 1, la Chambre des cantons avait amputé du crédit global demandé pour le programme d'armement de 1979 - 1.440 millions — la somme de 890 millions qui devait être destinée à l'achat d'obusiers blindés américains.

Ce « coup de tête » des conseillers aux Etats avait fait beaucoup de bruit. Mais le refus n'était pas définitif. Les députés de la petite Chambre demandaient que le projet soit réexaminé par la commission et qu'à cet effet le Département militaire fédéral rédige un rapport complémentaire.

Ce document — accompagné d'un rapport du contrôle des finances sur la structure des prix des obusiers blindés — a été remis hier aux

Commissions militaires des deux Chambres. Il y est dit que le coût de l'acquisition avait été calculé correctement par le Département militaire. En revanche, le DMF admet que les explications du message n'étaient pas assez détaillées.

### UN PREMIER MESSAGE TROP LACONIQUE

Le Conseil des Etats reprochait au message d'être trop laconique, notamment en ce qui concerne le prix jugé très élevé par rapport aux achats précédents (livraisons de 1974). De plus, des questions avaient été posées au sujet de la dépendance à l'égard des Etats-Unis et des raisons qui avaient incité le Département à renoncer à une commande à l'industrie suisse. Le rapport du Département — qui est impubliable en raison des renseignements confidentiels qu'il contient — fournit des explications au sujet des prix mais ne revient pas sur la question de la commande passée aux Etats-Unis. (ats)

### L'IMPARTIAL FEUILLE D'AVIS DES MONTAGNES

Direction: Roger Vuilleumier  
Rédacteur en chef responsable: Gil Balloz  
Rédaction-Administr.: La Chaix-de-Fonds  
Rue Neuve 14 • Tél 039/21 11 35 • Téléc 35 251  
Le Locle • Pont 8 • Téléphone 039/31 14 44

## La « formule magique » tiendra bon

L'actuelle coalition gouvernementale survivra-t-elle aux prochaines élections ? La « formule magique » instituée en 1959 (2 radicaux, 2 démocrates-chrétiens, 2 socialistes, 1 démocrate du centre) a-t-elle encore de l'avenir ? Tout le donne à penser.

Les dirigeants des principaux partis politiques du pays ont confronté publiquement leurs programmes politiques, hier. Il en est ressorti que les positions se sont quelque peu durcies. Cependant, le fait que des conflits puissent surgir entre eux à l'avenir n'effraie pas les partis. « Les conflits sont inévitables, sinon on pourrait créer un parti unique », a dit le socialiste Hubacher. « Que nous discussions périodiquement de notre participation au gouvernement fait partie de notre histoire ». Sous-entendu : ce n'est pas demain que les socialistes quitteront le gouvernement.

Ce n'est pas demain que les partis bourgeois les en chasseront. « La démocratie directe nous condamne à la collaboration », a estimé le radical Friedrich. Mais, a-t-il dit, d'accord avec les autres dirigeants bourgeois, il faut tout de même un consensus minimum sur les questions essentielles.

Une modification sensible de la force des partis serait une raison de rediscuter la formule magique, a déclaré le démocrate-chrétien Wyer. A vrai dire, personne, en coulisses ne s'attend à des glissements spectaculaires. Les démocrates du centre semblent les plus menacés. Mais les trois autres partis ne sauraient trop que faire de leur siège au Conseil fédéral.

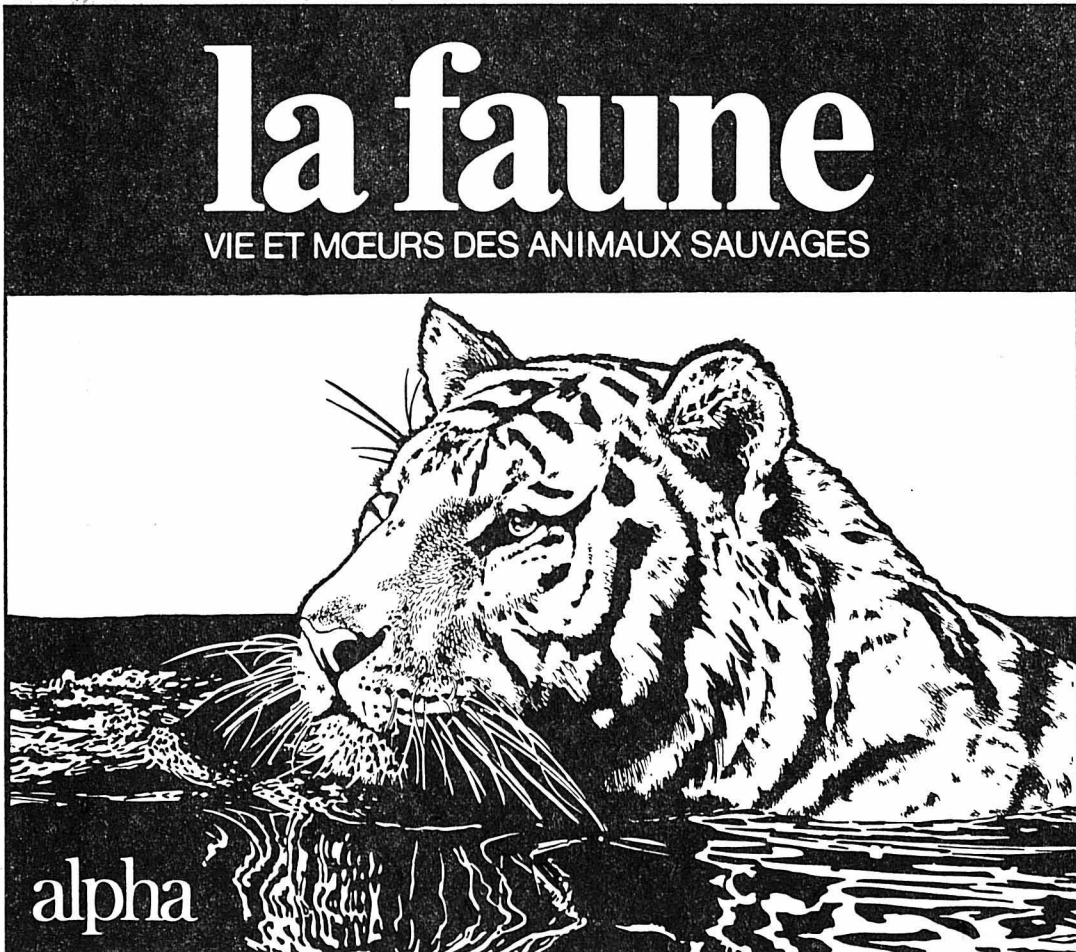
D. B.

Voir autres informations suisses en page 23

STADE DE LA CHARRIÈRE SAMEDI 1er SEPTEMBRE à 17 h. 15

## CHIASSO

Plus que jamais les « Meukeux » comptent sur tous vos encouragements. Faites confiance à la nouvelle formation qui mettra tout en œuvre pour remporter la victoire. P 18972



Documents, photographies, observations, LA FAUNE apporte à ceux qui aiment vraiment les animaux, la documentation la plus complète qui existe à l'heure actuelle. Sans oublier l'écologie et l'étude des espaces vitaux naturels indispensables à la survie de l'homme.

**CHACUN DES 8 PREMIERS NUMEROS 1 F 75**

Bien sûr, les 2 premiers numéros au prix d'un seul.

**ET AVEC LE N° 9, LA PREMIÈRE RELIURE GRATUITE DÈS LE N° 9, LES FASCICULES SERONT VENDUS FR. 3.50**



# SPECIAL



## Opel Rekord 2000 Special.

Technique de pointe, richesse d'équipement, performances remarquables... et un prix vraiment "spécial".

**Fr. 15'975.-** 4 portes

Parmi les équipements, citons: moteur S de 2.0 litres (100 CV/DIN, 74 kW), phares halogènes, sièges-couchette avec appui-tête, ceintures à enrouleur, lunette arrière

chauffante, pneus à carcasse d'acier, etc. Demandez à votre concessionnaire Opel de vous faire découvrir cet équipement ultra-complet.

**Rekord. Alliance de technique d'avant-garde et d'aérodynamisme.**



**Il faut savoir agir au bon moment: maintenant! Les concessionnaires Opel vous font des offres - à vous d'en tirer parti!**



Sur tous les modèles: le programme de sécurité en 24 points et la garantie Opel: 1 année sans limitation de kilomètres. Sur demande: la boîte automatique GM. Crédit ou leasing auprès de la GMAC Suisse S.A.

La Chaux-de-Fonds: Garage et Carrosserie du Collège, Maurice Bonny S. A. — Le Locle: Garage du Rallye — Saint-Imier: Garage R. Gerster — Les Verrières: Garage Carrosserie Franco-Suisse et les distributeurs locaux à: Couvet: Garage et Carrosserie du Crêt-de-l'Eau P. Currit — La Sagne: Garage de la Vallée — Sonceboz: Garage P. Hürzeler.

**CHARBON dépolvé**  
**MAZOUT bois-gaz**

**Meyer-Franck**

135, Avenue Léopold-Robert  
(Grand-Pont - Tél. (039) 23 43 45)

A louer  
**BEL APPARTEMENT**

6 PIÈCES, sur deux étages, cuisine agencée, tout confort, jardin, garage. Tél. (039) 23 73 68 et 23 22 14 l'après-midi.



En toute saison,  
**L'IMPARTIAL**  
votre compagnon!

### Congélateurs collectifs

CASIERIERS À LOUER de 100 - 150 - 200 litres et plus, dans nos congélateurs à la

rue des Entrepôts 19  
Musées 16  
Passage du Centre 5

Profitez de l'occasion pour congeler des fruits - légumes - viandes - champignons - etc.

S'adresser pour tous renseignements au bureau de la SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE  
Rue des Entrepôts 19  
Téléphone (039) 23 12 07

### AVIS

**M. Charles KOLLER**

avis sa fidèle clientèle qu'il remet son établissement

### Bar Carioca

Balance 10 — LA CHAUX-DE-FONDS

à  
**M. et Mme Willy BOURQUIN**

A cette occasion, il profite de remercier ses amis et fidèles clients, les priant de bien vouloir reporter la confiance témoignée à ses successeurs.

Se référant à l'avis ci-dessus

**M. et Mme Willy BOURQUIN**

se recommandent auprès de la clientèle et du public en général.

Par un service soigné, ils espèrent mériter la confiance sollicitée.

Jeudi 30 août 1979, une consommation vous sera offerte de 17 h. à 19 h.

**UNION CARBIDE**

### personnel masculin et féminin

Etes-vous à la recherche d'une situation stable vous offrant de réelles possibilités d'avancement? Si vous êtes disposé à travailler en équipes, nous engageons:

- du personnel de production féminin
- du personnel de production masculin

Pour ces postes, la formation est assurée par nos soins et de plus vous bénéficierez de prestations sociales et de conditions de salaire très intéressantes.

Nous mettons à votre disposition notre restaurant d'entreprise.

Prenez contact par téléphone (039) 25 11 01 et nous vous fixerons volontiers un rendez-vous pour une entrevue.

**UNION CARBIDE EUROPE S.A.**  
43, rue L.-J. Chevrolet  
2300 La Chaux-de-Fonds

### radio-télévision suisse romande

La RADIO cherche, à la suite d'un transfert

### une employée à mi-temps

pour sa discothèque à Lausanne.

Des connaissances de dactylographie, du goût pour la musique, ainsi que de la disponibilité sont demandés.

Les candidates de nationalité suisse sont priées de faire leurs offres en mentionnant le poste concerné, avec curriculum vitae, photo et prétentions de salaire au



Service du personnel de la radio suisse romande  
40, avenue du Temple,  
1010 Lausanne.

### Fabrique d'appareils électriques S.A.

**EAB** 2608 Courtelary

cherche pour date à convenir

### 1 mécanicien électricien avec CFC

comme contrôleur de transformateurs.

La formation spécifique se fait dans l'entreprise. Horaire libre, prestations sociales d'avant-garde.

Veuillez prendre contact par téléphone au (039) 44 12 55 - 56.



29 août 1939

2 septembre 1939

# Il y a 40 ans: MOB 39-45

Vingt-neuf août 1939, à l'aube, des affiches rouges apposées dans toutes les rues portent en gros caractères: Mobilisation de guerre. Toutes les troupes frontalières sont mises sur pied en même temps que les états-majors territoriaux et différentes troupes spéciales. Le 2 septembre 1939, c'est toute l'armée suisse qui est mobilisée. Les chevaux sont réquisitionnés, de même que tous les véhicules à moteur. Pour des centaines de milliers d'hommes c'est le départ du foyer, de la famille pour une longue période. La guerre déclenchée trois jours plus tard par l'Allemagne hitlérienne allait durer six années. Il y a donc 40 ans, la MOB 39-45. Des événements, des faits, des souvenirs qu'il faut rappeler.

## Vendredi 25 août 1939

Malgré des appels à la paix lancés par le président américain Franklin Roosevelt, la situation se détériore de plus en plus en Europe. En France on crée un cabinet d'union nationale, les missions militaires françaises et britanniques sont rappelées de Moscou. Hitler forme son conseil de guerre où déjà est prise une décision envers la Pologne. L'Italie, quant à elle, reste calme! Elle attend. « M. Hitler, vous n'avez pas le droit de plonger dans la détresse des millions de gens », tels sont les termes d'un message adressé par Roosevelt à Hitler. En Suisse, le Conseil fédéral est inquiet.

## Samedi 26 août 1939

Hitler demande la suppression du Traité de Versailles, le retour des colonies allemandes et que Dantzig soit allemande. Il reçoit à cette occasion les ambassadeurs des grandes puissances, pour exposer son plan. L'Allemagne accepterait de conclure avec l'empire britannique un pacte de non-agression de 25 ans, à condition que l'Angleterre donne son approbation: 1. A l'abolition des clauses du Traité de Versailles relatives aux colonies (retour de celles-ci au Reich); 2. Dantzig doit redevenir allemande; 3. L'Allemagne persiste à vouloir construire une autoroute à travers le corridor polonais. En revanche, elle accorderait à la Pologne pendant dix ans des facilités pour le port de Dantzig; 4. L'Allemagne est prête à entrer en conférence avec la Pologne en vue de rétablir l'ordre et de prévenir tout nouvel acte de terrorisme; 5. L'Allemagne est prête à offrir à la Pologne la conclusion d'un pacte de non-agression pour une durée de dix ans avec garantie des nouvelles frontières pendant la même période.

## Lundi 28 août 1939

Une très grande activité règne dans les milieux politiques de Londres. Pour la plupart des journaux anglais et français, le sort de l'Europe se décidera mardi. La mobilisation générale est décidée en Hollande, la Belgique mobilise partiellement. Hitler annonce un grand discours, cependant que Roosevelt ne fera plus de démarches. En France, toutes les communications ferroviaires avec l'Allemagne sont interrompues. On apprend aussi que la Pologne accepterait une médiation dans son différend avec le Reich, mais refuserait un arbitrage. Au Palais fédéral, on se montre relativement optimiste quant au dénouement de la crise internationale. On considère que l'intense activité diplomatique déployée samedi et dimanche démontre que les puissances se préoccupent activement de trouver une solution pacifique qui sauvegarde le prestige des nations et des hommes engagés dans le conflit actuel.

## Mardi 29 août 1939

Comme la Hollande et la Belgique, la Suisse prend ses précautions et lève les troupes de couverture-frontière. Les Chambres sont convoquées pour mercredi après-midi et toutes les commis-

sions fédérales pour mercredi matin. A l'ordre du jour: les pleins pouvoirs donnés au Conseil fédéral et l'élection du général. Par ailleurs, le Département fédéral de l'économie publique décrète un arrêté interdisant d'acheter certaines denrées alimentaires, telles que le sucre, le riz, les légumineuses, les pâtes alimentaires, l'huile, la graisse dans l'attente de la mise en vigueur du rationnement définitif. Quant au carburant, il est immédiatement rationné. A la frontière, les routes d'accès sont fermées avec l'Allemagne, l'Italie et la France.

## Mercredi 30 août 1939

Le trafic téléphonique de notre pays avec la France est suspendu. Pour un règlement de la crise, le roi des Belges et la reine de Hollande offrent leurs bons offices. La presse allemande envisage nettement la possibilité d'un règlement de la crise par la voie pacifique en collaboration avec l'Angleterre. M. Chamberlin est l'objet d'une chaleureuse ovation à la Chambre des Communes en déclarant: « La catastrophe n'est pas encore sur nous ». Il annonce que la réponse à Hitler a été envoyée et que les obligations envers la Pologne seront exécutées. L'Angleterre est prête à discuter avec Hitler qui propose une entente anglo-allemande permanente.

## Jeudi 31 août 1939

Le colonel - commandant de corps Henri Guisan est nommé général par les Chambres fédérales. Sur 229 bulletins délivrés, il obtient 204 voix. Vingt et un socialistes se prononçaient pour le col. divisionnaire Borel. Le colonel Guisan est aussitôt assermenté devant l'Assemblée fédérale. Quant aux pleins-pouvoirs, ils sont accordés au Conseil fédéral sans opposition, moins cinq abstentions. A La Chaux-de-Fonds et partout en Suisse, la distribution des cartes alimentaires a commencé. A l'étranger, Hitler constitue un Conseil de défense et les entretiens germano-anglais se poursuivent, mais Varsovie prend de nouvelles mesures militaires.

## Vendredi 1er septembre 1939

Le Conseil fédéral décrète la mobilisation de guerre de toute l'armée pour le samedi 2 septembre. L'Exposition nationale suisse de Zurich ferme ses portes. Danzig est rattachée au Reich. L'Allemagne passe aux actes et les ports de Dantzig et de Gdynia sont bloqués. Les troupes du Reich attaquent les villes polonaises et Cracovie, Puck, Biala-Podlaska, Zukw, Gradno et Villna sont bombardées. Le Soviet suprême ratifie le pacte de non-agression germano-russe. La France et l'Angleterre mobilisent pour le 2 septembre.

## Samedi 2 septembre 1939

La guerre germano-polonaise a commencé. La France et la Grande-Bretagne interviennent, alors que l'Italie décide de s'abstenir. Les premiers actes d'agression allemande ont été accomplis au cours de la nuit dernière. Plusieurs

Armée suisse

Schweizerische Armee

Esercito svizzero

# KRIEGSMOBILMACHUNG

AUFGEBOT DER GRENZTRUPPEN

MOBILISATION DE GUERRE

MOBILITAZIONE DI GUERRA

MISE SUR PIED DES TROUPES FRONTIÈRES

CHIAMATA ALLE ARMI DELLE TRUPPE DI FRONTIERA

## 1. Die Grenztruppen werden hiemit aufgeboten.

- Alle Wehrpflichtigen, deren Dienstbüchlein einen roten Mobilmachungszettel enthält, haben sofort an den im Mobilmachungszettel angegebenen Orten einzurücken.
- Pferdestellung: Die für die Stellung von Pferden und Maultieren an die Grenztruppen bestimmten Gemeinden haben diesen Befehl sofort auszuführen.
- Stellung der Motorfahrzeuge: Alle Motorfahrzeuge (Personenwagen, Lastwagen, Motorräder etc.), deren Fahrzeugausweis mit einem roten Aufgebotszettel versehen ist, sind sofort an dem im Aufgebotszettel angegebenen Orte zu stellen.

## 2. Es sind ferner ebenfalls aufgeboten und haben sofort einzurücken:

- Die Territorialkommandostäbe 1-12, die Mobilmachungsfunktionäre, das Personal des Munitionsdienstes;
- Die Organe des Flieger-Beobachtungs- und Meldedienstes;
- Die Organe des passiven Luftschutzes;
- Die Mineurdetachements.

Eidgenössisches Militärdepartement.

## 1. Les troupes frontalières sont mises sur pied.

- Tous les militaires dont le livret de service est muni de la fiche rouge de mobilisation entrent immédiatement au service aux endroits prescrits par la fiche de mobilisation.
- Fourniture des chevaux: Les communes ayant été désignées pour fournir des chevaux et mulets aux troupes frontalières exécutent immédiatement l'ordre de fourniture.
- Fourniture des véhicules à moteur: Tous les véhicules à moteur (voitures, camions, motocyclettes, etc.) dont le permis de circulation est muni d'un ordre de marche rouge sont à remettre immédiatement à la troupe à l'endroit indiqué par l'ordre de marche.

## 2. Sont également mis sur pied et entrent au service immédiatement:

- Les états-majors territoriaux 1-12, les fonctionnaires de la mobilisation, le personnel du service des munitions;
- Les organes de repérage et de signalisation d'avions;
- Les organes de la défense aérienne passive;
- Les détachements de mineurs.

Département militaire fédéral.

## 1. Le truppe di frontiera sono chiamate alle armi.

- Tutti i militari, il cui libretto di servizio è munito dell'avviso di mobilitazione di color rosso, devono entrare immediatamente in servizio giusta le istruzioni contenute in detto avviso.
- Consegna dei cavalli: I comuni che sono stati designati per la consegna dei cavalli o muli alle truppe di frontiera devono eseguire subito questo ordine.
- Consegna degli autoveicoli: Tutti gli autoveicoli (autovetture, autocarri, motociclette, ecc.), la cui licenza di circolazione è munita di un ordine di marcia di color rosso, devono essere presentati subito giusta le istruzioni contenute in detto ordine.

## 2. Sono parimente chiamate alle armi e entrano in servizio immediatamente:

- Gli stati maggiori territoriali 1-12, i funzionari della mobilitazione, e il personale del servizio delle munizioni;
- Gli organi del servizio d'avvisamento e di segnalazione antiaereo;
- Gli organi della protezione antiaerea;
- I distaccamenti minatori.

Il Dipartimento militare federale.

villes sont bombardées, mais les Polonais veulent résister de toutes leurs forces. Ils annoncent 16 avions allemands abattus. A Londres, l'ambassade allemande prépare ses malles. La France remet une note à Berne dans laquelle elle annonce qu'elle reconnaitra la neutralité suisse.

## Lundi 4 septembre 1939

Malgré d'ultimes démarches pacifiques de la France et de l'Angleterre, Hitler fait la sourde oreille. Chamberlin, à la radio britannique, transmet le message suivant: « N'ayant pas obtenu de réponse de l'Allemagne, l'Angleterre se considère en guerre depuis 11 heures

du matin ». Pendant ce temps, la Chambre française vote les crédits de défense nationale. Le roi d'Italie est auprès de Mussolini et prend position contre la guerre. Roosevelt proclame pour l'instant la neutralité des Etats-Unis. L'Australie se met aussi en guerre contre l'Allemagne aux côtés de la Grande-Bretagne. Le paquebot anglais « Athenia » est torpillé à l'ouest des Hébrides avec 1400 passagers à bord. En Suisse, on prépare l'obscurcissement.

## Mardi 5 septembre 1939

Le Japon et l'Espagne resteront neutres. Un avion « inconnu » bombarde

une ville danoise. Deux ports militaires allemands sont bombardés par l'aviation anglaise. Un cargo allemand est coulé.

En Suisse, la Braderie et la Fête des vendanges sont renvoyées. La mobilisation de l'armée suisse: une performance. « Lorsque, dimanche 3 septembre, à 12 h. 10, la déclaration de guerre de la Grande-Bretagne à l'Allemagne a été faite, notre armée au complet se trouvait depuis dix minutes dans ses secteurs d'opérations », disait un communiqué de l'état-major général de l'armée suisse.

R. D.

# Un temps de volonté

23 août 1939, le nazi von Ribbentrop et le communiste Molotov signent le pacte germano-soviétique de non-agression.

Staline assiste à la cérémonie. C'est le dernier acte avant le premier coup de feu de la Seconde Guerre mondiale.

Cette alliance contre nature, où nazis et communistes trahissent leurs principes, ouvre grandes aux troupes allemandes, les portes de l'Europe.

Hitler peut donner libre cours à sa démenée, et tout un peuple avec lui, car Staline ne lancera pas ses armées à l'assaut du 3e Reich, pour tant si anticommuniste.

Une semaine plus tard la Pologne est envahie, Henri Guisan prête serment. La Suisse lève ses troupes de couverture frontalière.

C'était il y a quarante ans.

Ces jours, les anciens de la « Mob » se retrouvent un peu partout dans le pays pour se souvenir des 1000 jours et plus passés sous les drapeaux.

A les entendre, il y eut de bons moments, et s'ils s'en souviennent c'est qu'ils furent plutôt rares, contrairement à ce qui se dit, car vivre en état d'alerte permanent, toujours sur le qui-vive, forme le fond d'un climat qui, au fil des semaines et

des mois puis des ans, ne s'estompe pas et s'installe à demeure. Alors on apprend à vivre dans l'angoisse, on s'habitue, on oublie même les peurs des premiers jours. On apprivoise la crainte jusqu'à ne plus voir tout ce qu'elle transforme.

En ce début de septembre 1939, les hommes mobilisés sentent être déjà rentrés pour les vendanges. Il leur fallut un bon mois et l'extension des hostilités, avant de comprendre que la guerre s'installait pour longtemps.

Alors monta un nouveau souci, celui du soldat pour sa famille qui devait faire face à des problèmes financiers croissants, surtout chez les artisans et les travailleurs modestes.

Peut-on, quarante années plus tard, parler d'un temps difficile, quand partout la guerre faisait rage et que la violence nous était épargnée?

« C'était difficile, mais on a eu de la chance », ce constat très simple, on l'entend encore dans la conversation des plus de soixante ans, et les jeunes se demandent de quoi ils parlent.

Les faits ont un vocabulaire qui leur est propre et que ne comprennent que ceux qui les ont vécus.

De même, l'état d'esprit d'un peuple durant un moment de son his-

toire est quelque chose qui, comme le temps, passe et ne se répète jamais dans des conditions identiques.

C'est pourquoi, quand « ceux de la Mob » parlent de la volonté de défense qui les animait, ils évoquent un souvenir un peu mité pour les nouvelles générations. C'est pourquoi encore ils n'en parlent guère, si ce n'est entre eux.

Alors la volonté de défense est accrochée à la panoplie des souvenirs à côté du cadre à la photo jaunie d'un jeune militaire, le grand-père dans la gloire de ses vingt ans et de son uniforme plus ou moins bien taillé.

Et aujourd'hui, l'on ne parle plus beaucoup de « volonté de défense » on préfère se préoccuper des « moyens de défense ».

Parce que rien n'est techniquement impossible si l'on y met le prix, on croit que la machinerie de guerre peut tout quand elle est bien huilée.

Il faut tout de même bien écouter ces souvenirs de la Mob, sortis de la naphtaline, pour réapprendre peut-être qu'en matière de défense nationale les moyens ne sont rien sans la volonté, et que la volonté de défense ne se forge pas sur l'heure quand on en a besoin.

Gil BAILLOD

Telegramm - Télégramme - Telegramma

Mobilisation von der Berner Tel. 163

Auftraggeber den - Contingent le 28/8 1939 Stunde - Hour - Ors 21/00

Erhalten - Recv - Ricevuto

Télégramme de mobilisation

Conseil Communal

La Chaux-de-Fonds

Monsieur H. Guinand

Président de commune

rué D.F. Bourquin 7

La Chaux-de-Fonds

Les troupes frontalières sont mises sur pied. Officiers rouges, affiche rouge, affiches 0500. Département militaire fédéral

Le télégramme du Département militaire fédéral annonçant la mise sur pied des troupes de couverture frontalière envoyé au président de la ville de La Chaux-de-Fonds, M. Hermann Guinand, le soir du 28 août.



# La Belgique sera-t-elle médiatrice ?

## Les entretiens germano-anglais se poursuivent Mise sur pied de la couverture-frontière

La situation ne s'aggrave pas, au contraire...  
**Mais la Suisse devait prendre ses précautions**

La Chaux-de-Fonds, le 29 août.

Ce matin, par un clair soleil, dans la promesse d'une chaude matinée d'été, nos soldats sont partis occuper leur poste de combat à la frontière. Calmes, résolus, sans jortanterie, ils répondent à l'appel du Conseil fédéral et du pays. Souhaitons qu'ils reviennent bientôt, après avoir gardé l'arme au pied, et sans avoir quitté longtemps ni de loin leurs foyers...

Il est probable, comme le souligne notre correspondant de Berne, que la Suisse aurait pu s'épargner cette mise sur pied des troupes de couverture frontière. En effet, aucun danger ne menace pour l'instant notre pays. La situation internationale est plutôt calme. Elle a tendance à s'améliorer. Comme le disait hier un journal français : « Il faut bien reconnaître que la teneur du message du chancelier Hitler au président Daladier est peu encourageante. Mais le seul fait que le maître du Reich expose ses vues semble témoigner qu'il n'est pas absolument opposé à toute discussion. SI LES FRONTIÈRES SONT FERMÉES, LES OREILLES NE LE SONT PAS ENCORE ET L'ESPOIR RESTE PERMIS QUE LA RAISON FINIRA PAR L'EMPORTER. »

Si l'on ajoute à cela que le chancelier Hitler a décidé de répondre aux propositions anglaises et que le renversement sensationnel de la politique japonaise commence à peser lourdement dans la balance, on peut dire que l'Allemagne commence à recevoir de sérieux avertissements. Est-il d'autre part exact que le Saint Siège aurait décidé de quitter immédiatement l'Italie pour l'Espagne si M. Mussolini entraînait en guerre aux côtés du Reich? Est-il exact que la Hongrie elle-même est écoeuvée du pacte germano-russe qui lui rappelle les plus « beaux » temps de Bela Kun? Est-il exact enfin qu'à Bad-Kneuznach, où se tenait le Congrès international du vin, les congressistes qui durent partir pour céder la place au grand état-major allemand, se virent acclamés par la foule et que la délégation française en particulier fut l'objet d'une manifestation de sympathie qui cloua de stupeur les fonctionnaires nazis? On criait : « Vivent les Français ! » et des femmes se penchèrent vers ces derniers pour leur dire : « Pas de guerre, pas de guerre avec vous... »

Bien d'autres indices encore révèlent la fragilité de l'axe, le moral bas des populations, les menaces de sabotage organisé à l'intérieur des lignes, la révolte sourde des oppositions matées qui se manifesteraient et se révéleraient au premier échec. A moins d'être aveugles, sourds et fous, Hitler et Mussolini ne peuvent faire autrement que d'en tenir compte.

Dès lors on comprend mieux que la menace de guerre soit encore à vues humaines assez éloignée et que la Suisse en particulier ne court pour l'instant aucun danger.

Mais comme on l'explique fort justement à Berne, le Conseil fédéral devait agir en raison même des décisions prises par la Hollande et la Belgique. En effet, ces deux pays constituent le flanc nord et la Suisse le flanc sud des positions franco-allemandes. Si la Suisse n'avait pas tiré les conclusions pratiques des mobilisations de la Belgique et des Pays-Bas, elle risquait d'offrir un point faible qui aurait pu constituer, en cas de danger, une invite à l'étranger de traverser notre territoire pour atteindre l'ennemi. Il fallait donc visser l'écrou, fermer le cadenas, boucher l'issue. Désormais le rempart est là. La digue est dressée, solide, infranchissable. Il n'y aura vraiment de mobilisation générale que si la guerre éclate. Et elle est bien problématique...

Très sagement aussi, le Conseil fédéral a décidé de faire nommer dès mercredi le général.

Cette tâche, on le sait, appartient à l'Assemblée fédérale. Comme en 1870 et en 1914, les représentants du peuple appelleront au commandement suprême de nos troupes un officier supérieur qui a fait ses preuves et qui possède la confiance de chacun. Cette fois-ci, il s'agirait du colonel commandant de corps Guisan, dont le nom avait déjà été prononcé en septembre. C'est le Conseil fédéral qui propose sa nomination et sans doute ne sera-t-elle guère discutée. On souhaite seulement que le colonel Guisan, appelé et élu par tous, puisse être et rester le « général de la paix ».

Quant aux mesures économiques, elles visent surtout à éviter l'affolement, la spéculation, à maintenir les prix et les réserves nécessaires en vue de l'avenir.

Tout, donc, a été prévu.

Ni les autorités, ni la population ne sont surprises.

La Suisse aborde la période décisive de la crise européenne avec le maximum d'atouts en main. Et le danger imminent ferait de notre pays un bloc, bloc solide, résolu, solidaire, de volontés tendues, arc-boutées pour la défense de notre indépendance et de notre neutralité.

Acceptons donc les tâches et la gravité de l'heure comme une épreuve imposée par les

**La teneur de la note anglaise**  
Paris et Varsovie en ont connaissance

LONDRES, 29. — Le gouvernement anglais a informé hier les gouvernements français et polonais de la teneur de sa communication à M. Hitler. Les milieux français et polonais se sont déclarés satisfaits du contenu de la note.

Selon le « Daily Express », la réponse anglaise contiendrait notamment les deux points suivants :

1. L'ANGLETERRE NE PEUT EN AUCUN CAS RENIER LES ENGAGEMENTS ASSUMES VIS-A-VIS D'AUTRES NATIONS.

2. SI LE GOUVERNEMENT ALLEMAND ACCEPTE DE RENONCER A SES MENACES DE VIOLENCE, IL N'Y AURA AUCUNE RAISON DE NE PAS EXAMINER DANS UNE ATMOSPHERE PLUS TRANQUILLE LES PROBLÈMES SOULEVÉS PAR L'ALLEMAGNE.

Le même journal croit que la réponse allemande attendue aujourd'hui à Londres laissera subsister la possibilité de continuer les pourparlers entre Londres et Berlin.

**La porte ouverte aux négociations**

Dans les milieux officiels de Londres, on dit que la réponse anglaise à M. Hitler serait un document d'environ 800 mots, rédigé en termes très fermes mais aussi sur un ton extrêmement amical. **TOUT EST TENTE POUR LAISSE LA PORTE OUVERTE AUX NEGOCIATIONS.** En outre, toute une série de questions ont été posées de sorte qu'il faut s'attendre à ce que le chancelier réponde avant d'entreprendre une action.

Berlin répondra

**La réponse d'Hitler partirait aujourd'hui encore**

A l'issue de l'entrevue avec l'ambassadeur britannique, le chancelier Hitler s'est retiré avec ses principaux collaborateurs MM. von Ribbentrop, Hess et le maréchal Goering, afin d'avoir avec eux un échange de vues.

ON APPREND QUE LE GOUVERNEMENT DU REICH ELABORERA LA REPONSE AU COURS DE LA NUIT. UN HAUT FONCTIONNAIRE DU FOREIGN OFFICE QUI AVAIT ACCOMPAGNE A BERLIN L'AMBASSADEUR, REPARTIRAIT MARDI MATIN EN AVION AVEC LA REPONSE QUI POURRAIT SERVIR DE BASE AU DEBAT DES COMMUNES.

Tentative de médiation ?

**La Belgique Intervient**

BRUXELLES, 29. — L'agence Belga publie la note suivante :

LES MILIEUX OFFICIELS SE REFUSENT A TOUTE COMMUNICATION OFFICIELLE DE LA VISITE FAITE LUNDI SOIR A M. PIERLOT PAR LES AMBASSADEURS D'ANGLETERRE, DE FRANCE, D'ITALIE, D'ALLEMAGNE ET DU MINISTRE DE POLOGNE, MAIS LE BRUIT COURT QU'IL S'AGIRAIT D'UNE TENTATIVE DE MEDIATION.

D'AUTRE PART, ON APPREND QUE LE GOUVERNEMENT N'ENVISAGE PAS EN CE MOMENT DE NOUVELLES MESURES MILITAIRES.

Les moments historiques

**L'entrevue Hitler-Henderson**

L'ambassadeur chez le chancelier

BERLIN, 29. — Sir Neville Henderson est arrivé lundi à 20 h., par la voie des airs à l'aérodrome de Tempelhof. Deux membres de l'ambassade britannique ainsi qu'un représentant du ministre allemand des affaires étrangères l'ont accueilli à son arrivée.

L'ambassadeur est arrivé à 22 h. 30 à la chancellerie du Reich, où il a été reçu par le chancelier Hitler.

Le communiqué officiel

A l'issue de l'entretien entre Sir Neville Henderson et Hitler, le communiqué officiel suivant a été publié :

« Le Führer a reçu lundi soir à 22 h. 30, dans la nouvelle chancellerie du Reich, en présence de M. von Ribbentrop, ministre des affaires étrangères du Reich, l'ambassadeur de Grande-Bretagne, sir Neville Henderson. L'ambassadeur britannique a remis au Führer une note du gouvernement britannique. »

.....  
circonstances dont nous ne sommes pas maîtres, mais dont les conséquences sont loin d'être irréparables.

Pour l'Europe même, tant qu'il y a la paix, il y a de l'espoir !

Paul BOURQUIN.

Le rapport de sir Neville Henderson partira pour Londres ce matin

Après l'entretien qu'il a eu avec le Führer, sir Neville Henderson, rentré à l'ambassade de Grande-Bretagne, a téléphoné à Londres, vers 1 heure du matin. L'avion qui a conduit l'ambassadeur à Berlin est rentré à l'aérodrome de Tempelhof et on croit qu'il repartira ce matin portant au gouvernement de Londres le rapport de sir Neville.

**Un règlement n'est pas exclu**

D'ailleurs, dit-on, dans les milieux bien informés, malgré la poursuite des négociations, un règlement spécial pour Dantzig n'apparaît pas comme exclu.

**La Norvège prend également des précautions**

OSLO, 29. — Le gouvernement norvégien a décidé de mettre sur pied de paix renforcée, la garde de neutralité de la côte norvégienne. La première division de contre-torpilleurs, la 4<sup>me</sup> et la 5<sup>me</sup> divisions de torpilleurs et la première et la deuxième escadre des forces de l'air sont comprises dans cette mesure.

**La tension polono-allemande**

Les Polonais évacuent les gares frontière

GLEIWITZ, 29. — Lundi, à 21 heures, tous les agents de la police frontière et les agents des douanes polonais ont quitté la gare frontière de Beuthen.

L'Allemagne a fermé la frontière du côté de la Pologne

Comme conséquence de la décision des autorités allemandes de fermer la frontière entre la Pologne d'une part et l'Allemagne de l'autre, les communications ferroviaires de la Pologne avec les pays occidentaux ne sont plus assurées que par la Slovaquie, la Hongrie et la Roumanie.

En outre, les communications de la Pologne restent normales avec le territoire de Dantzig, la Lithuanie, la Lettonie et l'U. R. S. S.

Les bateaux étrangers ont quitté Dantzig

Les bateaux étrangers ont quitté Dantzig. Les bateaux italiens et allemands ont quitté Gdynia. Par ailleurs, le trafic aérien Varsovie-Berlin est suspendu. En revanche, le service Copenhague Gdynia est doublé.

**La Pologne proteste contre les mensonges du Dr Goebbels**

Le communiqué officiel polonais suivant a été publié :

Depuis un certain temps, la presse allemande menait une campagne de calomnies accusant la Pologne de brutaliser la minorité allemande et citait des faits non seulement erronés, mais inventés de toutes pièces. Aussi longtemps que cette campagne restait dans le cadre de la campagne de propagande, même menée par la presse complètement subordonnée à son gouvernement, on se contenta du côté polonais de donner des démentis ou des informations à ceux qui en réclamaient.

Cependant, depuis quelques jours, ces faits de pure invention et ces fausses informations ont trouvé place dans des propos des plus hauts facteurs dirigeants d'Allemagne, probablement informés de façon tendancieuse. Il s'avère que le gouvernement allemand veut faire de cela un élément du jeu diplomatique. En tenant compte de ces faits, le gouvernement polonais est obligé de protester solennellement contre des méthodes utilisées sciemment pour induire en erreur l'opinion internationale et les gouvernements.

Sans entrer, pour le moment, dans trop de détails, il convient de relever de ces accusations mensongères : l'assassinat de 24 Allemands près de Lodz, et de huit Allemands près de Belsko, les cas de castration exécutés par décision judiciaires, le camp de concentration pour la minorité allemande, etc.

Ces informations doivent être flétries comme étant de pure invention. Aucun des faits mentionnés ne correspond à la réalité.

Une bombe explose dans une gare polonaise. — Sept morts et des blessés

Une bombe a explosé hier soir à 23 h. 45 dans la consigne de la gare de Tamos, sur la ligne Cracovie-Lwow, faisant 7 morts et plusieurs blessés. On a arrêté comme suspects deux Allemands citoyens du Reich et un membre de la minorité allemande.

**L'Espagne dans l'expectative**

Franco n'a pas quitté sa résidence

BURGOS, 29. — Les milieux officiels suivent avec attention l'évolution de la situation internationale. Franco n'a pas quitté sa résidence et le colonel Belgbeder est demeuré toute la journée et une partie de la nuit au palais Cordon. Le ministre des affaires étrangères a reçu tour à tour le comte Viola di Compalto, ambassadeur d'Italie qui gère l'ambassade en l'absence du général Gamba et M. von Storrer, ambassadeur d'Allemagne. Ce dernier entretien a duré plus d'une heure.

M. Voldemaras voulait rentrer en Lituanie. — Il est arrêté.

KAUNAS, 29. — M. Voldemaras, qui tentait de rentrer en Lituanie, a été arrêté à la frontière de Kybartal et reconduit dans un village situé au nord-est de Zarasai où il avait été confiné avant la tentative de coup d'Etat en juin 1934.

A Dantzig. — Les trains polonais réquisitionnés VARSOVIE, 29. — Les autorités de Dantzig ont réquisitionné tous les trains de marchandises polonais qui se rendent à Dantzig ou traversent Dantzig, portant ainsi un nouveau coup au statu quo.

**En Suisse**

**Fermeture partielle de la frontière suisse**

Les points de passage tolérés sont précisés

BERNE, 29. — Le Conseil fédéral a pris l'ordonnance suivante sur la fermeture partielle de la frontière, ordonnance qui entre immédiatement en vigueur.

Le passage de la frontière avec les véhicules hippomobiles et à moteur est limité aux routes ci-après :

A. Passage de la frontière de l'Allemagne en Suisse : Léopoldshoeh-Klein Humingen-Bâle ; Grensbach-Bâle ; Loerrach-Riehen-Bâle ; Rhein-felden (Stadtbrücke)-Coblentz ; Ebringen-Thayngen ; Constance-Kreuzlingen ; douane route principale de Kreuzlingen ; St-Margrethen-Martinsbruck.

B. Passage de la frontière de l'Italie en Suisse : Taufers (Tubre)-Munster ; Tirano-Poschiavo ; Chiavenna-Castacenia ; Porlezza-Gandria-Lugano ; Côme-Chiasso-Ponte Tresa ; route du Simplon ; Grand Saint-Bernard.

C. Passage de la frontière de la France en Suisse : Annemasse-Genève ; Saint Julien-Carrouge-Genève ; Gex-Ferney ; Grand Saconnex-Genève ; Jougne-Valloire ; Pontarlier-Les Verrières ; Delle-Boncourt ; Saint Louis-Bâle.

Sur toutes les autres routes carrossables, seul le trafic frontalier des piétons et des cyclistes est autorisé. Tout passage de la frontière en dehors des routes carrossables est interdit. Des prescriptions spéciales régleront le trafic ferroviaire et aérien.

Un arrêté fédéral urgent

**La question des pleins-pouvoirs**

BERNE, 29. — Dans sa séance de ce matin, le Conseil fédéral a approuvé le texte du projet de l'arrêté fédéral urgent sur les mesures à prendre pour la protection du pays et le maintien de la neutralité. Il a approuvé en même temps le texte du message adressé aux Chambres à l'appui de ce projet d'arrêté.

Le texte sur les pleins-pouvoirs est pour ainsi dire littéralement le même que celui d'août 1914. Les commissions des deux Chambres chargées de l'examiner se réuniront mercredi matin à 10 heures. M. Nietlisbach, catholique, Argovie, préside la commission du Conseil national et M. Schoepfer, radical, Soleure, préside la commission du Conseil des Etats. Le Conseil fédéral sera représenté aux délibérations des commissions par MM. Baumann et Motta.

Voici l'ordre de mise sur pied qui est affiché ce matin :

**Mobilisation de guerre**

Mise sur pied des troupes frontières

**1. Les troupes frontières sont mises sur pied :**

a) Tous les militaires dont le livret de service est muni de la fiche rouge de mobilisation entrent immédiatement au service aux endroits prescrits par la fiche de mobilisation.

b) Fourniture des chevaux : les communes ayant été désignées pour fournir des chevaux et mulets aux troupes frontières exécutent immédiatement l'ordre de fourniture.

c) fourniture des véhicules à moteur : tous les véhicules à moteur (voitures, camions, motocyclettes, etc.) dont le permis de circulation est muni d'un ordre de marche rouge sont à remettre immédiatement à la troupe à l'endroit indiqué par l'ordre de marche.

**2. Sont également mis sur pied et entrent au service immédiatement :**

a) Les états-majors territoriaux 1-12, les fonctionnaires de la mobilisation, le personnel du service des munitions ;

b) Les organes de repérage et de signalisation d'avions ;

c) Les organes de la défense aérienne passive ;

d) Les détachements de mineurs.

Département militaire fédéral.

Deux nouveaux arrêtés

**L'état de service actif en Suisse**

BERNE, 29. — Au cours de sa séance de mardi, le Conseil fédéral a pris un arrêté déclinant l'état de service actif pour tout le territoire de la Confédération, avec entrée en vigueur immédiate.

**La compétence des tribunaux territoriaux**

Une autre décision prise aujourd'hui par le Conseil fédéral et qui entre également immédiatement en vigueur concerne la compétence des tribunaux territoriaux.

« Paris-Soir » et le « Petit Journal » saisis à Genève

GENEVE, 29. — Ce matin « Paris-Soir » et le « Petit Journal » ont été saisis par les autorités à leur arrivée à Genève.



Il y a 40 ans: MOB 39-45

Un grave problème social de l'automne 39 La MOB signifiait presque la misère...

« Depuis plus de deux mois, nos soldats sont sous les drapeaux. Ils sont conscients de la gravité de l'heure et tous sont prêts à remplir loyalement leur mission. Mais, tandis qu'ils veillent à la frontière, leur foyer est sans chef et, parfois aussi, sans ressources suffisantes pour subvenir aux nécessités de la vie. Les autorités civiles et militaires cherchent bien par tous les moyens à soulager un peu les familles plongées dans la détresse. Malheureusement, ces secours ne sont pas toujours suffisants... »



Le Conseil Communal de la Commune de La Chaux-de-Fonds

Vu l'article 7bis introduit par l'arrêté du Conseil fédéral du 17 octobre 1939 dans l'Ordonnance du 9 janvier 1931 sur les secours aux familles des militaires,

ARRETE

Article premier.- Le supplément de 30% sur le montant des secours aux familles des militaires accordé par l'arrêté du Conseil fédéral du 17 octobre 1939 doit être réservé par les bénéficiaires au paiement de leur loyer.

Article 2.- Le présent arrêté entre immédiatement en vigueur.

La Chaux-de-Fonds, le 27 octobre 1939.



Le secrétaire, Le vice-président,

Handwritten signatures of the council members

Ce début d'une lettre adressée aux autorités communales de La Chaux-de-Fonds, par le Fonds de secours du Rgt fr car 44, En Campagne, traduit bien la situation dans laquelle se trouvaient passablement de familles à l'automne 1939. Des bonnes volontés il y en avait. Cependant, les problèmes étaient tels qu'il fallait s'acheminer au plus vite vers d'autres mesures répondant à des réalités concrètes.

EN 1931 DÉJÀ

S'inspirant des expériences faites lors de la guerre 1914-1918, le Conseil fédéral s'était déjà occupé de la question des allocations de secours aux familles des mobilisés.

En 1931, une ordonnance fédérale fixait des normes de secours en temps de paix. Il va sans dire qu'en période de mobilisation générale cette ordonnance

ne tarda pas à être complètement dépassée. Il s'agissait de prendre des mesures apportant une solution provisoire au moins, pour faire face à des problèmes économiques et sociaux qui devaient vite lancinants.

Le Conseil fédéral prit donc la décision de donner aux autorités compétentes la possibilité d'augmenter de 30 pour cent le montant de ces secours, dès le 15 octobre 1939. De la sorte, pour reprendre l'exemple de l'encadré, notre famille touchait 11 fr. 45 en ville et 8 fr. 05 à la campagne. Cependant, les communes qui payaient ces secours avaient le droit d'affecter ces suppléments à des fins particulières. A La Chaux-de-Fonds, ils furent réservés au paiement des loyers.

A première vue, cette nouvelle disposition pouvait être accueillie avec satisfaction. Il fallut bientôt se rendre à l'évidence et admettre que même ces mesures se révélèrent bientôt elles aussi insuffisantes.

Il y avait à cela deux causes primordiales: un certain nombre de bénéficiaires, ou jugés tels, n'étaient pas atteints par ces nouvelles allocations, ou, fait paradoxal, celles-ci rendaient leur situation plus aléatoire encore!

QUE RECEVAIENT-ILS ?

L'ordonnance du 9 janvier 1931 avait fixé le maximum des allocations journalières en fonction du lieu d'habitation des bénéficiaires: ville, campagne ou localité semi-urbaine. Les adultes (ou les enfants gagnant leur vie) se voyaient allouer un maximum de 2 francs 20 à 2 francs 90 suivant la catégorie à laquelle ils appartenaient. Pour chaque enfant, de plus de 15 ans, de 10 à 15 ans, ou de moins de 10 ans, les sommes variaient respectivement de 2 francs à 1 fr. 40; de 1 fr. 50 à 90 ct. et de 1 franc à 70 ct. Ce n'était pas le Pérou!

Selon ce barème, une famille composée de la mère, de la grand-mère et de deux enfants de 11 à 13 ans, par exemple, touchait entre 8 fr. 80 par jour en ville et 6 fr. 20 à la campagne.

Il va sans dire que ces secours étaient insuffisants, surtout dans les villes où les loyers étaient élevés.

En effet, les normes constituaient, rappelés-le un plafond. Elles pouvaient être réduites dès l'instant où la famille touchait d'autres ressources que celles du mobilisé ou encore lorsque le total des secours dépassait le gain ou les secours que le chef de famille recevait en temps normal. Et en aucun cas les secours militaires ne devaient légalement dépasser les secours de chômage, après déduction de la pension du soldat!

Bref, les dispositions qui semblaient intéressantes, et prévues pour éviter tout abus, ne résistaient pas à un examen plus attentif. En un mot comme en cent, elles privilégiaient les hommes disposant d'un salaire moyen et élevé, et devenaient carrément inopérantes pour ceux dont la situation était précaire...

LES CAISSES DE COMPENSATION

Même si, par décision de l'autorité communale le supplément de 30 pour cent avait été affecté au paiement du loyer, la valeur de celui-ci grevait lourdement le budget des familles des mobilisés, dans le fond, rien n'était amélioré.

Il fallait autre chose, c'était une nécessité, un devoir... On s'acheminait vers une réglementation légale du paiement du salaire pendant le service militaire, avec des propositions et postulats divers, mais qui se rapprochaient plus ou moins dans l'essentiel.

Poussé par les partis, le Département de l'économie publique travailla à un projet définitif. Il s'agissait de faire appel aussi bien aux employeurs qu'aux salariés non mobilisés.

Une caisse de compensation serait bientôt créée — après consultation avec les associations professionnelles — d'où seraient tirées les sommes nécessaires à l'indemnisation partielle des soldats quant à leur perte de salaire.

En mars 1940, alors que la relève s'effectuait dans les côtes du Doubs, une assemblée des commandants de compagnies, des fourriers et des aides fourriers est convoquée pour la mise sur pied de la Caisse de compensation.

Cette œuvre d'entraide sociale de vaste envergure, soulageait enfin les mobilisés d'une partie de leurs soucis matériels. Elle était couverte par une retenue de deux pour cent sur les salaires, la part patronale faisant le reste.

Roland CARRERA

Un témoin de la première heure

Aujourd'hui, les témoins de cette époque, se rappellent encore l'émotion qui s'empara de la population, à la nouvelle de la mobilisation de la couverture frontière, par la radio, le lundi soir 28 août 1939, pour le lendemain à l'aube.

Dans son allocution, le Président de la Confédération, Ph. Etter, invita le peuple suisse à accueillir avec une confiance sans réserve, les mesures prises par les autorités.

Dans les moments d'émotivité de la vie, les gens éprouvent le besoin de se confier à autrui pour lui faire partager son espoir ou sa crainte. Aussi, par cette belle soirée d'été, nombreux furent les promeneurs le long de l'avenue Léopold-Robert. Ils s'arrêtaient, s'interpellaient les uns les autres avec une certaine agitation. Pour tout le monde, la mobilisation de l'armée entière allait bientôt suivre.

Alors qu'il faisait déjà sombre, les habitants du quartier des Crêtets se sentaient réconfortés. De la caserne des volontaires, s'échappaient les chants patriotiques des soldats congnés, qui attendaient les ordres.

Dans de nombreux foyers des hommes sortaient leur fournement de l'armoire et se préparaient pour le lendemain.



Au lever du jour, sur notre balcon, silencieux et tristes, ma femme et moi, épions les premières rumeurs de la ville qui s'éveille peu à peu.

Pendant la nuit, des affiches placardées un peu partout annoncent la mobilisation de la couverture frontière. Devant chacune d'elles, des passants s'arrêtent pour en prendre connaissance puis s'en vont sans proférer un mot, saisis par la sévérité de la situation. Déjà, des soldats, sac au dos, se dirigent vers la gare.

Le bataillon frontière 224, auquel j'appartiens, formé de quatre compagnies de carabiniers et d'une compagnie de mitrailleurs, mobilise dans la cour du collège Industriel. Pendant toute la mobilisation on l'appellera le bataillon de La Chaux-de-Fonds, la majorité de ses hommes habitant la ville.

Très vite la cour se remplit d'uniformes « gris-vert ». A leur arrivée les hommes se groupent selon leur affinité, puis se mettent à discuter entre eux. L'atmosphère évoque davantage un cours de répétition qu'une mobilisation de guerre.

Un léger remous se produit à l'arrivée des commandants d'unité sortant d'un rapport de bataillon.

Le major Gerber commande l'unité, assisté des capitaines Juillard, Béguin, Cattin, Steudler et du premier-lieutenant Schild.

Devant sa troupe, le capitaine Juillard, se parlant comme à lui-même murmure: « Je vais rassembler tout le monde et procéder à

l'appel ». Celui-ci effectué par le fourrier signale trois manquants seulement: deux en villégiature au Tessin et un troisième en voyage d'affaires en Italie.

Chaque unité entreprend aussitôt ce qu'on appelle en langage militaire « les travaux de mobilisation ». Des corvées, sous la conduite de sous-officiers, se rendent à l'arsenal pour y toucher le matériel et la munition.

De nombreux civils, massés derrière les barrières du collège suivent curieusement ce va et vient.

Le quartier-maître réunit les fourriers pour une première distribution de viande fraîche. Avec étonnement, il tient ce langage: « Pourvu que la mobilisation dure au moins trois jours, pour nous permettre d'établir une comptabilité! ». Il y avait encore des gens qui ne croyaient pas à la guerre!

Le bataillon se rassemble sous les arbres. Les soldats écoutent la lecture des articles du code de guerre. Ensuite, ils lèvent la main droite pour dire: « Je le jure ou je le promets ».

Une heure plus tard, la cour se vide. La troupe s'en va occuper son secteur de guerre dans la région du Doubs et les environs de La Chaux-de-Fonds.

La compagnie du capitaine Juillard se dirige dans la direction des Bulles. En chemin elle s'arrête pour manger au bord de la route. Les soldats, encore peu habitués au port du sac ruissellent de sueur. A l'arrivée des cuisiniers ils s'exclament à l'envi: « Nous mourons de faim! ». Ils goûtent à leur premier repas composé d'un rôti de bœuf accompagné de pâtes alimentaires.

La fin de la journée se termine à aménager le café des Rochettes en poste de commandement.

Depuis le lever du jour, les détachements d'alerte de la compagnie se trouvent déjà sur le lieu de leur secteur de guerre, à Biaufond, la Rasse, la Maison-Monsieur et les Brennetets.



La mobilisation générale de l'armée intervient le samedi 2 septembre. Le jour précédent, de tous les postes du Doubs on entend, vers la fin de la journée, le bruit sourd des cloches de La Chaux-de-Fonds, sonnait à toute volée.

A la Maison-Monsieur, les soldats écoutent à la radio, le discours de Hitler, annonçant qu'il revêt l'uniforme jusqu'à la victoire finale et désignant déjà à la fois ses successeurs éventuels: Goering et Hess. Ce qui permettra à un de nos camarades d'enchaîner: « Pourquoi pas Oin Oin! »

Ainsi s'opéra pour les soldats du bataillon 224 la mobilisation qui allait durer jusqu'en 1945. Elle exigea de chacun d'eux 700 à 900 jours de service actif.

Albert HALLER

Le coût de la vie en 1939

En plus des soucis matériels des mobilisés, il y avait ceux des chômeurs, qui leur étaient liés du reste... Réunis en assemblée générale au nombre d'un millier à la Salle communale le 17 novembre 1939, ils avaient voté à l'unanimité la résolution ci-dessous:

L'assemblée constate que malgré toutes les promesses faites par les autorités compétentes, malgré toutes les mesures prises ou qui devraient l'être, en vertu de douloureuses expériences faites durant la précédente guerre, le coût de la vie augmente dans des proportions inquiétantes et avec une rapidité sans cesse accrue.

Dans notre ville, et suivant une statistique officielle des prix moyens pratiqués de 42 articles concernant l'alimentation, 25 ont subi des augmentations variant de 3 à 44 pour cent dans la période du 26 août au 26 octobre 1939; d'autre part, l'ensemble des denrées consommées par une famille de quatre personnes accuse, pour la même période, une augmentation de 11,2 pour cent.

Symptomatique: depuis le 26 octobre, certaines de ces denrées de première nécessité ont subi une nouvelle augmentation, ce qui porte le pourcentage de 11,2 à 13,1 pour cent.

Nous sommes en droit de nous demander où cela mènera toutes les classes, laborieuses et particulièrement nos familles de chômeurs et de mobilisés.

Nous demandons avec insistance à nos autorités de revoir toute la question des secours de chômage, d'en augmenter les taux, afin de nous permettre de vivre, sans diminuer de façon progressive les quantités de denrées indispensables à une alimentation normale.

Nous devons malheureusement noter, en plus, que la crise s'intensifie, que le nombre des chômeurs augmente et que, si cette augmentation n'est pas plus sensible pendant ce mois, cela est dû au fait que le service complémentaire en occupe — momentanément — une partie.

Nous demandons aux autorités de s'occuper, avec une sollicitude particulière, des chômeurs âgés, car beaucoup d'entre eux ont leurs fils mobilisés aux frontières et ceux-ci ne doivent pas sentir leurs vieux parents dans un dénuement sans cesse croissant. D'ailleurs toutes les familles de nos chômeurs-soldats ont trop souffert pendant les deux premiers mois de mobilisation.

La défense du pays contre un envahisseur éventuel est une dure mais inéluctable réalité.

La défense des foyers de nos soldats contre l'envahissement de la misère physique et la détresse morale est une obligation non moins impérieuse.

Nous ne pensons pas que les autorités de notre pays puissent s'y refuser.

Vous en souvenez-vous ?...

Table of food prices for March 1948, listing items like sugar, flour, butter, and various types of meat and fish with their corresponding prices in Swiss francs.



**CAFÉ PARC DE L'OUEST**  
 « Chez GIANNI »  
**BOLETS FRAIS**  
 RÖSTIS - SALADE  
 Tél. (039) 23 19 20



Dim. 2 sept. Départ 9 h. Fr. 30.—  
 Pl. Hôtel-de-Ville (cause Braderie)  
**VAL-D'ILLIER CHAMPÉRY**  
 (dîner libre)

Mardi 4 sept. Dép. 13 h. 30  
 Place de la Gare Fr. 8.—  
**FOIRE DE MORTEAU**

**JEÛNE FÉDÉRAL 1979**  
 Dim. 16 sept. Dép. 7 h. Fr. 55.—  
 Place de la Gare

**CHATEAU-D'OEX - GSTAAD - LA LENK**  
 (Magnifique circuit: L'Oper-Simmental)  
 avec un excellent repas à Gstaad)

Lundi 17 sept. Dép. 13 h. 30 Fr. 24.—  
 Place de la Gare

**LE MONT-PELERIN**  
 (Joli panorama vaudois)

15-16-17 sept. Dép. 6 h. Fr. 295.—  
**LES GRISONS - LE TYROL - INNSBRUCK**  
 (encore quelques places)  
 Voyage de 3 jours: Demandez notre programme détaillé

Renseignements-Inscriptions:  
**VOYAGES - AUTOCARS GIGER**  
 Tél. (039) 22 45 51

**DEMAIN**  
**10%**  
 dans les  
**DROGUERIES**  
 (articles réglementés et nets exceptés)

**makrolon**  
**plexiglas®**  
 en plaques, blocs, barres et tubes  
 débitage-usinage  
**JAUSLIN SA** 15, rte de Lausanne  
 1032 Romanel-sur-Lausanne  
 ☎ (021) 35 41 51

**WARFINANCES**  
**AVEZ-VOUS BESOIN D'ARGENT ?**  
 Pour tous crédits et prêts personnels nous vous garantissons une discrétion absolue.

**Je désire un prêt-confiance de**

remboursable par mensualités de Fr. \_\_\_\_\_

**Jusqu'à Fr. 20 000.— sans caution**

Nom \_\_\_\_\_  
 Prénom \_\_\_\_\_  
 Rue/No \_\_\_\_\_  
 NP/Localité \_\_\_\_\_  
 Téléphone \_\_\_\_\_  
 Date de naissance \_\_\_\_\_  
 Date \_\_\_\_\_  
 Signature \_\_\_\_\_ IL

Pour tous renseignements téléphonez-nous au 066 22 86 15 dès 8 h. le matin et jusqu'à 13 h., ou envoyez simplement ce coupon à l'adresse suivante:  
**Pierre Kohler, rue Auguste-Quiquerez 89, 2800 Delémont.**

14-641

Sur toutes les poudres  
**«Crème Dessert» et sur les «Dessert mousse»**

**Offre spéciale**  
 29.8.-4.9.

**-40**  
 de réduction par paquet

*Crème Dessert*

3 paquets  
 Poudre pour crème  
 Poudre Poudre

MIGROS data

«Del Monte»  
**Golden Sweet Corn**  
 Les grains de maïs dorés pour une délicieuse salade mêlée.

boîte de 340 g. -90 (poids égoutté 283 g)

**2 boîtes**  
**140**  
 Eg (100 g -24,7)  
 au lieu de 1.80

**Offre spéciale**  
 29.8.-4.9.

MIGROS data

**Emmenthal surchoix**  
 tout gras

**Offre spéciale**  
 29.8.-4.9.

**120**  
 les 100 g au lieu de 1.36

MIGROS data

**Ramequins surgelés**  
 Du congélateur au four: fameux!

emballage de 280 g

**Offre spéciale**  
 29.8.-4.9.

**180**  
 (100 g = -64,3)  
 au lieu de 2.40

MIGROS data

JOWA la boulangerie Migros

**Café en grains «Exquisito»**  
 fraîchement torréfié chaque jour!

Un mélange aromatique de cafés exquis et sélectionnés

**Offre spéciale**  
 29.8.-4.9.

paquet de 250 g  
**250**  
 (100 g = 1.-)  
 au lieu de 3.-

paquet de 500 g  
**5.-**  
 (100 g = 1.-)  
 au lieu de 5.80

MIGROS data

Cet emballage spécial offre la garantie d'un arôme parfait environ 14 jours après Migros-data.

**Véritable Cidre de pomme**  
 sans alcool

**Multipack**  
 29.8.-4.9.

bouteille de 1 litre, 120

**2 litres**  
**2.-**  
 au lieu de 2.40 (+ dépôt)  
 servir frais

Abtelwell

MIGROS data

**Nourriture pour chats «Exelcat»**  
 Viande saine pour votre chat

1/2 boîte de 404 g, 1.20

**Multipack**  
 29.8.-4.9.

**2 boîtes**  
**2.-**  
 (100 g = -24,8)  
 au lieu de 2.40

MIGROS data

**Ecus à la noix de coco**

paquet de 220 g

**Offre spéciale**  
 29.8.-4.9.

**180**  
 (100 g = -81,8)  
 jusqu'à épuisement du stock

MIGROS data

Kokos Taler

**Prix. Qualité. Choix.**

**MIGROS**

**OFFRES D'EMPLOIS**

Garage en expansion du Jura bernois cherche pour compléter son effectif

**un chef mécanicien sur autos**

**un mécanicien sur autos**

Pour la fonction de chef mécanicien, une participation financière peut être envisagée. Veuillez faire vos offres avec curriculum vitae et prétentions de salaire sous chiffre Z 920322, à Publicitas, rue Neuve 48, 2501 Bienne.

**FNR**  
 Entreprise du groupe Nivarox S.A.

cherche pour entrée immédiate ou à convenir pour son département de production

**régleurs de machines**

dont elle assurera la formation complète à l'interne.

Veuillez téléphoner pour un rendez-vous au (039) 23 47 44, et demander Mme Lanfranchi.

Fabrique Nationale de Ressorts S.A.  
 2300 La Chaux-de-Fonds

A LOUER rue de la Balance, 3e étage  
**appartement ancien**  
 entièrement rénové, 3 chambres, cuisine, salle de bain, dépendances, chauffage central à l'étage au charbon, Fr. 250.—.  
 Tél. (039) 22 42 01 après 19 heures.

**J.J. LUDI**  
**CLOTURES**  
**BOIS METAL BETON**  
**FERS FORGES**  
 ENTRETIENS-RÉPARATIONS

CORCELLES 038 / 31 76 78  
 PRIVE 038 / 41 26 15

Lisez et faites lire « L'IMPARTIAL »



Le monde sportif • Le monde sportif • Le monde sportif • Le monde sportif

# Prometteur début des joueurs de l'entraîneur Tremblay, aux Mèlèzes La Chaux-de-Fonds - Bienne 6 à 5 (0-2, 3-2, 3-1)

Plus de 1000 spectateurs pour cette première (glace excellente). — BIENNE : Anken ; Zenhäusern, Källiker ; Dubuis, Lohrer ; Lott, Lindberg, Latinovich ; Conte, Laertscher, Widmer ; Blaser, Schmid, Courvoisier. — LA CHAUX-DE-FONDS : Schläefli ; Sgualdo, Girard ; Valenti, Gobat et Amex-Droz ; Piller, Gosselin, Dubois ; Flotiront, Hanseler, Neininger ; Bauer, Houriet, Mayor ; Von Gunten. — ARBITRES : MM. Fatton et Spiess, bons. — BUTS : 3' Laertscher (sur passe de Widmer) 0-1 ; 9' Blaser (Courvoisier) 0-2 ; 21' Gosselin (renvoi) 2-1 ; 27' Gosselin (Dubois) 2-2 ; 30' Flotiront (tir de la ligne bleue) 3-2 ; 30' Lott (Lindberg) 3-3 ; 32' Lott (Lindberg) 3-4 ; 48' Gosselin (Piller) 4-4 ; 51' Dubois (Gosselin) 5-4 ; 56' Neininger (Girard) 6-4 ; 58' Latinovich (solo) 6-5. — PÉNALITÉS : 1 X 5' et 5 X 2' pour Bienne et 1 X 5' et 2 X 2' pour La Chaux-de-Fonds.

### C'EST BIEN PARTI...

Dès l'engagement les Chaux-de-Fonniers affichaient des intentions de revanche après les deux récentes défaites concédées face aux Seelandais. En moins de deux minutes, Anken était déjà alerté par un solo de Piller, puis par un tir violent de Gosselin. Le ton était donné, ceci d'autant plus qu'une « bagarrette » éclatait entre Gosselin et Widmer, tous deux écopant d'une pénalité de cinq minutes. Les Biennois avaient senti le danger et profitant d'un manque encore évident d'entente entre les joueurs de Tremblay, ils parvenaient alors à prendre le large, grâce à des buts de Lortscher et Blaser. Deux buts qui, avec un peu plus de concentration dans le camp de défense des Chaux-de-Fonniers, étaient évitables.

Allait-on assister à la répétition des rencontres précédentes où les Neuchâtelois avaient perdu pied après le premier tiers-temps ? Il n'en était rien...

### SACRÉ GOSSELIN

A peine revenu sur la glace, le bouillant Canadien Gosselin se ruait vers les buts et après 30" il récupérait un puck renvoyé par un arrière et l'excellent Anken était

battu. Dès cet instant les Chaux-de-Fonniers reprenaient confiance et ils faisaient jeu égal avec leur redouté adversaire. Un adversaire qui toutefois n'était nullement résigné à s'incliner, même « amicalement ». Le jeu se durcissait et à trois reprises les Montagnards évoluaient en supériorité numérique sans résultat. Pourtant un tir de Flotiront donnait l'avantage à la formation des Mèlèzes... mais dans la même minute, Lott égalisait. Deux minutes plus tard, il récidivait et l'on en était à 4-3 en faveur des Biennois. Le résultat n'était plus modifié durant la fin de cette reprise disputée avec acharnement par deux formations ne se faisant pas de cadeau.

### LE MATCH BASCULE

Au fil des minutes et en dépit des essais tentés par l'entraîneur Tremblay, les Biennois étaient sérieusement inquiétés. Il était clair que la victoire se jouerait à l'arraché. Constataction heureuse, c'étaient les Neuchâtelois qui se montraient le plus acharnés, bref ils voulaient leur revanche. Une nouvelle fois c'était Gosselin qui mettait le « feu aux poudres » en battant — après la plus belle action de cette rencontre menée avec Piller et Du-

bois — Anken. Trois minutes plus tard, le Canadien servait Dubois sur un plateau et l'avantage avait changé de camp. Mieux encore, nouvelle action brillante de la ligne Neininger, Hanseler, Flotiront et le premier nommé portait l'écart à deux buts. Le match avait définitivement basculé.

En effet malgré les efforts des Seelandais et croyez-moi, ils y allaient, le gardien Schläefli ne capitulait qu'une fois après un solo mené et conclu par Latinovich. La victoire méritée restait donc aux Chaux-de-Fonniers, qui, devant un adversaire certes déjà mieux au point, ont compensé cette carence par une énergie constante. Une belle promesse donc pour l'avenir !

André WILLENER



Pas de cadeau entre le Biennois Widmer et Mayor, devant le but de Anken. (photos Impar-Bernard)

## Pas de surprise lors de l'attribution du premier titre des mondiaux sur piste L'Allemand de l'Est Lothar Thoms conserve son bien

L'Allemand de l'Est Lothar Thoms, au contraire de ses camarades poursuivants, est resté maître de sa discipline, le kilomètre départ arrêté, qu'il a une nouvelle fois dominé. Thoms, qui avait succédé à son compatriote Hans-Jürgen Grunke il y a deux ans à San Cristobal, avait conservé son titre l'an dernier à Munich devant le Canadien Lovel. Il a devancé cette fois un autre Canadien, Gordon Singleton, le champion panaméricain.

L'Est, Peter Grunke (19 ans), le jeune frère de Hans-Jürgen, l'ancien champion olympique et du monde de la spécialité. Le Suisse Heinz Isler a terminé à la sixième place, tout comme Urs Freuler l'an dernier. Dans la course de demi-fond, le Suisse Roland Voegeli terminait troisième de la première série, derrière les favoris Ranier Podlesch (RFA) et Gaby Minneboo (Ho). Il trouvera une ultime chance de sélection pour la finale au cours des repêchages.

### PAS DE MIRACLE SUISSE

Après 500 mètres de course, les deux hommes étaient à égalité (33"88) mais l'Allemand terminait beaucoup plus fort, prenant 92 centièmes à son ad-

versaire dans la deuxième partie de la course. C'est une vieille connaissance, le Soviétique Eduard Rapp (champion du monde en 1971 à Varèse et en 1974 à Montréal) qui a ravi la troisième place sur le podium à un autre Allemand de

### Dill-Bundi éliminé

## Football: quatrième ligue jurassienne

Aegerten b - Macolin 2-8; Evillard - Boujean 3-4 à 5-3; La Heutte a - Radelfingen 2-2; Mâche - Orpond 1-1; Safnern - Longeau a 0-1; Hermrigen - Douanne 1-3; Anet a - Jens 8-0; Montilier a - Aarberg 1-2; Anet b - Lyss b 4-0; Longeau c - Nidau a 2-3; Rutti - Gruntern a 2-4; Tœuffelen b - Madretsch 3-2; Ceneri - Boujean 3-4 à 3-0; La Neuveville - Lamboing 7-1; Court - Reconvilier 1-2; Tavannes a - Olympia 3-0; La Heutte b - Villeret b 1-1; Les Breuleux - Courtelary b 1-3; Lajoux - Saignelégier 6-2; Le Noirmont - Montfaucon a 1-1; Belprahon - Courchapoix 1-5; Montsevelier - Courroux b 3-1; Delémont a - Delémont c 4-1; Vicques a - Rebeuvelier 8-0; Mervelier - Perrefitte 1-1; Develier b - Pleigne 4-1; Bourrignon a - Vicques b 10-0; Courfaivre b - Courroux a 3-8; Boécourt a - Delémont d 4-0; Saint-Ursanne b - Courtételle 0-7; Develier a - Bassecourt 0-1; Montfaucon b - Courfaivre a 2-10; Courrendlin - Bourrignon b 7-2; Boécourt b - Delémont b 1-7; Chevenez a - Alle b 12-2; Courtemaiche - Fahy 8-2; Courgenay b - Courtedoux 0-3; Cornol - Fontenais 2-3; Lugnez a - Cœuve 5-3; Vendincourt b - Alle a 1-4; Courgenay a - Bonfol 5-1; Chevenez b - Boncourt 2-6.

Bienne 0-8; Courtelary - Tœuffelen 8-2; Reuchenette - Anet 2-2.

JUNIORS C : Etoile - Aegerten 4-7; Mâche - Longeau 2-4; Orpond - Dotzigen 13-0; Lyss - Madretsch 5-1; Bévilard - Lamboing 7-0; Reconvilier - Azzurri 8-0; Tavannes - La Neuveville 1-10; USBB - Aurore 13-0; Les Breuleux - Delémont a 19-1; Court - Vicques 1-2; Courtételle - Courfaivre 2-3; Boncourt - Chevenez 2-2; Cœuve - Courtedoux 0-12; Porrentruy - Delémont b 2-1.

JUNIORS D : Lyss - Aegerten 5-2; Bienne b - Buren 6-0; Boujean 3-4 - Dotzigen 2-0; Etoile - Mâche a 0-18; Longeau - La Neuveville 2-1; Perles - Aurore 6-6; Tramelan - Reuchenette 3-4; Le Noirmont - Court 7-6; Vicques - Glovelier 5-0; Corban - Courroux 2-2; Boécourt - Bassecourt 3-6; Courrendlin - Delémont 4-3; Cornol - Damvant 8-0; Porrentruy - Alle 3-4; Bure - Chevenez 4-2.

JUNIORS E : Aegerten a - Orpond 15-0; Aegerten b - Bienne b 5-2; Etoile a - Anet 5-1.

COUPE CANTONALE DES VÉTÉRANS ; PREMIER TOUR : Port - Tramelan 3-3; Tramelan vainqueur aux pénalités; General Motors - Saint-Imier 1-1, Saint-Imier vainqueur aux pénalités; Boujean 3-4 - Courtelary 4-0; Moutier - Nidau 3-4; Bévilard - Madretsch 1-6; Aurore - Courgenay 2-1; Aarwangen - Longeau 1-6.

JUNIORS A : Gruntern - Madretsch 3-3; Longeau - Reconvilier 3-0; Mâche - Aarberg 1-2; La Neuveville - Aurore 3-2; Rutti - Buren 3-2; Ceneri - Orpond 1-0; Radelfingen - Bumpliz 6-1; Tramelan - Aegerten 5-2; Porrentruy - Cornol 3-2; Courtemaiche - Courtedoux 5-2; Courtételle - Delémont 3-2; Courgenay - Chevenez 1-2; Le Noirmont - Les Breuleux 4-0.

JUNIORS B : Aurore - Madretsch 1-5; Lamboing - Aarberg 5-2; USBB -

### Championnat du monde juniors

Avant même de disputer la dernière rencontre, l'Argentine s'est d'ores et déjà qualifiée pour les quarts de finale du championnat du monde juniors, au Japon. Il en est de même pour le tenant du titre, l'URSS, la Pologne et l'Uruguay, qui affichent tous 4 points en deux matchs. Résultats :

GRUPE B, à Omiya : Argentine - Yougoslavie 1-0; Pologne - Indonésie 6-0. — Classement : 1. Pologne, 2-4; 2. Argentine, 2-4; 3. Yougoslavie, 2-0; 4. Indonésie, 2-0.

GRUPE D, à Yokohama : URSS - Guinée 3-0; Uruguay - Hongrie 2-0. — Classement : 1. URSS, 2-4; 2. Uruguay, 2-4; 3. Hongrie, 2-0; 4. Guinée, 2-0.

### En France

Championnat de 1re div. (6e journée) : Saint-Etienne - Sochaux 2-1; Bordeaux - Nantes 1-3; Lens - Monaco 0-3; Strasbourg - Lille 3-2; Nîmes - Lyon 3-2; Angers - Marseille 3-1; Paris-St-Germain - Brest 0-0; Valenciennes - Metz 2-2; Nancy - Laval 2-1; Nice - Bastia 2-1.

CLASSEMENT : 1. Saint-Etienne, 11 pts; 2. Nantes, 10; 3. Monaco, 10; 4. Strasbourg, 9; 5. Nîmes, 9.

bronze. Les trois Suisses (Martinetti, Magistrini et Marro) qui étaient en lice dans ces joutes, avaient tous déjà été éliminés à l'issue du deuxième tour. Résultats de la finale du 1er tour : 48 kg. : 1. Sergueï Kornilajev (URSS); 2. Bob Weaver (EU); 3. Jan Falandys (Pol). — 57 kg. : 1. Hideaki Tomihama (Jap); 2. Sergueï Beloglasov (URSS); 3. Joe Corso (EU). — 68 kg. : 1. Michael Charachura (URSS); 2. Akiro Mayahura (Jap); 3. Eberhard Probst (RDA). — 82 kg. : 1. Istvan Kovacs (Hon); 2. John Peterson (EU); 3. Magomet Arakilov (URSS). — 100 kg. : 1. Ilja Mate (URRS); 2. Russell Hellickson (EU); 3. Vasile Puscasu (Roum).



Le gardien Anken intervient avec succès devant le Chaux-de-Fonnier Hanseler.

## Début des championnats du monde de lutte libre

Les Soviétiques ont confirmé leur rôle de favoris au cours de la première journée du tour final de lutte libre des championnats du monde à San Diego. Avec Sergueï Kornilajev (48 kg), Michael Charachura (68 kg.) et Ilja Mate (100 kg.), l'Union soviétique remportait trois médailles d'or en plus de celle d'argent de Sergueï Beloglasov (67 kg.) et de bronze de Magomet Arakilov (82 kg.).

Les seuls tenants qui ont défendu victorieusement leur titre ont été le Japonais Hideaki Tomihama (67 kg.) et le Russe Kornilajev. La surprise est venue des Etats-Unis qui ont remporté trois médailles d'argent et une de

## Tour de Romandie: les marcheurs ouest-allemands dominant

Les Allemands de l'Ouest ont poursuivi leur série victorieuse au Tour de Romandie à la marche. Gunter Thomas et Bernd Okelmann, avaient remporté les deux demi-étapes de lundi. Mardi, entre Bulle et Fribourg (41,4 km.), Thomas s'est à nouveau imposé, réduisant une partie de son retard sur le leader du classement général, Okelmann, qui a terminé très fatigué. Il pourra profiter, mercredi, de la journée de repos pour reprendre un peu de force et défendre ainsi son maillot de leader. Résultats :

4e étape, Bulle - Fribourg (41,4 km.) : 1. Gunter Thomas (RFA) 3 h. 53'33"; 2. Zhang Zhenyu (Chine) 3 h. 57'55";

3. Zhong Zhiqiang (Chine) 3 h. 58'15"; 4. Bernd Okelmann (RFA) 4 h. 01'18"; 5. Michel Mendes (Fr) 4 h. 12'16. Puis : 9. Michel Jomini (S) 4 h. 19'59"; 13. Jean-Claude Jaton (S) 4 h. 27'28"; 19. Robert Schlaeppli (S) 4 h. 36'48".

Classement général : 1. Bernd Okelmann (RFA) 18 h. 36'11"; 2. Gunter Thomas (RFA) 18 h. 42'43"; 3. Zhang Zhenyu (Chine) 19 h. 03'57"; 4. Zhong Zhiqiang (Chine) 19 h. 27'07"; 5. Michel Mendes (Fr) 19 h. 34'18". Puis : 7. Michel Jomini (S) 19 h. 57'54"; 11. Jean-Claude Jaton (S) 20 h. 37'46"; 17. Robert Schlaeppli (S) 21 h. 35'11".

### Carnet rose...



Marco Mazzoleni, ex-joueur du FC La Chaux-de-Fonds, transféré à Super-ga, a été uni par les liens du mariage à Mlle Rita Jobin, à l'église de Notre Dame de la Paix. Nos vœux de bonheur à ce nouveau couple. (photo Schneider)

### Résultats

#### KILOMÈTRE DÉPART ARRÊTÉ, FINALE

1. Lothar Thoms (RDA) 1'06"61; 2. Gordon Singleton (Ca) 1'07"53; 3. Eduard Rapp (URSS) 1'07"78; 4. Peter Grunke (RDA) 1'07"85; 5. Yave Cahard (Fr) 1'08"38; 6. Heinz Isler (S) 1'08"67.

#### QUARTS DE FINALE DE LA POURSUITE

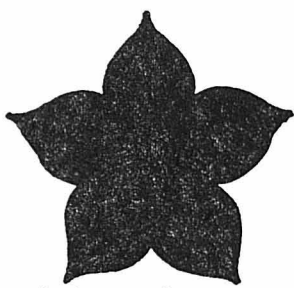
1er quart : Nicolay Makarov (URRS) 4'51"31 (record de la piste) bat Robert Dill-Bundi (S) 4'54"62.  
2e quart : Maurizio Bidinost (It) 4' 51"72 bat Harald Wolf (RDA) 4'52"42.  
3e quart : Jos Lammerting (Ho) 4'52" 25 bat Jan Jankiewicz (Pol) 4'53"91.  
4e quart : Alain Bondue (Fr) 4'54"59 bat Dave Gryllis (EU) 4'58"53. Ordre des demi-finales : Bidinost contre Lammerting et Makarov contre Bondue.

#### DEMI-FOND

1re série, les 2 premiers qualifiés pour la finale, les autres en repêchages : 1. Rainer Podlesch (RFA) les 40 km. en 34'48"38; 2. Gaby Minneboo (Ho); 3. Roland Voegeli (S).  
2e série : 1. Matthieu Pronk (Ho) 32' 41"66 (73,407); 2. Gerald Schuetz (RFA) à un tour et 250 m.; 3. Felix Koiler (S) à deux tours et 120 m.  
3e série : 1. Gerrie Groenwegen (Ho) 32'56"43; 2. Bartolome Caldentey (Esp) à 25 m.



# Pharmacies Coopératives



La Chaux-de-Fonds - Le Locle - Les Ponts-de-Martel

Pour une silhouette harmonieuse  
une méthode de massage  
simple et efficace

## SUBLINE

Les coussinets adipeux de la peau, les rondeurs disgracieuses ainsi que la peau d'orange, problèmes de la femme moderne, ne peuvent en général pas être éliminés par un régime amaigrissant.

Par contre la méthode de massage SUBLINE permet un traitement local des endroits disgracieux; elle s'applique de façon très simple et ne prend que peu de temps.

Les produits SUBLINE sont à base de pur extrait de lierre. Cet élément naturel provoque une meilleure circulation sanguine, active le renouvellement des cellules, assouplit et embellit la peau. Le massage permet à l'extrait de lierre de pénétrer rapidement et profondément dans l'épiderme.

### Mode d'emploi

La mousse de massage SUBLINE s'applique toujours au moyen d'un masseur SUBLINE, qu'on a bien en main, sur les endroits à traiter. Après absorption complète, on procède à un léger massage supplémentaire avec la crème SUBLINE, qui accélère et améliore les résultats.

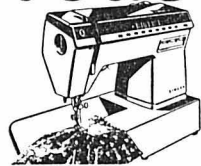
Coffret contenant une mousse de massage  
et un appareil de massage  
spécialement étudié Fr. 32.30

Jeu 30 août — Journée SUBLINE

Une conseillère SUBLINE sera à la  
Pharmacie Coopérative, av. Léopold-Robert 108

Venez, Mesdames, la questionner !

# Celle avec le cer-veau



**Futura de SINGER**  
La machine à coudre plus vendue au monde.

**CENTRE À COUDRE**  
Place du Marché  
2300 La Chaux-de-Fonds  
Tél. (039) 23 35 36



**XXVIe BRADERIE**  
DIMANCHE 2 SEPTEMBRE 1979

## LOCATION

pour le **GRAND CORSO FLEURI**  
« CARROUSEL 79 »

avec « I CARABINIERI DI ROMA »,  
25 musiciens à cheval - 30 chars et  
groupes - 1500 figurants - 60 che-  
vaux - 12 fanfares

**ÉCONOMISEZ Fr. 3.- à 4.- par famille**

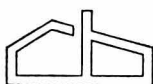
Prix des places:

Fr. 6.—. Les enfants jusqu'à 12 ans, accompagnés, ne paient pas. Enfants de 12 à 16 ans - Apprentis - Etudiants - Militaires: Fr. 4.—. Tribunes: Fr. 16.— et places assises: Fr. 11.—, entrées comprises.

**Fr. 1.- DE RÉDUCTION**

à toutes les places en prenant vos billets dès maintenant  
et jusqu'au 1er septembre à 18 h.

**LOCATION à La Chaux-de-Fonds:** ADC, Office du Tourisme, rue Neuve 11, tél. (039) 22 48 21 - Girard, tabacs, Léopold-Robert 68, tél. (039) 22 48 64 - Naville & Cie, Serre 79, tél. (039) 22 30 02 - Tabatière du Théâtre, tél. (039) 22 53 53 - Willy Bourquin, tabacs, Balance 14, tél. (039) 23 47 49 - Naville & Cie, Fritz-Courvoisier 2, tél. (039) 23 56 12 - Magasins «Au Printemps», Léopold-Robert 54, tél. (039) 23 25 01 - **Le Locle:** Gindrat, tabacs, Grand-Rue 24, tél. (039) 31 16 89.



**A VENDRE**

## terrain à bâtir

Quartier du Cerisier  
Parcelles de 1000 m2 environ  
Belle situation  
Plans à disposition  
Conditions de paiement favorables

**CHARLES BERSET**  
gérant d'immeubles  
La Chaux-de-Fonds  
Jardinière 87 - Tél. (039) 23 78 33

## FAVRE & PERRET S.A.

Manufacture de boîtes de montres

104, Rue du Doubs 2300 La Chaux-de-Fonds  
Tél. (039) 23 19 83

CHERCHE

## tourneur

Téléphoner ou se présenter.



## VILLE DE LA CHAUX-DE-FONDS

# Recrutement d'agents de police

pour le 1er janvier 1980

JEUNES GENS DE NATIONALITÉ SUISSE  
qui cherchez une ACTIVITÉ VARIÉE

et désireux d'embrasser une profession offrant de multiples aspects (régulation du trafic, contrôle de la sécurité et de l'ordre publics, service des ambulances, service des premiers secours en cas de feu, etc.) veuillez nous retourner, jusqu'au 10 septembre 1979, le coupon ci-dessous.

**DIRECTION DE POLICE**

Prière de me faire parvenir, sans engagement, votre documentation.

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

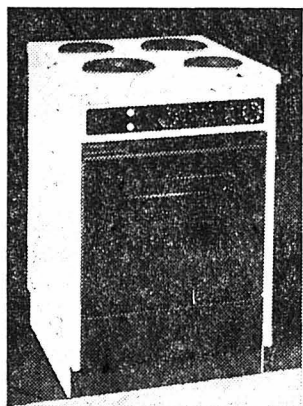
Adresse : \_\_\_\_\_

Lieu : \_\_\_\_\_

A découper et à envoyer au  
**Commandant de la Police locale**  
2301 La Chaux-de-Fonds

**SAMEDI, NOUS BRADONS**  
à des **PRIX NUSSLÉ**

devant l'UBS  
Léopold-Robert 50



TOUS LES APPAREILS  
MÉNAGERS



SALON DES ARTS MÉNAGERS

**NUSSLÉ S.A.**

Grenier 5-7

La Chaux-de-Fonds

Tél. (039) 22 45 31

## Exclusif

Pour solitaire: le bonheur à votre portée (Fr. 60.—) avec les mêmes chances de succès pour vous trouver un (e) amie sérieux (se)

Institut

## Mady Gil

Dîme 51 - 2000 Neuchâtel  
Tél. (038) 33 35 87  
Ouvert du lundi au vendredi.

Mariés s'abstenir.

DEMAIN

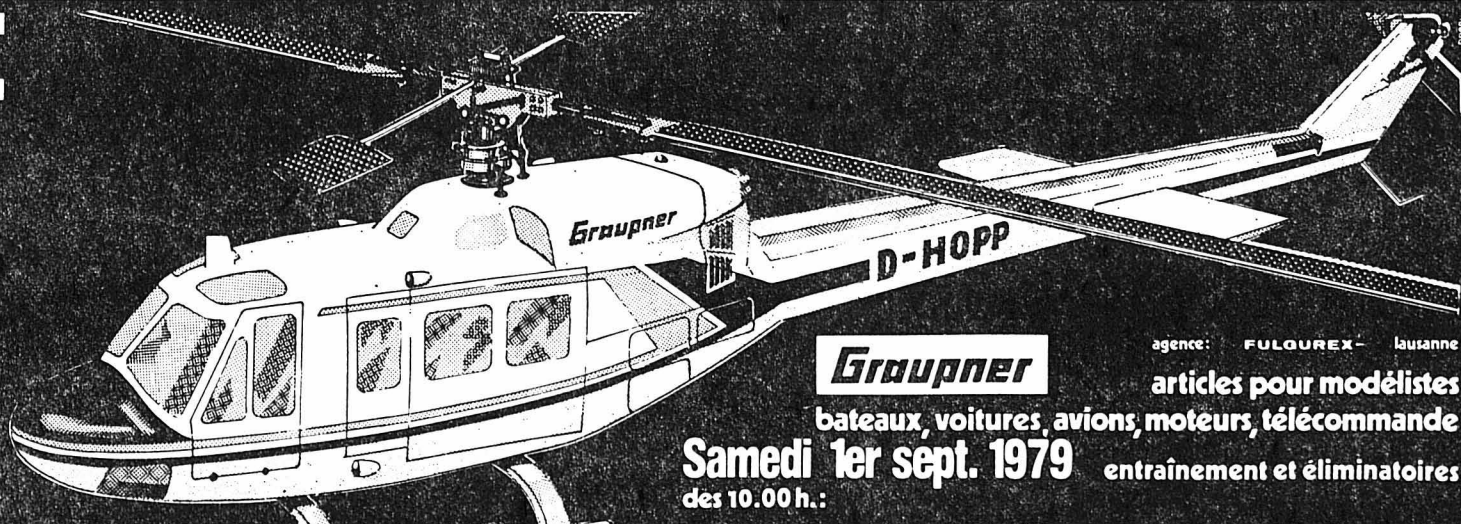
# 10%

dans les  
**DROGUERIES**  
(articles réglementés et nets exceptés)

# AERODROME BLECHERETTE LAUSANNE

## COUPE GRAUPNER

# 6<sup>e</sup> CONCOURS INTERNATIONAL D'HELICOPTERES MODELES REDUITS



**Graupner**

agence: FULGUREX - lausanne





articles pour modélistes

bateaux, voitures, avions, moteurs, télécommande

**Samedi 1er sept. 1979** entraînement et éliminatoires  
dès 10.00 h.:

**Dimanche 2 sept. 1979** dès 08.00 h.: finale  
dès 14.00 h.: démonstrations inédites



Mercredi		• IMPAR-TV • IMPAR-TV • IMPAR-TV •		
Tranches horaires				
10-12h		11.30 Série: Doris Comédie (31) La charmante Doris Day vit de nouvelles aventures dans une série qui va bientôt prendre fin...	11.30 Quoi de neuf? Informations 11.45 Journal	
12-16h		12.00 Actualités 12.35 Série: Les mystères de l'Ouest 10. La nuit du mort vivant 13.30 Vicky le Viking. Dessin animé 13.55 Pour les jeunes. Acilion et sa bande Bricolage: objets décoratifs, puis dessins animés, cirque et variétés	12.25 Tom et Jerry. Dessin animé 12.35 Série: Les arpens verts 22. Quel cirque 13.00 Aujourd'hui Madame: Arlette Tardif 14.00 Série: Drôles de Dames 2. La vie de château 14.45 Sports Hockey sur gazon - Cyclisme	
16-18h	TV romande à 20.20: Monsieur Smith au Sénat 17.45 Point de mire: Memento 17.55 Téléjournal	17.07 Evadez-vous avec TF1 L'odyssée sous-marine de l'équipe du commandant Cousteau: 1. L'énigme du « Britannic »	17.00 Récré A2 17.30 C'est la vie: Informations 17.55 Des chiffres et des lettres	
18-20h	18.00 Vacances-Jeunesse 18.30 Les animaux du soleil Une journée avec les babouins 19.00 Un jour d'été. Actualités 19.30 Film: Harold Lloyd Sélection de courts métrages Le célèbre comique à lunettes (sans verre!) dans des séquences non moins célèbres, mais toujours amusantes...	18.00 Feuilleton: Anne jour après jour (50) 18.15 Jeune pratique. Les régimes amaigrissants 18.20 Actualités régionales 18.44 Caméra au poing: Les oiseaux du Grand-Nord (2) 19.03 Actualités 19.35 L'Histoire en jugement: Le général Douglas Mac Arthur	18.20 Actualités régionales 18.45 Les trois caméras de l'été 19.00 Journal 19.35 Les chefs-d'œuvre du cinéma français: Remorques Un film de Jean Grémillon. Avec Jean Gabin - Madeleine Renaud - Michèle Morgan - Jean Marchat	
20-22h	20.00 Téléjournal 20.20 Film: Monsieur Smith au Sénat Avec James Stewart et Claude Rains	21.45 Histoire d'un livre: Le destin Avec Gilles Lapouge, écrivain, Pierre Seghers, poète, Véro-nique Drucker, attachée de presse.	21.00 Sept jours en Perse Archéologie et histoire, architecture et ruines de la Perse cinq fois millénaire sont évoqués au cours de cette émission	
22-24h	22.25 Ils ont fait Hoolywood Entretien avec Frank Capra 22.55 Téléjournal 23.05 Cyclisme. Championnats du monde sur piste	22.40 Actualités	22.00 Journal	

**TV: A CHOIX**

FILMS ET SÉRIES

TV romande: 18.30 Les animaux du soleil - 19.30 Harold Lloyd - 20.20 Monsieur Smith au Sénat. 22.25 Entretien avec Frank Capra. — TF1: 11.30 Doris Comédie - 12.35 Les mystères de l'Ouest - 17.05 Evadez-vous - 18.00 Anne jour après jour - 18.15 Jeune pratique - 19.35 L'histoire en jugement: le général Mac Arthur - 21.45 Histoire d'un livre: le destin. — Antenne 2: 12.35 Les arpens verts - 13.00 Aujourd'hui Madame - 14.00 Drôles de dames - 19.35 Remorques - 21.00 Sept jours en Perse. — FR3: 19.00 Cheval mon ami - 19.30 Un château en enfer.



Jusque dans le courant de l'après-midi, retransmission de TF1 en couleurs.

18.10 Soir 3: Informations  
18.20 Actualités régionales  
18.40 FR3 Jeunesse: Les ancêtres du cinéma  
19.00 Cheval mon ami  
19.30 Film: Un château en enfer  
Avec: Burt Lancaster - Peter Falk - Astrid Heeren - Patrick O'Neal

21.10 Soir 3: Informations

**TV et radio**

Programmes complets de la semaine dans notre supplément-magazine du samedi.

Tirage: 70.000 exemplaires.

• IMPAR-TV •

SUISSE ALÉMANIQUE	
10.15 A l'occasion de la FERA 79, reprises	20.00 Téléjournal
16.40 Pour les enfants	21.15 Johnny West
18.00 Carrousel	22.00 Hugo von Hofmannsthal
18.45 Fin de journée	22.30 Le fait du jour
18.50 Téléjournal	
19.05 M. Carlis und seine abenteuerlichen Geschichten	
19.35 Point chaud	
20.00 Téléjournal	
20.20 Isewixer	
21.40 Téléjournal	
22.05 Téléports	

SUISSE ITALIENNE	
18.10 Susi	
18.20 Monsieur muscles	
18.45 Les aventures de Sinbad le marin	
19.15 Vie sous-marine	
19.40 Rencontres	
20.10 Magazine régional	
20.30 Téléjournal	
20.45 Voyage dans la langue italienne	
22.00 Ardéchois, cœur fidèle (4)	
22.55 Téléjournal	
23.05 Mercredi sports	

ALLEMAGNE 1	
13.15 Programmes expérimentaux	
16.00 Sport pour les enfants	
16.45 Pour les enfants	
17.15 Les vacances de M. Rossi (4)	
17.35 Exposition Radio et TV	
17.50 Téléjournal	
18.00 Programmes régionaux	

**TV: A CHOIX**

SPORTS ET JEUX

TV romande: 23.05 Cyclisme, championnats du monde sur piste, en différé d'Amsterdam. — Antenne 2: 14.45 Hockey sur gazon et cyclisme - 17.55 Des chiffres et des lettres. — Suisse alémanique: 22.05 Football: match de championnat de Ligue nationale A. — Suisse italienne: 23.05 Cyclisme et football.

ENFANTS ET ADOLESCENTS

TV romande: 18.00 Vacances jeunesse. — TF1: 13.30 Vicky le Viking - 13.55 Acilion et sa bande. — Antenne 2: 12.25 Tom et Jerry - 17.00 Récré - 18.45 Les trois caméras de l'été. — FR3: 18.40 Jeunesse.

• IMPAR-RADIO • IMPAR-RADIO

SUISSE ROMANDE 1 (MF)	
12.05 La cavale. 12.30 Le journal de midi. Edition principale. 14.05 La radio buissonnière. 16.05 Thyl Ulenspiegel (13). 16.15 La cavale. 18.05 Inter-régions-contact. 18.20 Soir-sports. 18.30 Le journal du soir. 19.02 Revue de la presse suisse alémanique. 19.05 Couleur d'un jour. 20.05 Sous les pavés, la plage. 21.00 Mercredi sport. 22.05 Blues in the night. 24.00 Hymne national.	line. 18.50 Per i laboratori italiani in Svizzera. 19.20 Novitads. Informations en romanche. 19.30 Journal à une voix. 19.35 La librairie des ondes. 20.00 Les Concerts de Genève, l'Orchestre de la Suisse romande. 22.00 Le temps de créer. 23.00 Informations. 23.05 Hymne national.

SUISSE ROMANDE 2 (MF)	
12.50 Les concerts du jour. 13.00 Formule 2. 13.15 Vient de paraître. 14.00 Réalités estivales. 15.00 Suisse-musique. 17.00 Hot line. Rock line. 18.00 Jazz	Informations-flash à 12.30, 14.00, 16.00, 18.00, 22.00, 23.00. — 12.15 Félicitations. 12.40 Rendez-vous de midi. 14.05 Musique légère. 15.00 Notes et notices. 16.05 Pour les aînés. 17.00 Tandem. 18.30 Sport. 18.45 Actualités. 19.30 Oeuvres de Gershwin et Ives. 20.30 Prisme:

SUISSE ALÉMANIQUE	
Informations-flash à 12.30, 14.00, 16.00, 18.00, 22.00, 23.00. — 12.15 Félicitations. 12.40 Rendez-vous de midi. 14.05 Musique légère. 15.00 Notes et notices. 16.05 Pour les aînés. 17.00 Tandem. 18.30 Sport. 18.45 Actualités. 19.30 Oeuvres de Gershwin et Ives. 20.30 Prisme:	Thèmes de ce temps. 21.30 Actualité du disque. 22.05 Music-box.

**A PROPOS**

**Alors, Maggie, ça va ?**

Vous l'avez certainement lu au moins une fois, entendu au moins une fois sur les ondes, entendu au moins une fois « dans » le petit écran où l'on dit des textes: «Maggie» sera-t-elle comprise dans sa politique africaine, «Maggie» aura-t-elle des difficultés avec les Trades Union à cause de son budget qui est seulement conforme à ses promesses électorales? Maggie par-ci, Maggie par-là: Mme Margaret Thatcher, qui ne porte pourtant pas la familiarité sur son visage, est réduite à un prénom. Personne ne parlait d'Indira seulement.

Transposons: «Big Charlie» vient de dire aux Algériens, je vous ai compris, et de crier «vive le Québec libre». Hansueli a fait un joli discours à la télé le soir du premier août. Valéry fait du ski à Chamonix. Nicolai place toute sa famille dans les principaux postes en Roumanie, comme hier Napo. Jimmy s'en prend aux superbénéficiaires des grandes compagnies pétrolières mondiales. Et rappelons-nous que Johnnie avait bien failli se prendre les pieds dans l'affaire de la baie des cochons. Tout cela sonne mal à l'oreille et surprend un peu l'œil.

Que Micheline, Gilbert, Jean-Pierre, Paul et Raymond se tutoient et usent entre-eux de leurs pré-noms, que cela déborde un peu hors des séances à huis-clos, autour d'eux, reste d'intérêt local. Mais que l'on utilise familièrement le seul prénom de la première ministre britannique soulève un petit problème. Ce pourrait bien être une trace de misogynie sous l'apparente gentillesse. Rares sont les hommes politiques devenus pré-noms, à peine Nikita, pour se moquer de ses chaussures agitées sur pupitres, ou bien Fidel quand il s'envole dans un discours de quatre heures. Quel progrès avec l'accession de «Maggie» dans le vocabulaire...

Freddy LANDRY

**POINT DE VUE**

**Médecine et sexologie**

Chaque type de société possède ses propres tabous. Nos démocraties chrétiennes, humanistes, moralistes, sociales en possèdent un qui reste très fort, le sexe. L'image pornographique, très précise parfois dans le cinéma du même nom, est un faux moyen de liquider les tabous, alors même que les actes décrits sont indépendants des sentiments et de l'imagination, devenus gestes techniques et non émotion sensuelle. Autre fausse manière de vaincre le tabou, l'excès verbal, dans les plaisanteries généralement masculines dites de corps-de-garde.

Lalou et Barrère, après deux émissions sur la stérilité, viennent une fois encore de contribuer, scientifiquement et humainement, à faire lever une partie des tabous et leurs voiles souvent hypocrites qui recouvrent la sexualité. Certes, il leur faut prendre diverses précautions, sortir l'émission en plein été, la placer en fin de soirée quand naturellement le public n'est plus très nombreux, faire dire un texte prudent d'avertissement avant la projection, mise en garde qui permet ensuite de rejeter une partie des protestations, enfin user du «carré blanc» qui prolonge l'avertissement.

Ils ont pris encore une autre précaution assez inattendue. Il est évident que la sexologie est aussi pratiquée par des médecins, des sociologues, des psychiatres en France. Mais les auteurs se sont déplacés en Suisse, à Genève, pour y interroger des scientifiques dont les accents témoignaient qu'en plus ils n'étaient pas de vieux Helvètes. Serait-il plus facile de traiter certains problèmes en s'éloignant vers l'étranger? On connaît le «truc» dans le domaine politique. Le voici utilisé en médecine et en «morale».

Toutes ces précautions rappellent ainsi l'existence même du tabou. A l'intérieur de l'émission, quand certaines personnes seules ou en couples parlent de dos, visage caché, mots simples qui viennent difficilement à la bouche, le tabou persiste. Des images qui seraient crues dans d'autres domaines, des mots qui peuvent heurter par leur précision, des explications nettes permettent alors de mieux comprendre certains troubles de la vie sexuelle. Celui qui traite ces problèmes doit d'abord poser un diagnostic juste, ce qui n'est pas facile et choisir ensuite la thérapie, d'autant meilleure qu'elle traite un couple et pas un être isolé. Le plaisir des sens, s'il passe par le physique est avant tout capacité d'aimer, d'imaginer, et partagé.

Notons pour terminer que le vocabulaire écrit volontairement très en retrait sur les mots utilisés en cours d'émission. Mais le tabou sur les choses du sexe pèse plus dans la relative pérennité de l'écriture que dans la fugacité d'images et de mots. On peut refuser d'entendre. Il est difficile de ne pas lire...



CANTON DU JURA

Au Conseil de ville de Delémont

Il est question de secret bancaire

Lundi soir, le Conseil de ville a approuvé tous les points de l'ordre du jour qu'il devait traiter. Ainsi, il a voté trois crédits destinés à l'amélioration de la Maison de vacances du Creux-des-Biches, à l'étude de l'implantation d'un réseau de transports publics et à la modernisation des installations de chauffage de l'Ecole professionnelle. D'autre part, le législatif a encore approuvé une motion émanant du groupe pcsi et visant à l'ouverture au public d'une partie des jardins de la Banque Cantonale Jurassienne. Précisons que cette proposition des chrétiens-sociaux indépendants a passé le cap contre l'avis de l'exécutif.

La Banque Cantonale Jurassienne est une institution privée, donc la municipalité ne peut rien lui imposer; des motifs de sécurité interviennent (des fenêtres se trouvent au rez-de-chaussée) et enfin il y a des raisons de discrétion...

Toutefois, cette argumentation n'a pas convaincu les conseillers de ville qui ont approuvé la motion pcsi par 23 voix contre 12. (rs)

La route Rebeuvelier - Vermes fermée partiellement à la circulation

Etant donné les travaux d'aménagement de la route qui relie Vermes à Reconville, le conseil communal de Rebeuvelier a décidé de fermer ladite route pour un mois, à savoir jusqu'au 27 septembre, de 7 h. à 18 h. Néanmoins les bordiers et les agriculteurs pourront rouler en se conformant aux ordres donnés par les ouvriers de l'entreprise procédant à la réfection de cette route. (kr)

4e Fête du Giron des fanfares francs-montagnardes à Montfaucon

En dépit des conditions météorologiques déplorables, la 4e Fête des fanfares des Franches-Montagnes a remporté un beau succès, grâce à la parfaite organisation de la société de Montfaucon-Les Enfers. La matinée a été consacrée à la messe célébrée dans la cantine, puis aux différents groupes de cadets de la région qui ont présenté un concert-apéritif apprécié.

société de Lajoux, membre du Giron depuis cette année, puis il a salué les délégués de la fanfare de La Ferrière qui n'avait pu se présenter in corpore. Après avoir souhaité que les cadets participent à toutes les fêtes francs-montagnardes, M. Boillat a remercié les dynamiques organisateurs de Montfaucon. Il a encore félicité les sociétés pour les excellents résultats obtenus au dernier concours jurassien de Delémont et donné rendez-vous à la Fête du Giron qui se tiendra à Epauvillers en 1980. (y)

Le temps s'est un peu amélioré l'après-midi pour permettre le déroulement du cortège et l'interprétation d'un morceau d'ensemble, « Hymne » de Paul Montavon, par tous les musiciens présents, rassemblés devant la cantine. Tour à tour, les fanfares de Saint-Brais, Lajoux, Saulcy, Les Pommerats, Saignelégier, Les Breuleux se sont produites sur la scène. Elles ont été présentées par M. Marcel Chevillat, et leurs directeurs et présidents ont été félicités.

LA CHAUX-DES-BREULEUX Nouveau conseiller communal

Après les souhaits de bienvenue de M. Gilbert Chevillat, président du comité d'organisation, M. Marcel Boillat du Noirmont, président du Giron, a rappelé l'activité déployée par son groupement, notamment l'organisation d'un cours de tambours de marche avec seize participants et d'un cours de trombones à coulisse. M. Boillat a souhaité une cordiale bienvenue à la

Une assemblée communale extraordinaire s'est réunie sous la présidence de M. Michel Aubry, maire. Après la lecture du procès-verbal rédigé par M. Hubert Girardin, secrétaire communal, M. René Boillat a été élu conseiller communal. L'assemblée a encore décidé l'achat d'une parcelle de terrain sise au milieu du pâturage communal, puis elle a refusé une demande d'achat de terrain. (y)

Le FC Les Bois, champion du fair-play

Lors de l'assemblée annuelle de l'Association neuchâteloise de football qui a tenu ses assises à Boudry le 10 août, le FC Les Bois s'est vu remettre une magnifique coupe de la part de l'Association neuchâteloise des arbitres qui tenait à récompenser le club le plus sportif du championnat 1978-1979.

tif ». En tant que seul club jurassien à l'ACNF, il faut féliciter le FC Les Bois pour cette belle carte de visite qu'il laisse en pays neuchâtelois. (jmb)

Le club franc-montagnard est sorti largement en tête puisque aucune des formations n'a écopé d'un avertissement ou d'une expulsion durant le dernier championnat ce qui ne s'était jamais vu à ACNF.

Journées jurassiennes de Jeux

D'autre part le comité central a remis à chaque formation une somme de 100 francs pour ce magnifique comportement. Disputer près de cent rencontres sans le moindre avertissement, c'est tout simplement fantastique. Mais les honneurs ne s'arrêteront pas là puisque M. Willy Amez-Droz, membre d'honneur du FC qui à 58 ans a décidé d'arrêter l'arbitrage, s'est vu remettre un splendide souvenir dédié pour tous les services rendus à la cause du football en tant que joueur, arbitre et président de club.

Dans sa dernière séance, le comité d'organisation a mis au point les derniers préparatifs pour les journées jurassiennes de Jeux qui se dérouleront aux Bois, les 8 et 9 septembre prochains.

Un grand coup de chapeau à tous ces dirigeants et joueurs du FC qui, par leur comportement sur les stades, ont su donner le vrai sens du mot « sportif ».

Le samedi après-midi, 13 sections se disputeront la compétition de la balle à la corbeille, tandis que dimanche, 16 sections seront également en compétition pour le volleyball, ce qui laisse bien augurer de passer deux agréables journées sportives, auxquelles nous invitons la population à fraterniser et encourager nos amis sportifs.

Pèlerinage à Rome

C'est du 8 au 15 septembre prochain qu'aura lieu le voyage-pèlerinage à Rome, organisé par deux anciens soldats de la garde suisse au Vatican, MM. Fernand Monnin et Jean Miserez. Le voyage prévoit des arrêts à Florence et Assise et une audience est d'ores et déjà prévue chez le pape Jean-Paul II. Il convient de souhaiter aux pèlerins jurassiens un magnifique voyage en Italie. (kr)

Une soirée récréative aura lieu le samedi à la salle communale. Pupilles et pupillettes présenteront quelques productions gymniques, tandis que la Femina organise un ballet mixte tyrolien. Puis un groupe d'amateurs de théâtre, bien de chez nous, interprétera une comédie en 1 acte : PALUCHE DEVANT LA JUSTICE, de Pierre Thorau. Dès 22 heures, la soirée sera animée par l'orchestre « Les Agraphes », où jeunes et moins jeunes pourront s'en donner à cœur joie. (comm.)

BUIX

Accueil d'un nouveau curé C'est dans la joie que la paroisse catholique de Buix a accueilli dimanche son nouveau curé, l'abbé Pierre-Marie Rapotchombo.

Après la messe concélébrée, il y eut un beau concert des enfants des écoles sur le parvis de l'église. (kr)

mémento

La Main-Tendue (pour le Jura): tél. 143. SAIGNELÉGIER Police cantonale: tél. 51 11 07. Préfecture: tél. 51 11 81. Hôpital, maternité et serv. ambulance: tél. 51 13 01. Médecins: Dr Bloudanis, tél. 51 12 84; Dr Meyrat, tél. 51 22 33; Dr Baumeler, Le Noirmont, tél. 53 11 65. Pharmacie Fleury, Saignelégier, tél. (039) 51 12 03. Service social tuberculose et asthme: tél. (039) 51 11 50. Service du feu: No 118. Aide familiale: tél. 51 11 04. Syndicat d'initiative et Pro Jura: Renseignements tél. 51 21 51.

Renault 14. Autre que les autres.



Sa riche vie intérieure tient ce que promet son extérieur marquant: il y a là son silencieux moteur transversal entraînant sobrement. Puis son habitacle offrant un maximum de confort et de place pour 5 adultes. Et son coffre variable. Les quatre roues indépendantes et son long empattement soulignent encore son caractère séduisant. Si vous désirez faire la connaissance de cette authentique individualiste, nous nous ferons une joie de vous la présenter. Chez nous.

1 an de garantie, kilométrage illimité 5 ans de garantie anti-rouille Renault ACP5

Garage P. Ruckstuhl S.A. La Chaux-de-Fonds 54, rue Fritz-Courvoisier Tél. (039) 23 52 22

Le Locle: Garage Cuenot, rue du Marais, tél. (039) 31 12 03 - Les Ponts-de-Martel: Garage Montandon, tél. (039) 37 11 23 - Saint-Lmier: Garage du Midi, tél. (039) 41 21 25 - Courtelary: Garage du Moulin, tél. (039) 44 17 27.



**FIANCÉS**  
DÉPOSEZ VOTRE LISTE DE MARIAGE ET  
DEMANDEZ-NOUS  
NOS  
CONDITIONS  
SPÉCIALES

NOTRE PERSONNEL  
TRÈS QUALIFIÉ VOUS  
CONSEILLERA  
JUDICIEUSEMENT

**A. & W. KAUFMANN & FILS**  
P. A. KAUFMANN succ.  
MARCHÉ 8 - 10 Tél. (039) 23 10 56  
LA CHAUX-DE-FONDS

**LA SEMEUSE**  
LE CAFÉ QUE L'ON SAVOURE...

organise pour les entreprises un  
**SERVICE PAUSE-CAFÉ**  
(en thermos)

Renseignez-vous au (039) 23 16 16

**LA SEMEUSE**  
Torréfaction de café  
Oscar de l'Alimentation 1979  
2300 La Chaux-de-Fonds

A vendre à MARIN, proximité transports publics, écoles, centre d'achat,

**TERRAINS**  
aménagés; plats, permettant la construction de maisons familiales uniquement, très beau dégagement sur le lac et les Alpes. Parcelles de 920 à 950 m<sup>2</sup>.

Seiler & Mayor S.A., tél. (038) 24 59 59.

A vendre  
**RENAULT 4**  
expertisée, bon état, Fr. 3000.—, Tél. (039) 31 57 35.

L'« ALBUM DE FAMILLE » DES ROMANDS  
PENDANT LA DERNIÈRE GUERRE MONDIALE...

**Le temps de la Mob en Suisse romande**

Grâce à ce magnifique album, vous revivrez ou découvrirez par le texte et l'image l'époque de la Mob, son climat tour à tour pathétique et — pourquoi pas ? — souriant. Du tambour annonçant la mobilisation générale au tambour annonçant la fin du service actif, les quelque 360 photographies de ce livre marquent les grands et les petits événements de la Mob.

Un magnifique volume relié pleine toile, 240 pages, 360 photographies, illustrations et reproductions de documents originaux.

Prix de souscription: **38.—**  
Dès parution (fin octobre 1979) Fr. 49.—

**Economisez Fr. 11.—**

Réservez aujourd'hui encore votre exemplaire !

Veillez me faire parvenir, dès parution, et au prix de souscription de Fr. 38.—.....ex. du livre «Le temps de la Mob en Suisse romande».

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_  
Rue : \_\_\_\_\_ Localité : \_\_\_\_\_  
Date : \_\_\_\_\_ Signature : \_\_\_\_\_

BON à retourner à

**Reymond** Librairie-Papeterie  
Léopold-Robert 33  
2300 LA CHAUX-DE-FONDS

DEMAIN  
**10%**  
dans les  
**DROGUERIES**  
(articles réglementés et nets exceptés)

OFFRES D'EMPLOIS

DÉPARTEMENT DES FINANCES

Par suite de la mise à la retraite de la titulaire, un poste de

**secrétaire**  
est à repourvoir, à Neuchâtel.

Exigences :  
— formation commerciale complète (CFC ou Ecole de commerce)  
— bonnes connaissances de la sténographie  
— quelques années de pratique.

Obligations et traitement : légaux.

Les places mises au concours dans l'administration cantonale sont ouvertes indifféremment aux femmes et aux hommes.

Les offres de service manuscrites, accompagnées d'un curriculum vitae et des copies de diplômes et certificats, doivent être adressées à l'Office du personnel de l'Etat, rue du Château 23, 2001 Neuchâtel, jusqu'au 31 août 1979.

aujourd'hui au  
restaurant  
**JUMBO**  
La Chaux-de-Fonds

Croûtes aux morilles  
Salade panachée

**6.50**



# • MOUTIER • MOUTIER • MOUTIER •

## Cinquième braderie prévôtoise Un succès total malgré la pluie



Les enfants du village tibétain de Rikon, invités d'honneur

On était impatient à Moutier, que ce soit dans la population ou au sein des autorités de voir ce que donnerait cette braderie 1979, 5e édition après 1967, 1969, 1971 et 1973 et surtout après les regrettables incidents de ces dernières années où la situation politique empêcha le déroulement de la braderie. Aujourd'hui une page s'est tournée dans l'histoire de la ville, car il a été démontré qu'on pouvait encore s'amuser dans le chef-lieu prévôtois et ceci entre gens d'opinion politique différente. Pourtant, les conditions n'étaient pas très idéales pour faire de cette braderie 1979 une réussite. Il pleuvait le vendredi soir, il a plu le samedi soir. Mais malgré cela, tout s'est bien déroulé, dans une chaleureuse ambiance, en rien inférieure à celle des années précédentes.

Les festivités ont commencé le vendredi soir, mais pendant toute la

semaine il y avait déjà eu bien de l'animation dans les préparatifs. L'ouverture eut lieu devant l'Hôtel de Ville par M. Serge Zuber, conseiller municipal et par le maire M. Rémy Berdat qui, dans son discours officiel d'ouverture a souhaité que la population prévôtoise retrouve sa spontanéité et qui a relevé que la braderie 1979 était bien placée sous le thème de l'année de l'enfance. La fête s'est poursuivie dans le circuit de la braderie, dans les guinguettes avec le passage de la fanfare de Corban et de la Gruinche de Bassecourt. Malgré la pluie qui tomba par moments bien fort il n'y eut pas une seule fausse note à cette première soirée.

Le samedi, dès les premières heures du matin ce fut l'ouverture de la braderie pour les commerçants, puis des guinguettes. Après les productions de la fanfare de Perrefitte place était faite aux jeunes avec les démonstrations de

planches à roulettes à la rue du Viaduc et la fameuse course de caisses à savon.

Le samedi soir on attendait beaucoup du show « Elvis Presley » sur la grande place de l'hôtel suisse. Le concert débuta avec une heure de retard et le groupe « Thalassa » a fait beaucoup de bruit mais en raison de la pluie, ce show n'a pas connu le succès espéré. En revanche dans les guinguettes et dans le circuit, grâce surtout à la présence de nombreux fifres et tambours, il y avait vraiment beaucoup d'ambiance partout.

Quant au dimanche qui aurait dû être une véritable journée de gala il a commencé, comme les jours précédents par la pluie et un excellent repas offert aux enfants invités venant de tout le district ainsi que des homes de la région et du village tibétain de Rikon.

Enfin, le cortège du dimanche après-midi fut une réussite totale. Plusieurs milliers de personnes venues de tout le district, de plus loin aussi, d'anciens habitants de Moutier avaient tenu à se rendre à Moutier qui ressemblait à une véritable fourmilière. Le temps s'étant quelque peu dégagé, le cortège put se dérouler sans pluie et fut de toute beauté.

On a pu admirer l'imagination des enfants et de leurs enseignants qui ont présenté un spectacle haut en couleurs, avec l'accompagnement de fanfares et les enfants de Rikon dans le Tibet, invités d'honneur ont été particulièrement applaudis lors du cortège, comme ceux d'Eschert qui, en lettres rouges montraient au public que leur village fête cette année ses 800 ans, alors que le dragon des petits de Belprahon était aussi parfaitement réussi.

L'après-midi se termina par une collation pour les enfants ayant participé au cortège et par une nouvelle édition du show Elvis Presley, cette fois pour les enfants qui furent bien sûr ravis de ce show hurlant et tonitruant.

(texte et photo kr)

### Vol à la piscine

Un vol a été commis à la piscine de Moutier ce dernier week-end. Des vitres ont été cassées dans la buvette et de la marchandise et un peu de monnaie dérobées. Etant donné le temps, la caisse n'était en tout cas pas bien remplie. La police enquête. (kr)

En cas de décès  
**RENÉ + J.-FRANÇOIS GUNTERT**  
Chasseral 79  
Téléphone jour et nuit 039/22 20 23

Repose en paix, tes souffrances sont passées.

Monsieur et Madame Frédy Caillet-Panchaud, à Echallens ;  
Monsieur J.-J. Clément, son ami,

ainsi que les familles parentes et alliées, ont le chagrin de faire part du décès de

Madame

**Marguerite MATILE**  
née Croisier

leur chère maman, belle-maman, parente et amie, enlevée à leur tendre affection, mardi, dans sa 72e année, après une longue et pénible maladie.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 28 août 1979.

L'incinération aura lieu jeudi 30 août.

Culte au crématoire, à 14 h.  
Le corps repose au pavillon du cimetière.

Domicile de la famille : rue de la Promenade 7.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

IN MEMORIAM

**Auguste CATTIN**

1974 - 29 août - 1979

Déjà cinq années depuis ton brusque départ, mais ton souvenir est toujours dans nos cœurs.

Tes enfants

## AVIS MORTUAIRES

Reception des ordres : jusqu'à 22 heures

†

Monsieur et Madame André Barras et leurs enfants Chantal et Sandra, à Dombresson ;

Madame et Monsieur Germain Joly, à La Chaux-de-Fonds, leurs enfants et petits-enfants ;

Monsieur et Madame Roland Joly et leurs enfants, à Genève,

Madame et Monsieur Jean-Louis Rouiller et leurs enfants, à Meyrin-Village,

ainsi que les familles parentes et alliées, ont la douleur de faire part du décès de

Monsieur

**André BARRAS**

leur cher papa, grand-papa, arrière-grand-papa, beau-frère, oncle, cousin, parent et ami, que Dieu a rappelé paisiblement à Lui, dans sa 82e année.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 27 août 1979.

Bienheureux ceux qui meurent dans le Seigneur, ils se reposent de leurs travaux car leurs œuvres les suivent.

Apoc. 14, v. 13.

L'incinération aura lieu jeudi 30 août.

Culte à la chapelle du crématoire, à 11 heures.

Le corps repose au pavillon du cimetière.

Adresse de la famille : M. et Mme André Barras, 2056 Dombresson.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

RENAN

L'Eternel est mon berger : je ne manquerai de rien.

Il me fait reposer dans de verts pâturages.

Il me dirige près des eaux paisibles.

Il restaure mon âme.

Psautre 23, verset 1 à 3.

Madame et Monsieur Charles Trolliet-Sammt, leurs enfants et petits-enfants ;

Monsieur et Madame Aimé Sammt-Rosel et leurs enfants ;

Madame et Monsieur Maurice Moor-Sammt ;

Madame et Monsieur Ernest Winkler-Sammt et leur fille ;

Monsieur et Madame Jean-Pierre Sammt-Zingg, leurs enfants et petit-enfant,

ainsi que les familles parentes et alliées, ont le chagrin de faire part du décès de

Madame

**Esther SAMMT**

née FELBER

leur chère maman, belle-maman, grand-maman, arrière-grand-maman, sœur, belle-sœur, tante et amie, que Dieu a reprise à Lui, dans sa 84e année, après une longue maladie, supportée avec courage et patience.

RENAN, le 27 août 1979.

L'incinération aura lieu jeudi 30 août, à 10 h., au crématoire de La Chaux-de-Fonds.

Culte au domicile à 9 h. 30.

Domicile mortuaire : LES TROIS MAISONS, RENAN.

Il ne sera pas envoyé de lettres de faire-part, cet avis en tenant lieu.

LES VERRIÈRES

Profondément touchée par les témoignages de sympathie et d'affection reçus lors du décès de

**Madame Madeleine HUGUENIN**  
née JACOT

sa famille remercie très sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à sa douloureuse épreuve, soit par leur présence, leurs dons, leurs messages de condoléances, leurs envois de fleurs et de couronnes.

Elle les prie de trouver ici l'expression de sa profonde reconnaissance.

LES VERRIÈRES, août 1979.

### Chronique horlogère

A Soleure

## Fermeture d'une fabrique de cadrans

La fabrique de cadrans Cosandier S.A. de Soleure fermera ses portes à la fin de cette année et licencie ainsi 55 personnes. Cette entreprise familiale qui employait quelque 150 personnes durant la haute conjoncture, a enregistré des pertes importantes à partir de 1974. La situation de l'industrie horlogère et notamment les importations à bas prix de produits horlogers ne permet plus à cette entreprise soleuroise d'être concurrentielle, la FTMH négociera un plan social pour les travailleurs licenciés. (ats)

Nouvelle radio commerciale

## Un éditeur riposte

Une semaine après l'annonce par l'ancien rédacteur en chef de la « Tat » Roger Schawinski de la création d'une radio commerciale portant le nom de Radio 24, la maison d'édition Jean Frey riposte.

Dans une note qui paraît aujourd'hui dans le journal « Weltwoche », l'éditeur indique clairement qu'il réalisera son propre projet de radio « au moment où des stations de radio ou de télévision émettront depuis l'Italie des émissions à destination de la Suisse alémanique ou de la Suisse romande ». La maison d'édition Jean Frey aurait en effet étudié divers projets qu'elle serait en mesure de réaliser aujourd'hui. Même si la note ne mentionne pas directement Radio 24, cela ne fait pas de doute qu'il s'agit là d'une riposte et il est donc probable que l'éditeur mette son projet à exécution en janvier 1980, date à partir de laquelle Roger Schawinski entend émettre depuis le Pizzo Groppera en Italie. (ats)

## L'ACTUALITÉ SUISSE

Centrales solaires dans les Alpes

### Programme présenté à Wurenlingen

Les centrales électriques solaires dans les Alpes ont-elles un avenir ? On en est actuellement aux travaux préliminaires dans ce domaine et l'Institut fédéral de recherches en matière de réacteurs (EIR) a présenté, hier, à la presse son programme héliostat.

Un énorme miroir à plusieurs facettes est en effet installé au bord de l'Aar, à Wurenlingen (AG) où se situe l'institut. Cet héliostat sera transféré en septembre sur les hauteurs du Weissfluhjoch où seront effectuées toute une série de mesures quant à ses qualités optiques et mécaniques.

L'héliostat est la pièce maîtresse d'une centrale électrique solaire puisqu'il capte les rayons solaires dont l'énergie sera ensuite transformée au moyen de turbines et de générateurs. (ats)

Concours d'été de la zone territoriale 1

### Importante participation

C'est dans les environs de Berne que se sont déroulés, samedi dernier, les concours d'été par équipes de la zone territoriale 1. Le succès des précédentes éditions s'est confirmé cette année, notamment par une participation encore plus importante : environ 100 patrouilles, soit quelque 350 concurrents, se sont affrontés dans le décor d'une vaste forêt au sud-ouest de la Ville fédérale.

Les troupes de la zone territoriale, vaste unité d'armée logistique, proviennent des cantons de Genève, Vaud, Neuchâtel, Fribourg, Jura et Berne : tous étaient représentés à ces concours, ouverts également à des patrouilles invitées, notamment de l'ar. fort 1, des ar. V et VI des douanes, des EM et cp EM pl mob du secteur de la zone, ainsi que des gendarmeries cantonales des divers cantons de la zone territoriale. (ats)

A Lucerne

## Un musicien est-allemand disparaît

Lundi à Lucerne, un membre de l'Orchestre de Dresde, le violoncelliste Horst Schoenwaelder, n'est pas reparti avec les autres musiciens à destination de la République démocratique allemande (RDA). On ignore où il séjourne actuellement et hier matin aucune demande d'asile n'avait été déposée. L'Orchestre de Dresde s'est produit pour la première fois cette année dans la cadre des Semaines internationales de musique à Lucerne. Cet orchestre avait donné des concerts vendredi et dimanche. (ats)



## Dans la capitale française Succès de la brigade antigang

Sept gangsters ont été appréhendés hier à Paris dans un tunnel qu'ils avaient creusé pour atteindre la salle des coffres d'une banque. Les auteurs de cette tentative de cambriolage sont tous des repris de justice. Depuis deux mois, vêtus de bleus de travail, les cambrioleurs se faisaient passer pour des électriciens effectuant des travaux. Malheureusement pour eux, les policiers étaient au courant de la véritable nature de leurs opérations et régulièrement des équipes de la brigade antigang se tenaient prêtes à intervenir. (afp)

Le mystère de la ferme « ensorcelée » des Hautes-Pyrénées est résolu

## Les deux incendiaires ont tout avoué

Après avoir terrorisé les 250 habitants du petit village de Séron (Hautes-Pyrénées) et tenu en haleine l'opinion publique en France et à l'étranger depuis le 6 août dernier, l'affaire des 98 départs d'incendie, dénommés usqu'ici combustion subite par la gendarmerie, a été élucidée dans la nuit de lundi à mardi par la brigade de recherche de la gendarmerie des Hautes-Pyrénées. Après avoir passé des aveux complets au terme de 14 heures d'interrogatoire, Roger Lahore, 29 ans, transporteur routier et son amie Michèle Jousserandot, 19 ans, qui vivait dans l'étrange ferme, ont été inculpés.

### VERS D'AUTRES INCULPATIONS

L'enquête qui se poursuit pourrait aboutir à d'autres inculpations pour complicités, car Edouard Lahore, le patriarche de la famille, sa femme Marie-Louise, les deux autres frères

de Roger Lahore: André, professeur à Mauleon (Pyrénées-Atlantiques) et Jean-Marc, secrétaire administratif à l'Université de Créteil, sont interrogés sans désemparer depuis le début de l'après-midi d'hier à la gendarmerie de Tarbes.

### DES PRODUITS AUTOCOMBUSTIBLES SPÉCIAUX

Roger Lahore et son amie, dont il voulait faire sa femme, ont reconnu avoir allumé en alternance ou parfois simultanément les 98 départs d'incendie (il y en eut 35 en une seule journée et une seule nuit). Le couple a reconnu s'être servi de produits autocombustibles spéciaux dont la composition exacte n'a pas encore été précisée. Pour hâter encore le déclenchement des combustions des allumettes avaient également été employées et ce sont elles qui ont laissé des traces dans les fragments de vêtements et de tissus analysés par le laboratoire du professeur Kaplan dans la banlieue de Pau.

### UN GRAND COUP

En possession lundi matin des conclusions de ce laboratoire qui mettait en cause des actes de nature parfaitement humaine et criminelle, les enquêteurs ont alors frappé un grand coup. Ils ont confondu les coupables par un feu roulant de questions auxquelles le couple n'a pas résisté au bout de la 14e heure d'interrogatoire.

Les enquêteurs ont pu faire avouer au couple qu'il avait voulu accréditer l'idée d'une maison hantée ou qui était l'objet de phénomènes paranormaux pour éviter, à la mort des parents, déjà très âgés, que la propriété puisse être vendue par les deux autres frères et cela dans le cas où un arrangement à l'amiable ne serait pas intervenu lors du règlement de l'héritage.

Le couple avait fort habilement détourné les soupçons également dès le début de l'affaire sur deux garçons de l'Assistance publique venus travailler successivement dans la ferme. L'un de ces pupilles, privé de l'autorisation de se rendre à un bal,

avait mis volontairement le feu à une grange au mois d'avril dernier. L'assurance avait payé une forte somme car les époux Lahore possédaient dans ce domaine des garanties particulièrement importantes et étendues à toutes sortes de destructions. De telles dispositions avaient donc conduit le couple à envisager de voir beaucoup d'argent supplémentaire rentrer dans la ferme à la suite des incendies partiels qu'il multipliait à plaisir de jour et de nuit toujours dans le dos des gendarmes auxquels la famille avait demandé une protection imposante permanente.

Parfois le couple faisait éclater en prenant des risques extrêmes, des feux en présence du maire du village, du député maire de Lourdes ou des exorcistes envoyés par l'Evêché de Lourdes. Et le dimanche 12 août, Michèle Jousserandot avait berné tout le monde en mettant adroitement le feu à ses vêtements et en simulant la panique.

Hier soir cette «ferme ensorcelée», dénommée aussi «la ferme du diable», «la ferme des phénomènes paranormaux» car des dizaines de scientifiques, de radiesthésistes et de voyants ont été eux aussi bernés, n'était plus gardée que par un voisin compatissant. (ap)

### En Suède

## Meurtrier interné

Un aide soignant suédois de 19 ans, reconnu coupable de 16 assassinats et tentatives d'assassinat, a été condamné hier à l'internement psychiatrique par un Tribunal de Malmö dans le sud de la Suède.

Le jeune homme qui travaillait dans un hôpital de cette ville l'hiver dernier avait administré un détergent puissant, du Gevisol, à de nombreux patients âgés. Il avait par la suite déclaré avoir agi par «compassion» pour «abrèger les souffrances des personnes malades et très âgées confiées à sa charge qui lui faisaient pitié.» (afp)

### En bref • En bref

● LA HAVANE. — Les ambassadeurs des 89 pays non-alignés se sont réunis hier à La Havane dans de strictes conditions de sécurité pour préparer le sommet des chefs d'Etat ou de gouvernement qui s'ouvrira lundi prochain.

● MOSCOU. — Le célèbre écrivain soviétique Konstantin Simonov est mort à l'âge de 64 ans.

● LA NOUVELLE-DELHI. — Selon deux journaux indiens, la Libye exercerait sur l'Inde un chantage au pétrole afin d'obtenir des informations sur la technique nucléaire avancée.

● YAOUNDE. — La compagnie française des pétroles a annoncé qu'elle a découvert des indices pétroliers au large du Cameroun, à une profondeur de 1500 mètres.

### UN ÉVÉNEMENT PAR JOUR

## Vélos de rêve

Championnats du monde cyclistes en Hollande.

Une certaine indifférence, une certaine désillusion.

Où sont-ils les Robic, les Bobet, les Kubler, les Coppi, les Bartali qui donnaient à chaque compétition un panache éclatant et qui déchânaient, dans les palais comme dans les chaumières, un enthousiasme délirant ?

Les multiples scandales à propos du dopage ont-ils porté ombrage aux actuels chevaliers de la pédale ? Les jeunes champions ont-ils dégénéré de leurs aînés ? Les sportifs sont-ils devenus blasés ?

Toutes ces raisons se sont peut-être liguées pour attédir les sentiments des «fans».

Mais plus que ces trois causes réunies, une autre raison n'en est-elle pas responsable ?

Gavés d'images par la télévision, les sportifs n'ont-ils pas perdu cette puissance d'imagination qui transformait les champions en héros antiques, en mythes, en demi-dieux ?

On a peine à le croire aujourd'hui — et si l'on n'avait pas connu soi-même cette époque on serait également sceptique ! — mais Coppi et Bartali ont peut-être changé le cours de l'histoire tant leurs exploits passionnaient leurs contemporains et tant ils les considéraient comme au-dessus de la condition humaine.

N'a-t-on pas rapporté, par exemple, que, le 14 juillet 1948, alors qu'il était entre la vie et la mort après un attentat, le leader communiste Palmiro Togliatti avait demandé des nouvelles du Tour de France ? Ayant appris la victoire de Bartali il aurait esquissé un sourire et cette ébauche de sourire aurait retenu ses camarades de déclencher la guerre civile.

Légende ? Inexactitude peut-être. Mais le fait reste que l'intérêt que les masses populaires italiennes et leurs chefs témoignaient pour leur champion les a empêchées de se mobiliser et de passer à l'action politique violente.

Mais comment, chez des hommes quotidiennement en lutte avec de très dures difficultés, un tel culte, une telle idolâtrie avaient-ils pu naître ?

Au commencement était la parole. Les chroniqueurs de la radio et de la presse, à dessin ou par goût naturel, chantaient les exploits des héros du dérailleur. Peu riche en images de ceux-ci, le public palliait cette pauvreté en créant lui-même toutes sortes d'arabesques et d'auroles autour de la première silhouette. Les poètes et les peintres suivaient et, peu à peu, le champion, à côté de ses qualités humaines, prenait un aspect supraterrestre, était aspiré par l'Olympe, le ciel. Comme pour l'amoureux, la femme aimée, comme pour le militant, le chef suprême.

En rapprochant par ses images à gogo le champion de tout un chacun, la télévision a tué ce phénomène de cristallisation. Désormais, quelles que puissent être ses envolées, le champion ne sera plus qu'un homme.

Peut-être que c'est un progrès et qu'il ne faut pas trop regretter les enthousiasmes d'antan.

Willy BRANDT

### Demande d'extradition de M. Jaroudi

## La Suisse dit non à l'OLP

Hier après-midi, les deux départements fédéraux chargés d'examiner la demande d'extradition de M. Mohsen Jaroudi — Justice et Police et Affaires étrangères — ont fait savoir au bureau de l'OLP à Genève que la demande en question était rejetée.

On sait que le bureau de l'OLP avait envoyé vendredi dernier M. Shawkie Armalie à Berne pour demander aux autorités suisses d'extrader le Libanais Mohsen Jaroudi, suspecté de l'assassinat du leader palestinien Zuheir Mohsen, perpétré à Cannes. L'envoyé de l'OLP avait également sollicité de

la part des autorités suisses l'autorisation de consulter les dossiers. Cette seconde requête a également été rejetée.

Le motif invoqué par les deux départements fédéraux est que l'OLP ne constitue pas un Etat. Or, la loi fédérale sur l'extradition aux Etats étrangers, qui date du 22 janvier 1892, est formelle : on ne peut livrer un suspect, un accusé ou un condamné qu'à un Etat. Et cette loi est actuellement en vigueur.

Le double refus a été communiqué au bureau de l'OLP par téléphone. (ats)

## L'IRA frappe à Bruxelles

### ► Suite de la 1re page

Au cours des derniers mois, plusieurs attentats à la bombe ou autres actes de terrorisme en Belgique et aux Pays-Bas ont été revendiqués par l'IRA, ou ont été généralement attribués à cette organisation.

C'est ainsi que, le 22 mars, un employé de banque belge était abattu devant son domicile de la banlieue de Bruxelles. La police pense que les assassins appartenaient à l'IRA et se sont trompés de victime, cherchant à atteindre Sir John Killick, chef adjoint de la mission britannique à l'OTAN.

Le même jour, Sir Richard Sykes, ambassadeur de Grande-Bretagne aux Pays-Bas, était abattu avec son domestique hollandais à La Haye.

On pense également que l'explosion à laquelle a échappé le général Alexander Haig, ancien commandant de l'OTAN, le 25 juin était destinée à un général britannique et était un attentat de l'IRA.

Le 10 juillet, deux bombes que l'on croit avoir été déposées par l'IRA ont explosé dans deux casernes britanniques de l'armée du Rhin à Dortmund (RFA), causant d'importants dégâts mais sans faire de victimes.

Par le passé, l'IRA a revendiqué la responsabilité d'autres attentats à la bombe contre des installations de l'armée du Rhin. (ap)

## La ballerine Ludmilla Vlassova de retour à Moscou Un accueil trionphal

### ► Suite de la 1re page

Ludmilla Vlassova et la centaine de passagers de l'avion ont été couverts de fleurs. La danseuse, qui arborait un large sourire a déclaré : « Je suis heureuse de rentrer chez moi mais je suis un peu fatiguée ». Elle s'est ensuite précipitée dans les bras de sa mère qui pleurait à chaudes larmes.

Quelques instants plus tard, dans les salons de l'aéroport, Ludmilla Vlassova a dénoncé, selon l'agence Tass, « l'acte d'arbitraire grossier et de brutalité commis (par les autorités américaines) contre les femmes et les enfants qui se trouvaient à bord de l'avion ».

« Ceux qui ont organisé cette provocation », a-t-elle poursuivi, n'ont qu'un but, la détérioration des relations américano-soviétiques.

Plus tard l'agence Tass, rompant cinq jours de silence, a annoncé que le danseur étoile Alexandre Godounov avait disparu aux Etats-Unis « dans des circonstances mal définies ». (ats, reuter)

### Prévisions météorologiques

A part quelques brouillards ou stratus matinaux sur le nord du Plateau, le temps sera ensoleillé et plus doux.

### Niveau du lac de Neuchâtel

Hier à 6 h. 30 : 429,36.

### Malgré les derniers événements

## Le Pape se rendra en Irlande

Le pape Jean Paul II est décidé à effectuer le voyage en Irlande annoncé le mois dernier par le Saint-Siège, en dépit du meurtre de Lord Louis Mounbatten et de l'attentat ayant coûté la vie à 18 soldats britanniques, a-t-on appris de bonne source au Vatican.

Un haut-dignitaire du Saint-Siège ayant conservé l'anonymat a déclaré : « Il s'agissait d'un voyage d'amour et de paix, objectif qui s'impose plus que jamais dans la conjoncture actuelle. »

Pour sa part un prélat irlandais, Mgr Eanonn Marron, a également

confirmé qu'il n'y aurait pas « de changements majeurs » dans les plans concernant la visite de trois jours du souverain pontife en Irlande qui doit débuter le 29 septembre. (ap)

## Montpellier : décès d'un ancien ministre

M. Paul Coste-Floret, ancien ministre, est décédé à l'âge de 68 ans à la Clinique Saint-Roch de Montpellier où il était alité depuis le 9 août. Fils d'un avocat et lui-même juriste, M. Paul Coste-Floret devint, en 1941, conseiller technique auprès du Commissariat de l'intérieur et en 1943 directeur du Cabinet du ministre de la Justice du gouvernement provisoire d'Alger. Elu député MRP de l'Hérault en 1945, M. Paul Coste-Floret fut conseiller d'Etat en service extraordinaire entre 1945 et 1946, ministre de la Guerre en 1947, ministre de départements français d'outre-mer de 1947 à 1950, ministre de l'Information en 1952, ministre d'Etat en 1953, puis la même année et jusqu'en 1954 ministre de la Santé publique. (ats, reuter)

### Aux Pays-Bas

## Tragédie du rail

Deux trains sont entrés en collision hier près de Nimègue, dans le centre des Pays-Bas.

La collision a fait huit morts et de nombreux blessés. (reuter)

### En Irlande du Nord

## Les extrémistes protestants menacent de riposter

### ► Suite de la 1re page

Enfin, l'attentat contre Lord Mountbatten intervient un mois avant la visite que doit effectuer en République d'Irlande le pape Jean Paul II.

### CÉRÉMONIE FUNÈBRE LE 5 SEPTEMBRE

Le palais de Buckingham a annoncé hier qu'un service funèbre à la mémoire de l'oncle du prince Philip sera célébré mercredi 5 septembre en l'abbaye de Westminster en présence de la famille royale. L'inhumation aura lieu le même jour dans l'intimité à l'abbaye de Romsey, dans le Hampshire, au sud de l'Angleterre où Lord Mountbatten possédait une propriété.

### WARRENPOINT : 18 MORTS

Mais, ce « sanglant lundi », dernier jour d'un long week-end férié en Grande-Bretagne, a, comme on le sait, été également marqué à Warrenpoint, en Irlande du Nord, par un attentat encore plus sanglant qui a causé finalement la mort de dix-huit soldats britanniques dont un

lieutenant-colonel et un commandant.

L'explosion d'une première bombe cachée dans un camion a tué 16 parachutistes. Les deux officiers ont trouvé la mort à cause d'une seconde bombe à explosion alors qu'ils inspectaient les lieux de l'attentat.

(ats, reuter)

### Aujourd'hui...

Vous lirez en pages :

- Entretien avec Claude Loefer, président de la Commission fédérale des arts.
- Au législatif de La Chaux-de-Fonds.
- Fête villageoise aux Planchettes.
- Tournoi de pétanque au Col-des-Roches.
- Au Grand Conseil bernois.
- Hockey : victoire chaux-défontienne contre Bienne.
- Programmes radio, TV.